



FINANCIERE AGACHE

Rapport financier annuel 2012



FINANCIERE AGACHE

Rapport financier annuel 2012

Organes de direction et de contrôle au 31 décembre 2012

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Florian OLLIVIER
Président-directeur général

Nicolas BAZIRE
Directeur général délégué
Représentant de Groupe Arnault SAS

Denis DALIBOT

Pierre DE ANDREA
Représentant de Montaigne Finance SAS

Pierre DEHEN
Représentant de GA Placements SA

Lord POWELL of BAYSWATER

COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG et Autres
représenté par Olivier Breillot

MAZARS
représenté par Simon Beillevaire

Sommaire

Rapport de gestion du Conseil d'administration	5
1. Résultats consolidés	6
2. Résultats par groupe d'activités	8
3. Facteurs de risques liés à l'activité et politique d'assurance	17
4. Éléments de politique financière	23
5. Résultat de la société Financière Agache	27
6. Renseignements concernant le capital de la Société	28
7. Questions administratives	28
8. Autorisations à caractère financier	29
9. Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux	30
10. Faits exceptionnels et litiges	33
11. Événements postérieurs à la clôture	34
12. Évolutions récentes et perspectives	34
Comptes consolidés	35
1. Compte de résultat consolidé	36
2. État global des gains et pertes consolidés	37
3. Bilan consolidé	38
4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	39
5. Tableau de variation de la trésorerie consolidée	40
6. Annexe aux comptes consolidés	42
7. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	99
Comptes annuels	101
1. Bilan	102
2. Compte de résultat	104
3. Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	106
4. Annexe aux comptes annuels	107
5. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	116
Honoraires perçus en 2012 par les Commissaires aux comptes	117
Déclaration du Responsable du Rapport financier annuel	119



Rapport de gestion du Conseil d'administration

1. Résultats consolidés	6
2. Résultats par groupe d'activités	8
2.1. Christian Dior Couture	8
2.2. Vins et Spiritueux	10
2.3. Mode et Maroquinerie	11
2.4. Parfums et Cosmétiques	12
2.5. Montres et Joaillerie	14
2.6. Distribution sélective	15
3. Facteurs de risques liés à l'activité et politique d'assurance	17
3.1. Risques stratégiques et opérationnels	17
3.2. Politique d'assurance	20
3.3. Risques financiers	21
4. Éléments de politique financière	23
4.1. Commentaires sur la variation de la trésorerie consolidée	24
4.2. Commentaires sur le bilan consolidé	25
5. Résultat de la société Financière Agache	27
6. Renseignements concernant le capital de la Société	28
7. Questions administratives	28
7.1. Liste des mandats et fonctions des Administrateurs	28
7.2. Composition du Conseil d'administration	28
8. Autorisations à caractère financier	29
8.1. État des délégations et autorisations en cours	29
8.2. Autorisations proposées à l'Assemblée générale	29
9. Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux	30
9.1. Mandats d'Administrateur à renouveler	30
9.2. Mandats d'Administrateur en cours	30
10. Faits exceptionnels et litiges	33
11. Événements postérieurs à la clôture	34
12. Évolutions récentes et perspectives	34



Le présent Rapport retrace les événements qui ont marqué la vie du groupe Financière Agache en 2012.

1. Résultats consolidés

Les ventes de l'exercice 2012 du groupe Financière Agache s'élèvent à 29 287 millions, en hausse de 19 % par rapport à l'exercice précédent.

Les ventes ont bénéficié de la hausse des principales devises de facturation du Groupe par rapport à l'euro, notamment celle de 8 % en moyenne pour le dollar US.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le périmètre des activités consolidées a enregistré les évolutions suivantes : dans les Montres et Joaillerie, consolidation de Bulgari au 30 juin 2011 ; dans le groupe d'activités Distribution sélective, consolidation au 1^{er} juin 2011 d'Ile de Beauté, l'une des principales enseignes de distribution de parfums et cosmétiques en Russie. Ces évolutions du périmètre de consolidation ont un effet positif de 3 points sur la variation du chiffre d'affaires annuel.

À taux de change et périmètre comparables, la croissance des ventes s'établit à 9,5 %.

Le résultat opérationnel courant du Groupe s'établit à 6 014 millions d'euros, en hausse de 13 % par rapport à 2011. Le taux de marge opérationnelle courante sur ventes s'élève à 21 %, en baisse de 1 point par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel, après prise en compte des autres produits et charges opérationnels (charge nette de 180 millions d'euros en 2012 contre une charge nette de 84 millions d'euros en 2011),

Les principaux éléments financiers s'établissent comme suit :

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Ventes	29 287	24 615	21 112
Résultat opérationnel courant	6 014	5 314	4 327
Résultat opérationnel	5 834	5 230	4 193
Résultat net	3 896	3 441	3 265
dont part du Groupe	1 035	912	907

L'évolution des ventes des groupes d'activités est la suivante :

- Les ventes de Christian Dior Couture s'établissent à 1,2 milliard d'euros, en croissance de 24 % à taux courants et de 17 % à taux constants par rapport à 2011. Les ventes en boutiques ont progressé de 31 % à taux courants (23 % à taux constants). Toutes les lignes de produits ont contribué à cette performance.
- Les ventes du groupe d'activités Vins et Spiritueux sont en hausse de 17 % en données publiées. Bénéficiant d'un effet de change positif de 6 points, les ventes du groupe d'activités sont en hausse de 11 % à taux de change et périmètre comparables. Cette performance est réalisée grâce à une progression des volumes et à une politique soutenue de hausses de prix conforme à la stratégie de valeur poursuivie. Cette forte reprise des ventes se confirme notamment dans les pays asiatiques où

s'établit à 5 834 millions d'euros et ressort en hausse de 12 % par rapport à 2011.

Le résultat financier de l'exercice est négatif de 70 millions d'euros. En 2011, il était négatif de 323 millions d'euros.

Le coût global de la dette financière nette est en recul et représente une charge de 211 millions d'euros, contre 230 millions l'exercice précédent. Le Groupe a bénéficié en 2012 d'une baisse du coût moyen de la dette financière nette, qui a plus que compensé la hausse de l'encours moyen. Les autres produits et charges financiers sont positifs de 141 millions d'euros sur l'exercice, à comparer à un montant négatif de 93 millions d'euros en 2011. Ce résultat positif est essentiellement constitué des dividendes provenant de la participation du Groupe dans Hermès, en progression sensible en raison d'un dividende exceptionnel.

Le taux effectif d'impôt du Groupe s'établit à 33 %, contre 30 % en 2011.

La part dans les résultats des sociétés mises en équivalence en 2012 s'élève à 49 millions d'euros, contre 10 millions d'euros en 2011.

Le résultat net consolidé s'établit à 3 896 millions d'euros contre 3 441 millions d'euros en 2011. Le résultat net consolidé, part du Groupe s'élève à 1 035 millions d'euros contre 912 millions d'euros en 2011.

la demande est très dynamique. La Chine reste le deuxième marché du groupe d'activités Vins et Spiritueux.

- La croissance organique des activités Mode et Maroquinerie est de 7 %, pour 14 % en données publiées. La performance de ce groupe d'activités profite de la solide performance de Louis Vuitton qui enregistre une croissance de ses ventes à deux chiffres. Céline, Loewe, Givenchy, Berluti, Donna Karan et Marc Jacobs confirment leur potentiel et réalisent sur l'année 2012 des croissances également à deux chiffres.
- Les ventes du groupe d'activités Parfums et Cosmétiques sont en hausse de 8 % à taux de change et périmètre comparables et de 13 % en données publiées. Toutes les marques ont enregistré de bonnes performances. Ce rebond confirme l'efficacité de la stratégie de valeur fermement maintenue par les marques

du Groupe face aux tensions concurrentielles engendrées sur les marchés par la crise économique. Le groupe d'activités Parfums et Cosmétiques a sensiblement augmenté son chiffre d'affaires aux États-Unis.

- Les ventes du groupe d'activités Montres et Joaillerie sont en hausse de 6 % à taux de change et périmètre comparables, et de 46 % en données publiées. L'effet périmètre positif lié à l'intégration de Bulgari depuis le 30 juin 2011 est de 34 %. La reconstitution des stocks des détaillants et la reprise de la demande des clients ont été favorables. L'Europe et le Japon constituent, pour l'ensemble des marques, les zones les plus dynamiques.

- La croissance publiée des ventes des activités de Distribution sélective est de 22 % et de 14 % à taux de change et périmètre comparables. L'effet périmètre positif de 2 % est lié à l'intégration depuis juin 2011 de l'enseigne de distribution russe de parfums et cosmétiques Ile de Beauté. La performance est tirée à la fois par Sephora dont les ventes progressent très sensiblement dans toutes les régions du monde et par DFS qui réalise une excellente progression, portée tout particulièrement par le développement continu du tourisme chinois dont bénéficient ses implantations à Hong Kong, Macao et Hawaï.

Ventes et résultat opérationnel courant par groupe d'activités

<i>(en millions d'euros)</i>	Ventes			Résultat opérationnel courant		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Christian Dior Couture	1 238	1 000	826	131	85	35
Vins et Spiritueux	4 122	3 511	3 250	1 250	1 092	919
Mode et Maroquinerie	9 926	8 712	7 581	3 264	3 075	2 555
Parfums et Cosmétiques	3 613	3 195	3 076	408	348	332
Montres et Joaillerie	2 836	1 949	985	334	265	128
Distribution sélective	7 879	6 436	5 378	854	716	536
Autres activités et éliminations	(327)	(188)	16	(227)	(267)	(178)
TOTAL	29 287	24 615	21 112	6 014	5 314	4 327

Par groupe d'activités, la répartition des ventes du Groupe varie sensiblement, conséquence de la consolidation au 30 juin 2011 de Bulgari dans les Montres et Joaillerie dont la part augmente de 2 points à 10 %. La part de la Distribution sélective augmente de 1 point à 27 %. Les parts de la Mode et Maroquinerie et des Parfums et Cosmétiques baissent de 1 point et s'établissent respectivement à 34 % et 12 %. Les parts respectives des Vins et Spiritueux et de Christian Dior Couture restent stables à 14 % et 4 %.

Investissements

Le solde net des opérations d'investissement (acquisitions et cessions) se traduit par un décaissement de 2 028 millions d'euros. Il comprend d'une part, des investissements d'exploitation nets pour 1 851 millions d'euros, et d'autre part, des investissements financiers nets pour 177 millions d'euros.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'élèvent à 69 millions en 2012 (contre 63 millions en 2011 et 46 millions en 2010). Ces montants couvrent principalement les dépenses de recherche scientifique et de développement des produits de soin et de maquillage dans l'activité Parfums et Cosmétiques.

Effectifs

L'effectif inscrit du Groupe au 31 décembre 2012 s'élève à 110 541 personnes, contre 101 155 personnes fin 2011.

Commentaires sur les effets de l'évolution des parités monétaires et des variations de périmètre

Les effets de l'évolution des parités monétaires sont déterminés par conversion des comptes de la période des filiales ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'euro aux taux de change de l'exercice précédent, à l'exclusion de tout autre retraitement.

Les effets des variations de périmètre sont déterminés en déduisant :

- pour les acquisitions de l'exercice, les ventes réalisées durant l'exercice par les entités acquises, à compter de leur entrée en consolidation ;
- pour les acquisitions de l'exercice précédent, les ventes de l'exercice réalisées au cours des mois durant lesquels les entités acquises n'étaient pas consolidées lors de l'exercice précédent ;

et en ajoutant :

- pour les cessions de l'exercice, les ventes de l'exercice précédent réalisées au cours des mois durant lesquels les entités cédées ne sont plus consolidées durant l'exercice ;
- pour les cessions de l'exercice précédent, les ventes réalisées durant l'exercice précédent par les entités cédées.



2. Résultats par groupe d'activités

2.1. CHRISTIAN DIOR COUTURE

2.1.1. Faits marquants

L'exercice 2012 a été marqué par les éléments suivants :

Fort pouvoir d'attraction des produits

La stratégie d'excellence de Dior s'est traduite par une demande forte des collections de Maroquinerie et de Prêt-à-porter, ainsi que par le succès des créations en Horlogerie et Joaillerie. Enfin, la Haute Couture a réalisé une excellente performance.

Progression des ventes du réseau en propre soutenue dans l'ensemble du monde

L'activité de détail du réseau en propre a progressé de 31 % à taux courants et de 23 % à taux constants. Cette remarquable croissance provient de toutes les zones géographiques, en dépit d'incertitudes conjoncturelles au deuxième semestre.

Croissance significative du résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à 131 millions d'euros en 2012. Il croît de 54 % par rapport à 2011 grâce à l'augmentation des ventes et à l'amélioration continue de la marge brute.

Investissements soutenus et sélectifs

Christian Dior Couture poursuit une expansion qualitative de son réseau de distribution.

Des rénovations majeures ont ainsi eu lieu à Tokyo (Ginza), Pékin (Financial Street), Milan, Taïwan (Taïpei), Moscou (GUM), Prague et aux États-Unis (Beverly Hills).

Le réseau s'est également enrichi de nouvelles boutiques en Chine (Wuhan, Shenyang) et à Taïwan (Taichung) ainsi que de deux boutiques Homme à New York et Miami.

Le réseau compte ainsi 205 points de vente au 31 décembre 2012 dont 1 pour John Galliano SA.

Communication dédiée à la Marque et à son savoir-faire

Les premiers défilés Haute Couture et Prêt-à-porter Femme du nouveau Directeur artistique Raf Simons ont reçu un excellent accueil.

Un défilé Haute Couture a été réalisé à Shanghai. À cette occasion, les décors des salons parisiens ont été entièrement recréés sur place. À Paris, la Biennale des antiquaires a été l'occasion de montrer le savoir-faire en Haute Joaillerie, ainsi que la collection *Dear Dior*.

Une exposition « Lady Dior As Seen By » mise en scène par des artistes plasticiens et photographes internationaux a eu lieu lors des réouvertures des boutiques à Tokyo, Milan et Shanghai.

La campagne institutionnelle « Secret Garden » réalisée dans les jardins du château de Versailles a connu une audience exceptionnelle. Des campagnes publicitaires ont mis en avant, dans le monde entier, le *Lady Dior* avec Marion Cotillard, le sac *Miss Dior* et la montre *Dior VIII*.

2.1.2. Résultats consolidés de Christian Dior Couture

Les ventes consolidées s'établissent à 1 238 millions d'euros, en croissance de 24 % à taux courants et de 17 % à taux constants. Le chiffre d'affaires du deuxième semestre a progressé de 20 % à taux courants et de 14 % à taux constants.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 131 millions d'euros, en hausse de 46 millions d'euros. L'amélioration de la rentabilité opérationnelle traduit une amélioration sensible de la marge brute.

Le résultat opérationnel s'élève à 132 millions d'euros après prise en compte des autres produits et charges opérationnels de 1 million d'euros, liés principalement à des reprises de provisions.

Le résultat financier est une charge de 15 millions d'euros contre une charge de 17 millions d'euros en 2011. La dette nette s'est légèrement améliorée.

La charge d'impôt est de 40 millions d'euros.

Le résultat net, part du Groupe s'élève à 72 millions d'euros, la part revenant aux minoritaires s'élevant à 6 millions d'euros.

2.1.3. Analyse des ventes par activités

(en millions d'euros)	2012	2011	Variation à taux courants	Variation à taux constants
Activités sous licences	29	35	- 15 %	- 18 %
Ventes en gros	107	123	- 13 %	- 14 %
Ventes au détail et divers	1 102	842	+ 31 %	+ 23 %
TOTAL	1 238	1 000	+ 24 %	+ 17 %

Activités sous licences

L'arrêt de la licence de Christian Dior Couture sur la téléphonie a contribué à la baisse des redevances.

La catégorie lunettes, appuyée sur une politique très sélective en matière de réseau de distribution, continue à progresser.

Ventes en gros

La stratégie de distribution plus sélective auprès des clients multimarques s'est traduite par une diminution du poids relatif de ce segment dans nos ventes.

Ventes au détail et divers

(en millions d'euros)	2012	2011	Variation à taux courants	Variation à taux constants
Europe et Moyen-Orient	493	388	+ 27 %	+ 24 %
Amériques	101	79	+ 27 %	+ 18 %
Asie-Pacifique	508	375	+ 35 %	+ 24 %
TOTAL	1 102	842	+ 31 %	+ 23 %

- Les ventes de détail ont continué à enregistrer une très belle progression : leur croissance annuelle atteint 31 % à taux courants et 23 % à taux constants.
- L'ensemble des zones a connu une croissance à deux chiffres à taux courants ainsi qu'à taux constants. La zone Asie-Pacifique a connu une croissance exceptionnelle à 35 %. L'Europe et les Amériques ont également enregistré des progressions très satisfaisantes à 27 %.
- Dans le réseau, l'année 2012 a été riche en événements. Les moments forts ont été notamment les inaugurations de Shenyang et Wuhan en Chine, de Taichung à Taïwan, de Miami mais aussi les réouvertures de Milan, de Taïpei (Taïwan) et de Tokyo Ginza.
- En matière de produits, la Maroquinerie a vu le développement de nouvelles lignes de sacs, *Miss Dior* et *Diorissimo*, aux côtés de l'emblématique *Lady Dior*.

- Le Prêt-à-porter Homme et le Prêt-à-porter Femme ont eux aussi connu une croissance remarquable des ventes, notamment dans les marchés en fort développement.
- Christian Dior Couture a affirmé sa montée en puissance dans l'horlogerie avec le lancement de la *Dior VIII Blanche*, tout en poursuivant le développement de la Haute Joaillerie notamment avec *Dear Dior*.

2.1.4. Perspectives

En 2013, Christian Dior Couture poursuivra sa stratégie d'excellence sur le triptyque produits - boutique - communication en mettant en œuvre ses savoir-faire d'exception et sa capacité d'innovation.

2013 sera riche en événements qui soutiendront les ambitions de croissance de nos marchés stratégiques et de développement de nouveaux segments porteurs.



2.2. VINS ET SPIRITUEUX

2.2.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Vins et Spiritueux a réalisé en 2012 des ventes de 4 122 millions d'euros, soit une hausse de 17 % en données publiées et de 11 % à taux de change et périmètre comparables.

Le résultat opérationnel courant du groupe d'activités Vins et Spiritueux s'établit à 1 250 millions d'euros, en hausse de 14 % par rapport à 2011. Cette performance résulte à la fois de l'augmentation des ventes en volume mais également d'une politique soutenue de hausse de prix. La maîtrise des coûts ainsi que l'effet positif des variations monétaires sur les résultats de cette activité ont permis de partiellement compenser le renforcement des investissements publi-promotionnels ciblés sur les marchés stratégiques. Le taux de marge opérationnelle sur ventes de cette activité baisse de 1 point à 30 %.

2.2.2. Principaux développements

Champagnes et vins

Moët & Chandon consolide sa position de leader mondial du champagne grâce au développement des marchés émergents couplé à une belle performance au Japon et en Australie et à une stratégie de valeur réaffirmée aux États-Unis. La marque lance avec succès un nouveau millésime, le *Grand Vintage 2004*. La nouvelle cuverie Mont Aigu, première étape d'un projet d'envergure, complète la capacité de production des sites historiques tout en plaçant la maîtrise de la qualité au cœur de ses objectifs.

La forte progression des ventes de **Dom Pérignon**, notamment au Japon, est soutenue par les lancements réussis des deux millésimes *Dom Pérignon 2005* et *Dom Pérignon Rosé 2000*. La Maison fait vivre son concept de « Force de Création », réunissant des créateurs de renom lors d'événements exceptionnels.

Mercier, marque de référence en France, continue de développer sa présence dans la restauration traditionnelle.

Veuve Clicquot mène avec succès sa stratégie de création de valeur à travers de nombreuses innovations comme *Poncardine* ou *Suit Me*. Sa communication est articulée autour des événements *Season* associés notamment aux tournois de polo organisés à New York et Los Angeles. *Veuve Clicquot Rosé* confirme ses excellents résultats. La Maison connaît, à l'instar des autres marques de champagne, une forte progression au Japon et en Australie et poursuit sa croissance sur les marchés émergents comme la Russie, le Brésil et l'Amérique du Sud.

Les ventes de **Ruinart** continuent de progresser en France et se développent à l'international, en particulier en Asie, en Afrique et en Amérique latine. La collection *Miroir* par Hervé Van der Straeten consolide le succès de l'emblématique *Ruinart Blanc de Blancs*. De plus en plus engagée dans le monde de l'art contemporain, la Maison est aujourd'hui le champagne officiel de nombreuses foires internationales.

Krug connaît une bonne croissance en Europe et fait preuve d'une belle dynamique au Japon et en Asie-Pacifique. Le redéploiement de la Maison aux États-Unis se poursuit. Krug réaffirme son caractère exceptionnel et unique à travers ses « Lieux éphémères » à New York, Paris et Londres, ainsi que ses « Voyages Ambassades ».

Les vins pétillants et tranquilles d'**Estates & Wines** enregistrent une nouvelle croissance significative. Chandon poursuit sa forte progression et lance avec succès sa cuvée innovante Chandon Délice. Les vins tranquilles qui bénéficient d'une montée en gamme réalisent d'excellentes performances.

Le large éventail de millésimes de **Château d'Yquem** bénéficie d'une demande croissante dans les marchés émergents. Les prix des rares flacons mythiques proposés lors de ventes aux enchères ont confirmé le statut légendaire du domaine. Château Cheval Blanc conforte sa place de 1^{er} Grand Cru Classé A.

Cognac et Spiritueux

Dans la continuité de 2011, le cognac **Hennessy** connaît une forte croissance à laquelle contribuent toutes les qualités et l'ensemble des régions. Leader mondial du cognac, en volume comme en valeur, la Maison atteint en 2012 des sommets historiques. Son avancée rapide est toujours portée par l'Asie où, dans un contexte de développement maîtrisé des volumes de ses qualités de prestige, les qualités jeunes affichent une belle dynamique comme en témoignent les débuts très prometteurs de *Classism* en Chine.

Hennessy progresse sur l'ensemble du marché asiatique, avec le maintien de positions fortes à Taïwan, au Vietnam, en Malaisie et en Chine, où le million de caisses vendues est largement dépassé. La marque réaffirme sa position de leader sur le continent américain tout en progressant fortement sur de nombreux territoires porteurs comme le Mexique, l'Europe de l'Est, le Nigéria, l'Afrique du Sud et les Caraïbes.

Les whiskies single malt **Glenmorangie** et **Ardbeg** continuent d'afficher des progressions rapides dans leurs marchés clés. Glenmorangie augmente sa visibilité au Royaume-Uni en devenant le nouveau partenaire du tournoi de golf le plus prestigieux du monde, The Open. En référence à son expérience de maturation moléculaire à bord de la Station spatiale internationale, Ardbeg propose une édition limitée, *Galileo*, qui remporte un vif succès sur la plupart des marchés.

La vodka **Belvedere** connaît une bonne dynamique, en particulier hors des frontières américaines. Aux États-Unis, le lancement de la première campagne télévisée a marqué la fin d'année.

Le rhum **10 Cane** bénéficie de la visibilité accrue de son nouveau packaging et du changement de formule.

Wenjun poursuit son développement visant à devenir la première marque chinoise de luxe de baiju, alcool blanc le plus vendu dans le monde, et accroît fortement sa notoriété sur le territoire.

2.2.3. Perspectives

Les Maisons de Vins et Spiritueux maintiendront en 2013 le cap d'une stratégie de valeur associée à une politique ciblée d'innovation, visant à toujours renforcer leur désirabilité et leur rayonnement à travers le monde. Augmentation des prix et montée en gamme du mix produits seront activement poursuivies, accompagnées d'importants investissements en communication, notamment dans l'univers digital. Dans un contexte économique

incertain, Moët Hennessy maintient des ambitions solides dans les marchés matures et accentuera son développement dans les marchés émergents, notamment ceux d'Asie. Servi par un réseau mondial de distribution puissant et porté par des équipes ambitieuses et expérimentées, le groupe d'activités a en main les meilleurs atouts pour poursuivre une croissance rentable et harmonieuse et pour renforcer son leadership sur le marché des vins et spiritueux de prestige.

2.3. MODE ET MAROQUINERIE

2.3.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Mode et Maroquinerie enregistre en 2012 des ventes de 9 926 millions d'euros, soit une croissance organique de 7 % et de 14 % en données publiées.

Le résultat opérationnel courant de 3 264 millions d'euros est en croissance de 6 %. Louis Vuitton enregistre une hausse de son résultat opérationnel courant ; Céline, Loewe, Givenchy et Marc Jacobs confirment leur dynamique de croissance rentable. Le taux de marge opérationnelle sur ventes de ce groupe d'activités s'établit à 33 %.

2.3.2. Principaux développements

Louis Vuitton

Louis Vuitton réalise de nouveau une croissance à deux chiffres de ses ventes, progression d'autant plus remarquable que tous les métiers de la Maison y contribuent. La croissance des ventes s'accompagne toujours d'une rentabilité exceptionnelle : fort de sa cohérence stratégique et de l'excellence de ses savoir-faire, Louis Vuitton inscrit l'année 2012 dans la continuité d'une expansion maîtrisée et d'une créativité sans cesse renouvelée.

Dans un environnement mondial contrasté, les différentes clientèles confirment leur attachement à la marque et leur adhésion à ses valeurs de qualité. La clientèle asiatique qui voyage de plus en plus hors de ses frontières continue ainsi de démontrer un fort dynamisme. La croissance des achats de la clientèle américaine est particulièrement remarquable. En Europe, Louis Vuitton réalise une progression soutenue, continuant de bénéficier pleinement de son exceptionnel pouvoir d'attraction auprès des clientèles locale et internationale.

En maroquinerie, la Maison a mis un accent particulier sur les lignes en cuir. La Maison a également poursuivi le développement de ses collections de Haute Maroquinerie qui témoignent entre toutes de l'excellence de ses savoir-faire artisanaux et du haut degré de sophistication qu'elle est à même d'offrir à sa clientèle. En fin d'année 2012, le « Cabinet d'Écriture » de Louis Vuitton, un espace consacré à cet univers bien connu de la Maison et souvent lié à celui du voyage, a été inauguré place Saint-Germain-des-Près à Paris.

Louis Vuitton a poursuivi le développement sélectif et qualitatif de son réseau de magasins. Après l'inauguration de la Maison de Rome Étoile et une première implantation en Jordanie, la réouverture en juillet de la Maison de Piazza 66 à Shanghai, coïncidant avec le 20^e anniversaire de la présence de la marque

en Chine, a constitué l'un des temps forts de l'année. Louis Vuitton s'est en outre implanté au Kazakhstan et a ouvert pour la première fois une boutique consacrée aux souliers dans le grand magasin Saks Fifth Avenue à New York. Enfin, l'inauguration de sa première boutique et du premier atelier de Haute Joaillerie place Vendôme à Paris ont marqué le second semestre.

Fendi

Fendi poursuit une expansion qualitative de son réseau de distribution de façon à accroître sa visibilité à travers des magasins plus spacieux mettant en valeur son offre orientée sur le haut de gamme. Sa présence dans les magasins multimarques est par ailleurs plus sélective. En maroquinerie, le sac emblématique *Baguette* réalise une année record à l'occasion de son 15^e anniversaire. Les autres lignes iconiques *Peekaboo* et *Selleria* maintiennent un développement soutenu tandis que le nouveau modèle *2jours* connaît de premiers résultats remarquables. Emblème de la marque par excellence, la fourrure bénéficie d'une visibilité accrue. Fendi procède à des ouvertures sélectives dans certains grands magasins haut de gamme en Europe et au Japon. L'expansion du réseau se poursuit au Mexique, au Moyen-Orient et en Asie avec notamment l'ouverture d'un magasin phare sur Canton Road à Hong Kong.

Autres marques

Céline réalise une performance remarquable avec un nouveau record de ventes et de résultat. La croissance est forte dans l'ensemble des zones géographiques et pour toutes ses catégories de produits. Le prêt-à-porter continue d'affirmer avec force l'identité de la marque à travers ses éléments de modernité iconique, d'intemporalité et de qualité. La maroquinerie poursuit son essor rapide grâce au succès de ses lignes iconiques *Luggage*, *Cabas* et *Classic* ainsi que des innovations de l'année comme le *Trapèze*. Céline entame un programme de rénovation et d'agrandissement de son réseau de magasins qui s'accéléra en 2013.

Marc Jacobs enregistre une progression soutenue avec notamment un développement rapide en Asie et au Japon. La dynamique de la marque est portée par le succès continu de sa ligne *Collection* éponyme. Avec une position forte sur le segment porteur de la mode contemporaine, la seconde ligne *Marc by Marc Jacobs* confirme son succès, tirant profit d'une sophistication accrue. La nouvelle ligne *Denim* réalise une belle année.

Donna Karan poursuit sa stratégie dont les axes majeurs sont l'expansion qualitative de son réseau de distribution et le renforcement de ses créations reflétant l'énergie new-yorkaise qui est au cœur de ses valeurs. La marque bénéficie en 2012 de la reprise



en direct de la ligne *DKNY Jeans* dont le nouveau positionnement alliant un style chic et décontracté connaît un excellent accueil. Donna Karan capitalise sur le succès de sa collection d'accessoires *DKNY* et étend sa présence à travers le monde avec notamment la poursuite de son implantation en Chine et l'ouverture de ses premiers magasins en Russie.

Loewe accomplit de bonnes performances en termes de ventes et de profit. Sa ligne de maroquinerie emblématique *Amazona* et celle, plus récente, *Flamenco* continuent de susciter une forte demande. La marque poursuit le déploiement de son concept de boutique créé par l'architecte Peter Marino. Un magasin phare est inauguré à Barcelone Paseo de Gracia, à côté duquel le musée Galeria Loewe ouvre ses portes. Son site de production de Getafe s'agrandit avec l'ouverture prochaine d'un centre dédié à la coupe du cuir et d'une école de maroquinerie.

Sous l'impulsion du duo Humberto Leon et Carol Lim, **Kenzo** retrouve l'énergie et l'esprit jeune et moderne à l'origine de son succès. La Maison bénéficie de fortes retombées presse des premières collections, soutenues par une nouvelle campagne de communication réalisée par Jean-Paul Goude.

Givenchy réalise une excellente année et atteint un niveau record de ventes et de résultat. Les accessoires et le Prêt-à-porter Homme connaissent en particulier une forte progression. En maroquinerie, le sac *Antigona* confirme son succès et devient un nouveau modèle iconique au même titre que les lignes *Nightingale* et *Pandora*. La Maison renforce ses positions en Chine.

Thomas Pink continue de renforcer son positionnement de spécialiste de la chemise haut de gamme au chic très britannique. La marque poursuit son expansion dans les marchés clés avec la signature d'une joint-venture avec un partenaire chinois et l'inauguration de sa présence en Afrique du Sud et en Inde. Ses ventes en ligne connaissent un fort développement.

Pucci poursuit le renouveau de son image de marque reflétée dans sa nouvelle campagne de communication. Le nouveau concept de magasin est déployé avec notamment un nouveau magasin phare à New York et une première implantation en Chine continentale.

2.4. PARFUMS ET COSMÉTIQUES

2.4.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Parfums et Cosmétiques a réalisé en 2012 des ventes de 3 613 millions d'euros. À taux de change et périmètre comparables, l'évolution des ventes est en hausse de 8 % et de 13 % en données publiées.

Son résultat opérationnel courant s'élève à 408 millions d'euros, en hausse de 17 % par rapport à 2011. Cette hausse est tirée par Parfums Christian Dior, Benefit, Guerlain et Parfums Givenchy qui améliorent leur résultat, grâce au succès de leurs lignes de produits phares et à une forte dynamique d'innovation. Le taux de marge opérationnelle sur ventes de ce groupe d'activités reste stable à 11 %.

Berluti connaît un développement rapide porté par son renouveau créatif et une présence internationale renforcée. Les collections de prêt-à-porter dessinées par le Directeur artistique Alessandro Sartori et les nombreuses nouveautés dans l'univers du soulier rencontrent un excellent accueil. Berluti acquiert la société Arnys, spécialiste de la grande mesure masculine, et le bottier Anthony Delos. Le nouveau concept de boutiques offrant l'ensemble des catégories de produits de la Maison commence à être déployé.

2.3.3. Perspectives

Louis Vuitton maintiendra en 2013 sa forte dynamique d'innovation et continuera de cultiver sa désirabilité dans ses différents univers de produits. En parallèle au développement de l'iconique toile *Monogram*, de belles initiatives seront consacrées aux lignes en cuir et aux collections de Haute Maroquinerie. La Maison poursuivra le développement qualitatif de son réseau de distribution avec pour constante ambition de faire de chacun de ses magasins un lieu d'exception offrant à ses clients une expérience unique. Forte du talent de ses équipes et de leur culture de l'excellence, elle continuera d'optimiser son organisation pour accompagner la croissance de ses ventes et renforcer les différents pôles d'expertise qui constituent son univers.

Fendi continuera à mettre l'accent sur le développement de son offre haut de gamme et de la fourrure. L'ouverture de magasins plus spacieux marquera l'extension de son réseau de distribution. Les magasins de New Bond Street à Londres, de l'avenue Montaigne à Paris et de via Montenapoleone à Milan seront parmi les futures vitrines du nouveau concept de magasin en cours de déploiement.

Portées par leur élan créatif, les **autres marques** continueront à se développer en 2013 sur leurs marchés stratégiques. Elles mettront en valeur leur identité forte et différenciante pour consolider leur croissance, confirmant la pertinence des choix stratégiques opérés. La créativité, l'excellence et le savoir-faire des équipes renforceront l'efficacité des actions entreprises sur l'ensemble des paramètres de leur modèle de développement.

2.4.2. Principaux développements

Parfums Christian Dior

Porté par le rayonnement de la marque, **Parfums Christian Dior** continue d'afficher une excellente performance. L'axe parfum bénéficie de la forte vitalité de ses lignes emblématiques. *J'adore* renforce sa première place en France et gagne des parts de marché dans tous les pays. *Miss Dior* ouvre une nouvelle page de son histoire avec le lancement de son *Eau Fraîche* et de *Miss Dior Le Parfum*. *Dior Homme Sport* enregistre une forte croissance qui le place parmi les leaders des lignes masculines. À noter également le succès des relancements majeurs d'*Eau Sauvage Parfum* et de deux déclinaisons de *Dior Addict*. La *Collection Privée Christian Dior* s'enrichit de deux nouvelles fragrances exclusives.

Le maquillage poursuit sa dynamique internationale à travers les lancements réussis du mascara *Diorshow New Look* et de *Diorskin Nude*. Le succès du nouveau rouge à lèvres *Dior Addict Extrême* vient confirmer la place de numéro un de *Dior Addict Lipstick* sur les principaux marchés.

Dans le domaine du soin, la ligne premium *Prestige*, emblématique du savoir-faire de la Maison en matière d'innovation haut de gamme, connaît une croissance soutenue.

Guerlain

Guerlain poursuit sa forte dynamique de croissance. Grâce à l'originalité de sa création et à l'excellence de son exécution opérationnelle, *La Petite Robe Noire* réalise une performance exceptionnelle et se hisse à la deuxième place du marché français seulement huit mois après son lancement. *Orchidée Impériale* maintient sa progression à deux chiffres, confirmant sa position de pilier du soin Guerlain.

La Maison concentre son développement sur ses marchés prioritaires, notamment en Chine et en France, où elle gagne des parts de marché pour la 6^e année consécutive. Guerlain continue à affirmer son statut de grand nom du luxe et renforce sa distribution sélective avec désormais près de 100 points de vente exclusifs dans le monde.

Autres marques

Parfums Givenchy connaît de bonnes performances en Russie, en Chine, au Moyen-Orient et en Amérique latine. Les lignes les plus dynamiques sont *Dablia Noir*, déployé au plan mondial en 2012, et *Play pour Homme* enrichi d'une version *Sport*. Le segment du maquillage est en forte progression notamment grâce au succès du mascara *Noir Couture* et à une extension de sa distribution.

L'activité de **Kenzo Parfums** bénéficie de la bonne tenue de sa nouvelle fragrance *KenzoHomme Sport*. La ligne *Madly Kenzo* étend sa distribution, notamment en Russie et en Amérique latine où elle réalise de bonnes avancées.

Fendi Parfums renforce ses positions dans de nombreux pays. *Fan di Fendi Extrême* et *Fan di Fendi pour Homme*, lancés en fin d'année, connaissent de premiers résultats prometteurs.

Fort d'un positionnement original, appréciée pour son style ludique et décalé, **Benefit** maintient son rythme de croissance à deux chiffres sur l'ensemble de ses marchés. Le mascara *They're Real!* et le fond de teint *Hello Flawless!* connaissent une forte demande. La marque accélère son développement en Asie du Sud-Est et inaugure sa présence dans de nouveaux marchés prometteurs comme les Philippines et le Vietnam.

Make Up For Ever réalise une nouvelle année de forte croissance à laquelle contribuent ses deux produits phares *HD* et *Aqua*. Deux nouveaux pays, le Brésil et le Mexique, sont inaugurés avec succès. Après Paris et Los Angeles, une nouvelle boutique en propre est ouverte à Dallas.

Parfums Loewe accentue son développement à l'international, notamment en Russie. Après son implantation réussie à Hong Kong, **Fresh** inaugure sa présence en Chine continentale. **Acqua di Parma** renforce sa distribution avec l'ouverture de deux nouveaux magasins à Milan et Paris.

2.4.3. Perspectives

Dans la continuité de la dynamique de 2012, l'année 2013 s'annonce riche en développements pour les marques de LVMH qui maintiendront une position offensive en termes d'innovation et d'investissements médias. Chacune dotée d'un fort potentiel de croissance, elles se fixent un nouvel objectif de gain de parts de marché.

Parfums Christian Dior continuera d'affirmer son statut de Maison de Haute Parfumerie et d'accroître sa visibilité et sa désirabilité en liaison avec la Couture. L'accent sera toujours sur le soutien de ses lignes phares. Le renforcement qualitatif de sa distribution à travers un programme ambitieux de rénovation constituera un axe de développement majeur.

Guerlain poursuivra le développement ambitieux de *La Petite Robe Noire* en France comme à l'international. La Maison affirmera son statut de Parfumeur d'exception par la conception d'une boutique phare, une réécriture de l'adresse mythique du 68, Champs-Élysées pour une ouverture au second semestre.

Parfums Givenchy célébrera le 10^e anniversaire de la ligne *Very Irrésistible* avec une nouvelle communication et lancera un nouveau parfum masculin qui s'inspirera de façon moderne des valeurs historiques de la Maison.

Chez **Kenzo Parfums**, la ligne *FlowerbyKenzo* sera enrichie d'une nouvelle interprétation. **Fendi Parfums** étoffera sa collection de fragrances avec le lancement, au second semestre, d'une nouvelle franchise féminine très luxueuse.

Benefit poursuivra son développement dans toutes les régions, axé sur des innovations efficaces et astucieuses. En Asie, la marque entamera son expansion sur les marchés indien et indonésien, qui constituent d'importants relais de croissance. **Make Up For Ever** étendra sa distribution au Moyen-Orient et en Asie, et renforcera sa communication, notamment dans l'univers digital.



2.5. MONTRES ET JOAILLERIE

2.5.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Montres et Joaillerie a réalisé en 2012 des ventes de 2 836 millions d'euros, soit une hausse de 6 % à taux de change et périmètre comparables et de 46 % en données publiées.

Le résultat opérationnel du groupe d'activités Montres et Joaillerie est de 334 millions d'euros, en hausse de 26 % par rapport à 2011. Cette forte augmentation provient essentiellement de l'intégration du résultat de Bulgari dont le taux de marge opérationnelle, plus faible que le taux moyen du groupe d'activités, conduit toutefois l'activité à présenter un taux de marge opérationnelle sur ventes en baisse de 2 points, à 12 %.

2.5.2. Principaux développements

TAG Heuer

TAG Heuer atteint en 2012 un nouveau record de ventes et de résultat. La marque réalise des performances particulièrement remarquables en Europe, au Japon et au Moyen-Orient et fait preuve d'une bonne résistance aux États-Unis. Elle continue d'illustrer son savoir-faire unique dans la maîtrise de la vitesse et de la précision à travers le modèle *MikrotourbillonS* présenté à la foire de Bâle et le chronographe *Carrera Mikrogrinder*, couronné par le Grand Prix de Genève. Son intégration industrielle se poursuit avec l'augmentation de la production en interne de ses mouvements automatiques *Calibre 1887* et la construction de sa nouvelle manufacture de mouvements. TAG Heuer s'affirme comme un acteur industriel suisse majeur, produisant également des boîtiers de montre dans son unité Cortech et des cadrans dans sa filiale ArteCad, intégrée depuis 2012 au sein du Groupe. Une nouvelle ligne féminine, la *Link Lady*, est lancée, incarnée par Cameron Diaz qui rejoint les ambassadeurs prestigieux de TAG Heuer. Un partenariat a été mis en place avec Oracle Team USA pour la coupe de l'America. Le réseau de distribution poursuit son extension et atteint près de 155 magasins en propre et en franchise.

Hublot

Hublot continue d'enregistrer une croissance remarquable en volume et en valeur. Sa ligne *Classic Fusion* connaît un succès croissant aux côtés des autres lignes emblématiques *King Power* et *Big Bang*. Une nouvelle version de cette dernière, lancée en partenariat avec Ferrari, incarne les valeurs de performance et de design partagées par les deux marques. Hublot réaffirme sa grande créativité et sa stratégie de montée en gamme via le développement de modèles de Haute Horlogerie et de joaillerie féminine. Innovation et technologie de pointe sont au rendez-vous avec les premiers modèles fabriqués avec son nouvel or inrayable *Magic Gold*. La marque augmente la production en interne de son mouvement chronographe UNICO et réalise de nombreuses complications à forte valeur ajoutée, récoltant ainsi les fruits de sa stratégie d'intégration de savoir-faire technologiques et industriels. Hublot accentue son expansion mondiale avec une vingtaine d'ouvertures, portant le nombre de points de vente à 54 fin 2012.

Zenith

Zenith poursuit sa forte progression dans le cercle très fermé des marques de manufacture de prestige. La collection, entièrement renouvelée au cours des trois dernières années, est recentrée sur les cinq lignes emblématiques de la marque. La visibilité de son célèbre mouvement chronographe *El Primero Striking 10th* en cohérence avec sa technologie d'avant-garde a été renforcée par l'importante couverture médiatique du saut supersonique de Felix Baumgartner qui portait à son poignet la montre *Stratos* de Zenith. Alors que la manufacture du Locle faisait l'objet d'une rénovation majeure, l'extension sélective du réseau de magasins s'est poursuivie sur les marchés à fort potentiel.

Bulgari

Bulgari réalise une bonne performance et poursuit son intégration au sein du groupe d'activités. La joaillerie bénéficie du succès des nouvelles créations enrichissant la ligne iconique *Serpenti* et la célèbre ligne *B.zero1*. La créativité de la Maison et le savoir-faire de ses artisans ont été mis à l'honneur lors de la Biennale des Antiquaires de Paris avec plus de cent nouvelles pièces présentées. Dans le segment des montres, la nouvelle *Bulgari Octo* se positionne comme la référence de la montre haut de gamme pour homme. Les ventes d'accessoires continuent à progresser, portées par les multiples déclinaisons du sac *Isabella Rossellini*. Tout en maintenant une distribution très sélective, les parfums poursuivent leur développement avec le lancement de *Bulgari Man* et *Mon Jasmin Noir*. Le succès de la collecte de fonds réalisée grâce aux ventes de la bague créée pour *Save the Children* fixe de nouveaux standards en matière de responsabilité sociale de l'entreprise. Le réseau de distribution poursuit sa montée en gamme grâce à un programme ambitieux d'agrandissement et de rénovation des magasins. La marque a inauguré sa présence au Brésil. Après Rome, Paris et Pékin, une nouvelle exposition rétrospective organisée à Shanghai a rendu hommage à son patrimoine joaillier et culturel.

Autres marques

Chaumet présente lors de la Biennale des Antiquaires la collection de Haute Joaillerie *12 Vendôme*, subtile alliance de modernité et de tradition française en lien avec son histoire. La Maison se renforce avec succès dans le domaine des montres joaillères et des montres masculines et poursuit son expansion en Chine. Les Montres Dior accentuent leur montée en gamme avec de nouveaux modèles de la collection *Dior VIII* et les séries limitées *Grand Bal*, s'inscrivant dans la vision et les traditions d'excellence de la Maison de Couture. Cette stratégie s'accompagne d'une sélectivité toujours plus forte du réseau de distribution.

Référence sur le segment du diamant solitaire, De Beers met en scène tout son savoir-faire dans sa dernière collection de Haute Joaillerie *Imaginary Nature*. Poursuivant son expansion en Chine, la Maison ouvre à Shanghai sa quatrième boutique dans le pays. Avec ses créations très contemporaines, Fred enregistre un développement rapide ciblé en France et au Japon. Sa ligne iconique *Force 10* poursuit sa progression et une nouvelle collection, *Baie des Anges*, est lancée.

2.5.3. Perspectives

Les tendances favorables des derniers mois de l'année permettent d'aborder l'année 2013 avec confiance et détermination dans un environnement économique pourtant incertain. Ciblés sur les principaux marchés, des investissements significatifs en marketing et communication continueront à renforcer l'image et la visibilité de toutes les marques de montres et de joaillerie.

Le réseau de distribution poursuivra son expansion en Chine à travers l'ouverture de nouvelles boutiques et continuera à s'étendre sur d'autres marchés stratégiques. L'ensemble des Maisons soutiendra le développement des lignes de produits iconiques, tout en maintenant un contrôle rigoureux des coûts et en s'attachant à développer les synergies qui peuvent être mises en œuvre, en particulier dans le domaine industriel.

2.6. DISTRIBUTION SÉLECTIVE

2.6.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Distribution sélective a réalisé en 2012 des ventes de 7 879 millions d'euros, en hausse de 22 % et de 14 % à taux de change et périmètre comparables. Son résultat opérationnel courant s'élève à 854 millions d'euros, en hausse de 19 % par rapport à 2011.

Le taux de marge opérationnelle sur ventes du groupe d'activités Distribution sélective dans son ensemble reste stable à 11 %.

2.6.2. Principaux développements

DFS

DFS enregistre une nouvelle année de forte croissance en termes de ventes et de résultat, portée par le dynamisme des clientèles asiatiques dont bénéficient en particulier les destinations de Hong Kong et Macao. Trois concessions majeures ont été remportées en 2012 à l'aéroport de Hong Kong et DFS a vu sa concession renouvelée à l'aéroport de Los Angeles qui fait l'objet d'un remaniement important. L'ouverture à Hong Kong d'une troisième *Galleria* dans le quartier de Causeway Bay permet à DFS d'étendre sa présence au sein d'une destination touristique à fort potentiel.

Tout en continuant de bénéficier de la montée en puissance des clientèles asiatiques, DFS reste concentré sur la diversification de sa clientèle et de sa couverture géographique. Sa stratégie de montée en gamme se poursuit dans l'ensemble de ses destinations avec la rénovation de magasins existants et l'arrivée de nouvelles marques de luxe visant à renforcer la dynamique et l'attractivité de l'offre.

Miami Cruiseline

Miami Cruiseline, qui détient de fortes positions sur le marché des croisières, accomplit une solide performance. L'activité liée aux circuits en Asie et en Amérique du Sud connaît un développement rapide porté par la hausse des dépenses des passagers et l'accroissement des capacités des lignes de croisière. *Miami Cruiseline* poursuit la montée en gamme de ses boutiques et continue d'adapter son approche commerciale et son offre produits aux spécificités des régions et de la clientèle de chaque compagnie de croisière.

Sephora

Sephora continue à réaliser d'excellentes performances et gagne des parts de marché dans toutes ses zones d'implantation.

Unique acteur global de la distribution sélective de parfums et cosmétiques, *Sephora* propose une offre innovante associée à une palette unique de grandes marques sélectives. Ses services exclusifs se sont encore enrichis avec le développement des bars à beauté et des bars à ongles. Lancé aux États-Unis en 2011, le système de paiement mobile permettant de régler ses achats directement auprès d'un conseiller est étendu en 2012 en France où est également déployé un nouvel outil de personnalisation de la relation client en magasin, *MySephora*.

L'enseigne s'appuie sur un programme continu de développement des compétences des équipes afin d'offrir la meilleure expertise à sa clientèle. Au 31 décembre 2012, son réseau mondial s'établit à 1 398 magasins dans 30 pays. Trois nouveaux sites de vente en ligne sont lancés en Italie, au Canada et en Russie. Le site américain qui, entièrement revu, offre une expérience de vente en ligne inégalée, accentue sa progression. Une application mobile est par ailleurs lancée aux États-Unis et en France.

En Europe, *Sephora* renforce ses positions, notamment en France et en Italie où l'enseigne connaît un développement soutenu. Deux nouveaux pays, le Danemark et la Suède, sont inaugurés en 2012. En Russie, la chaîne *Ile de Beauté*, détenue à 65 % par *Sephora*, réalise une excellente performance. L'enseigne poursuit sa dynamique exceptionnelle aux États-Unis et confirme son succès au Canada. La rénovation de plusieurs magasins emblématiques à New York renforce la notoriété de la marque sur ce marché.

Sephora accentue son expansion en Chine tout en entamant un programme de rénovation de son réseau existant. Les avancées sont particulièrement rapides au Mexique, en Malaisie, à Singapour et au Moyen-Orient. L'enseigne inaugure ses premiers magasins sur les marchés à fort potentiel du Brésil et de l'Inde.

Le Bon Marché Rive Gauche

Le Bon Marché Rive Gauche réalise une bonne performance, portée par les secteurs du luxe et de la mode Femme. Premier grand magasin créé dans le monde, l'enseigne fête ses 160 ans en 2012. D'importants projets commerciaux ont été entrepris comme l'ouverture de nouvelles boutiques de luxe et l'inauguration d'un nouvel espace dédié à l'Homme qui allie une offre de grande qualité et des services uniques. La transformation de *La Grande Épicerie* de Paris a débuté avec l'inauguration d'une spectaculaire cave à vins qui établit un nouveau standard de qualité. Les nouveaux sites Internet du *Bon Marché Rive Gauche* et de *La Grande Épicerie* ont vu le jour en fin d'année.



2.6.3. Perspectives

DFS bénéficiera en 2013 de l'activité sur une année pleine de ses nouvelles concessions à l'aéroport de Hong Kong ainsi que de la poursuite des travaux d'agrandissement et de rénovation de ses magasins. L'attractivité de DFS sera renforcée par le déploiement de nouvelles façades pour les *Galleries* et par le développement de programmes innovants de marketing et de services. L'achèvement de la rénovation des *Galleries* de Macao, Hawaï et Singapour Scottswalk lui permettra d'enrichir son offre de produits. DFS restera attentif à toutes les opportunités de diversification de sa clientèle et de sa couverture géographique.

En bonne position pour tirer parti de l'internationalisation du marché des croisières, **Miami Cruiseline** poursuivra son programme de rénovation de boutiques et maintiendra ses efforts visant à affiner son approche commerciale et à cibler son offre en fonction des différentes clientèles.

Sephora maintiendra son expansion internationale ambitieuse, en particulier en Asie du Sud-Est et en Amérique latine. En Chine, l'ouverture d'un magasin phare à Shanghai constitue un des temps forts du début d'année. Mettant l'accent plus que jamais sur une stratégie tournée vers le client, Sephora étendra son programme de fidélité à de nouvelles régions et proposera de nouveaux services personnalisés. L'innovation dans les magasins et dans l'univers digital sera toujours au cœur des priorités, tant au niveau des produits que des services.

Le Bon Marché Rive Gauche continuera de se concentrer sur les valeurs d'exception qui lui confèrent son caractère unique de concept store et poursuivra le développement de ses projets commerciaux avec la création d'un nouvel espace dédié à l'horlogerie et aux accessoires et l'achèvement de la rénovation de La Grande Épicerie de Paris. Un nouveau programme de relation client sera mis en place.

3. Facteurs de risques liés à l'activité et politique d'assurance

3.1. RISQUES STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS

3.1.1. Image et notoriété du Groupe

Le Groupe est caractérisé par ses marques, un savoir-faire unique et des méthodes spécifiques de production, pour des produits vendus dans le monde entier. La notoriété des marques repose sur la qualité et l'exclusivité des produits et de leurs modes de distribution, ainsi que sur les politiques de communication et de promotion mises en œuvre. Des produits ou une politique de communication en inadéquation avec l'image des marques, des comportements inappropriés de la part des ambassadeurs de nos marques, des employés, distributeurs ou fournisseurs du Groupe, ainsi que la circulation dans les médias d'informations préjudiciables pourraient affecter la notoriété des marques et entraîner un effet défavorable sur les ventes. La valeur nette des marques, enseignes et des écarts d'acquisition inscrits au bilan du Groupe au 31 décembre 2012 s'élève à 21,8 milliards d'euros.

La vigilance du Groupe à l'égard de l'utilisation inappropriée par des tiers du nom de ses marques est extrême, dans le monde physique aussi bien que digital. Cette vigilance s'exerce notamment via l'enregistrement systématique des marques et noms de produits, que ce soit en France ou dans les autres pays, via une communication visant à limiter le risque de confusion entre les marques du Groupe et des marques de même nom, et via une veille constante associée, le cas échéant, à des recours juridiques. Les actions menées par le Groupe visent en particulier la mise en place d'un cadre juridique adapté au monde digital, afin d'établir les responsabilités des différents acteurs impliqués, un devoir de vigilance contre les actes illicites en ligne devant être partagé par l'ensemble des acteurs tout au long de la chaîne de valeur digitale.

Dans le cadre de ses activités Vins et Spiritueux, Parfums et Cosmétiques, et, dans une moindre mesure, Montres et Joaillerie, le Groupe vend une partie de ses produits à des distributeurs hors Groupe, ceux-ci assurant la vente au client final. La notoriété des produits repose donc en partie sur le respect par les distributeurs des exigences du Groupe en matière de mise en valeur des produits, de politique de communication, de gestion des prix de vente. Afin de se prémunir contre des pratiques inappropriées, les contrats de distribution encadrent strictement ces aspects, qui font également l'objet de contrôles réguliers de la part des Maisons.

En outre, le Groupe soutient et développe la notoriété de ses marques en collaborant avec des professionnels réputés et innovants dans leur domaine (direction artistique, œnologie, recherche en cosmétiques...), en impliquant le management au plus haut niveau dans les orientations stratégiques (collections, politiques de distribution, de communication), en respectant et mettant en avant la personnalité de chaque marque. Les collaborateurs du Groupe à tous les niveaux sont sensibilisés au respect de règles éthiques diffusées dans le Groupe. Enfin, afin de se prémunir contre le risque lié à la mise en cause publique

du Groupe ou de l'une de ses marques, le Groupe effectue une veille média constante et maintient en permanence un dispositif de gestion de crise.

3.1.2. Contrefaçon et réseaux de distribution parallèles

Les marques, savoir-faire et méthodes de production du Groupe peuvent être contrefaits ou copiés ; les produits du Groupe, notamment les articles de maroquinerie et les parfums et cosmétiques peuvent être distribués, en dehors de la volonté du Groupe, dans des réseaux de distribution parallèles, y compris les réseaux de vente sur Internet.

La contrefaçon et la distribution parallèle ont un effet défavorable immédiat sur le chiffre d'affaires et le résultat, et peuvent progressivement nuire à l'image de marque des produits concernés et à la confiance des consommateurs. Tous les moyens sont donc mis en œuvre pour lutter contre ces risques.

Pour agir contre la contrefaçon des produits, outre la protection systématique des marques et noms de produits mentionnée plus haut, des plans d'actions ont été développés, ayant pour objectif une collaboration étroite, dans les pays concernés, avec les autorités gouvernementales, les douanes, les avocats spécialistes de ces questions, et les acteurs du monde digital, que le Groupe sensibilise aux conséquences néfastes de la contrefaçon. Le Groupe est aussi très présent dans l'ensemble des organismes regroupant les grands noms de l'industrie du luxe, afin de promouvoir des actions concertées et un message commun au niveau mondial, seuls gages de succès. Le Groupe lutte également par divers moyens contre la vente de ses produits par des réseaux de distribution parallèles, notamment par le développement de la traçabilité des produits, l'interdiction de vente directe à ces réseaux, et des actions spécifiques permettant de mieux contrôler les circuits de distribution.

En dehors de l'Union européenne, le Groupe n'est pas soumis à des contraintes juridiques de nature à entraver sa politique de distribution sélective, ou à restreindre ses voies de recours contre des tiers distribuant sans agrément les produits du Groupe. Au sein de l'Union européenne, le droit de la concurrence vise dans son principe à garantir une stricte égalité de traitement aux différents acteurs, notamment dans le domaine de la distribution, constituant potentiellement une entrave aux sociétés refusant de distribuer leurs produits en dehors d'un réseau de distributeurs agréés. Toutefois, le Règlement européen de 1999 n° 2790/1999 sur les restrictions verticales, en autorisant le recours à la distribution sélective, a instauré une exemption à ce principe général, dans le cadre de laquelle le Groupe exerce ses activités, offrant ainsi une protection accrue à ses clients. L'exemption a été confirmée en avril 2010, lors du renouvellement du Règlement de 1999, et étendue aux ventes par Internet.



Cette protection juridique donne au Groupe des moyens supplémentaires de lutte contre la contrefaçon et la distribution parallèle de ses produits, lutte qui s'exerce dans le monde tant physique que digital.

La lutte contre la contrefaçon a engendré en 2012 des coûts internes et externes de 29 millions d'euros environ.

3.1.3. Obligations contractuelles

Dans le cadre de ses activités, le Groupe s'engage envers ses partenaires et notamment certains de ses fournisseurs sur des périodes pluri-annuelles (contrats de location et de concession, de distribution, d'approvisionnement en particulier). En cas d'interruption de ces contrats avant leur échéance, des indemnités sont généralement prévues au contrat qui représenteraient une charge sans contrepartie immédiate. Le montant total des engagements minimaux pris par le Groupe au titre des contrats pluri-annuels de location, de concession et d'approvisionnement s'élève à 7,5 milliards d'euros au 31 décembre 2012; ces engagements sont détaillés dans les Notes 30.1 et 30.2 de l'annexe aux comptes consolidés. Il n'existe cependant aucun contrat, pris individuellement, dont l'interruption serait de nature à entraîner des coûts significatifs au niveau du Groupe.

La conclusion de contrats engageant le Groupe sur des périodes pluri-annuelles fait l'objet d'un processus d'approbation au sein des Maisons, à un niveau adapté à l'importance des enjeux financiers et opérationnels. Les contrats sont revus par les services juridiques, en liaison avec les courtiers d'assurances.

En outre, le Groupe s'est engagé envers ses partenaires dans certaines activités à acquérir les participations que ceux-ci détiennent dans les activités concernées s'ils en font la demande, selon une formule de prix contractuelle. Cet engagement, évalué à 5 milliards d'euros au 31 décembre 2012, est enregistré au bilan du Groupe en Autres passifs non courants (voir Note 20 de l'annexe aux comptes consolidés).

Le Groupe s'est également engagé vis-à-vis de certains des actionnaires de ses filiales à distribuer un montant minimum de dividendes, sous réserve que la filiale dispose d'un montant suffisant de trésorerie. Ceci concerne notamment les activités Moët Hennessy et DFS, dont le montant de dividendes minimum est fixé contractuellement à 50% du résultat consolidé de ces entités.

3.1.4. Capacité du Groupe à anticiper les nouvelles attentes des clients

Les marques doivent identifier les nouvelles tendances, les changements de comportements et de goûts, afin de proposer des produits et des expériences en adéquation avec les attentes des consommateurs, sans laquelle le succès de leurs produits serait menacé. Par l'entretien de relations fortes et en constant renouvellement avec leurs sources d'inspiration traditionnelles, tels le monde de l'art, du sport, du cinéma, des nouvelles technologies..., les différentes marques du Groupe s'attachent à devancer et à répondre pleinement aux nouvelles attentes des

clients, dans le profond respect de l'identité et des affinités de chacune avec ces différents univers.

3.1.5. Exposition internationale du Groupe

Les risques et incertitudes liés à une présence internationale sont de diverses natures. Il s'agit de l'évolution du pouvoir d'achat de la clientèle, ou de la valeur des actifs d'exploitation localisés à l'étranger; il s'agit aussi des évolutions économiques qui ne sont pas nécessairement simultanées d'une zone à l'autre; il s'agit enfin des réglementations en matière de droit des sociétés, de fiscalité, de droits de douane ou restrictions à l'importation que peuvent imposer certains pays, et qui, le cas échéant, peuvent être pénalisantes pour le Groupe.

Afin de se prémunir contre les risques liés au non-respect par méconnaissance d'une évolution de la réglementation, le Groupe met en œuvre un dispositif de veille réglementaire dans toutes ses régions d'implantation.

Le Groupe est peu implanté dans des zones instables politiquement, les cadres législatifs et réglementaires des principaux pays d'implantation du Groupe étant bien établis. Il importe de souligner que l'activité est répartie principalement sur trois zones géographiques et monétaires : l'Asie, l'Europe occidentale et les États-Unis, ce qui compense en partie l'exposition aux risques décrits ici.

En outre, une part significative des ventes du Groupe est liée aux flux touristiques : ceci concerne particulièrement les activités de travel retail au sein de la Distribution sélective, ainsi que le groupe d'activités Mode et Maroquinerie, dont les magasins bénéficient de la clientèle des touristes. Des événements de nature à perturber ces flux (instabilité géopolitique, dégradation de l'environnement économique, catastrophe naturelle...) auraient un impact défavorable sur les ventes du Groupe.

Enfin, le Groupe participe activement aux discussions globales visant à conclure une nouvelle génération d'accords de libre-échange entre l'Union européenne et les pays tiers, qui concernent non seulement l'accès aux marchés des pays tiers, mais aussi la signature d'accords facilitant l'accès des touristes des pays tiers à l'Union européenne.

3.1.6. Sécurité du consommateur

Beaucoup de produits du Groupe sont soumis, en France, dans l'Union européenne et dans l'ensemble des pays où le Groupe exerce ses activités, à des réglementations spécifiques; celles-ci portent notamment sur les conditions de production ou de fabrication des produits, leur vente, la sécurité du consommateur, l'étiquetage des produits ou leur composition.

Au-delà de la sécurité industrielle, les sociétés du Groupe s'attachent à renforcer la sécurité et la traçabilité des produits afin d'augmenter la capacité d'anticipation et de réactivité en cas de rappel des produits.

Une veille jurisprudentielle a également été mise en place afin de maîtriser la dérive des risques de responsabilité, notamment ceux pouvant affecter les marques du Groupe.

3.1.7. Saisonnalité

Pratiquement toutes les activités du Groupe sont concernées par la saisonnalité; celle-ci se manifeste par la part des ventes sur le dernier trimestre de l'exercice, liée aux manifestations festives de fin d'année; cette part est d'environ 30 % pour l'ensemble des activités. Des événements imprévisibles sur les derniers mois de l'année peuvent ainsi affecter sensiblement le niveau d'activité et les résultats du Groupe.

3.1.8. Approvisionnements et compétences stratégiques

L'attractivité des produits du Groupe repose sur la disponibilité de certaines matières premières, en quantité suffisante mais aussi qualitativement, ces produits devant répondre aux critères de qualité exigés par le Groupe. Il s'agit notamment des approvisionnements en raisins et eaux-de-vie dans le cadre des activités Vins et Spiritueux, en cuirs, toiles et fourrures dans le cadre des activités Mode et Maroquinerie, mais aussi en composants horlogers, pierres et métaux précieux pour les activités Montres et Joaillerie. Afin de s'assurer des approvisionnements correspondant à ses exigences, le Groupe met en place des partenariats privilégiés avec les fournisseurs concernés. Tout en inscrivant dans la durée ce type de partenariats, le Groupe est constamment à la recherche de nouveaux fournisseurs pouvant répondre à ses exigences. À titre d'illustration, une évaluation du risque de défaillance des fournisseurs a été menée et des bonnes pratiques échangées, conduisant notamment à mettre en place des politiques de dédoublement des approvisionnements pour les produits stratégiques dans les parfums et cosmétiques.

En complément, pour certaines ressources rares ou dont la mise au point requiert un savoir-faire spécifique, tels les cuirs précieux ou les composants de Haute Horlogerie, le Groupe poursuit ponctuellement une stratégie d'intégration verticale.

Les métiers du Groupe requièrent également des compétences particulières, par exemple dans le domaine de la maroquinerie ou de l'horlogerie. Afin de garantir la pérennité de ces savoir-faire, le Groupe mène des actions en faveur de la formation et de la sauvegarde de ces métiers, indispensables à la qualité de ses produits, notamment à travers une action pour la reconnaissance de la spécificité des métiers du luxe comme métiers « d'excellence », avec des critères propres au secteur économique du luxe et permettant de mieux répondre à ses besoins et exigences.

Enfin, le succès du Groupe repose également sur le développement de son réseau de distribution et sur sa capacité à sécuriser les meilleurs emplacements sans obérer la rentabilité future des points de vente. Le Groupe a développé une expertise particulière dans le domaine immobilier qui, partagée avec les différentes marques, permet d'optimiser le développement du réseau de distribution.

3.1.9. Systèmes d'information

Le Groupe est exposé au risque de défaillance de ses systèmes d'information, en raison d'un dysfonctionnement ou d'une malveillance. La matérialisation de ce risque peut entraîner la perte ou la corruption de données sensibles, telles des informations relatives aux produits, aux clients ou aux données financières. Un tel risque peut également se traduire par une indisponibilité partielle ou totale de certains systèmes, désorganisant les processus concernés. Afin de se prémunir contre ce risque, le Groupe met en œuvre une architecture décentralisée, permettant d'éviter toute propagation de risque. Par l'intermédiaire de son réseau de Responsables de la sécurité des systèmes d'information, le Groupe continue de mettre en place un ensemble de mesures permettant d'assurer la protection des données sensibles, ainsi que des plans de continuité d'exploitation au niveau de chaque Maison.

La protection des données personnelles notamment de nos clients et de nos employés est l'un de ces sujets sensibles. Le Groupe a ainsi développé des outils de bonne gouvernance à destination des Maisons, tels que des principes pour le marketing en ligne et la protection des données.

3.1.10. Risques industriels, environnementaux et climatiques

L'activité de production de vins et spiritueux du Groupe dépend des conditions climatiques prévalant avant la récolte des raisins. Les vigneron et négociants de Champagne ont instauré un mécanisme permettant de faire face à ces aléas, via le maintien d'une réserve qualitative.

Dans le cadre de ses activités de production et de stockage, le Groupe est exposé à la survenance de sinistres tels que les incendies, les dégâts des eaux ou les catastrophes naturelles.

Pour identifier, analyser et traiter les risques industriels et environnementaux, le Groupe s'appuie sur l'action combinée de compétences externes et de professionnels qualifiés au sein des sociétés du Groupe, notamment les responsables sécurité, qualité ou environnement.

La protection des actifs du Groupe s'inscrit dans une politique de prévention appliquant les normes de sécurité les plus élevées (Norme incendie NFPA). En concertation avec ses assureurs, le Groupe adopte l'approche dite RHP (Risques hautement protégés) dont le but est de réduire de manière significative le risque d'incendie et de pertes d'exploitation consécutives. L'amélioration continue de la qualité de la prévention des risques est un critère important pris en compte par les assureurs dans l'appréciation de ces risques et, par voie de conséquence, dans l'octroi de garanties étendues et compétitives.

Cette démarche est combinée à un programme de suivi des risques industriels et environnementaux; dans ce cadre, chez LVMH, environ cent jours d'audit ont été réalisés par des cabinets d'ingénieurs en 2012.

Des plans de prévention et de protection intègrent, en outre, la continuité des activités et des plans de secours.



3.2. POLITIQUE D'ASSURANCE

La politique de gestion des risques du Groupe s'inscrit dans une démarche dynamique dont les principaux vecteurs sont :

- l'identification systématique et documentée des risques ;
- l'organisation de la prévention et de la protection des biens industriels et des personnes ;
- le déploiement de plans de secours et de continuité sur le plan international ;
- un dispositif global de financement des risques visant à réduire les conséquences d'événements majeurs sur la situation financière du Groupe ;
- l'optimisation et la coordination des programmes d'assurance mondiaux et centralisés.

La politique de couverture des risques du Groupe s'appuie principalement sur le transfert de ses risques aux marchés de l'assurance à des conditions financières raisonnables, dans le cadre de l'offre disponible sur ces marchés en termes de nature, de garanties et de limites de couverture. Les limites des couvertures d'assurance résultent soit d'une quantification du sinistre maximal possible, soit des contraintes imposées par le marché de l'assurance.

Par rapport aux capacités financières du Groupe, le niveau d'auto-assurance des risques n'apparaît pas significatif. Les franchises à la charge des sociétés du Groupe répondent notamment à une optimisation du rapport couverture/coût global du risque. Les coûts de programmes d'assurance supportés par les sociétés du groupe LVMH et par Christian Dior Couture sont inférieurs à 0,20 % de leur chiffre d'affaires consolidé.

La solidité financière des partenaires assureurs du Groupe est régulièrement vérifiée, et si nécessaire, un assureur est remplacé par un autre.

Les principaux programmes d'assurance coordonnés par le Groupe sont les programmes visant à couvrir les risques de dommages aux biens, pertes d'exploitation, transport, crédit, responsabilité civile et retrait de produits.

3.2.1. Assurance de dommages aux biens et pertes d'exploitation

La plupart des activités industrielles du Groupe sont couvertes dans le cadre d'un programme mondial consolidé d'assurance de dommages aux biens et de pertes d'exploitation consécutives.

Les garanties de dommages aux biens sont délivrées à hauteur des capitaux exposés, les garanties de pertes d'exploitation couvrent la marge brute des sociétés du Groupe sur une période d'indemnisation d'une durée, selon l'exposition aux risques, de 12 à 24 mois. Pour le groupe LVMH, la limite de garantie de ce programme est de 1,7 milliard d'euros par sinistre, ce montant ayant été déterminé à la suite d'une mise à jour en 2011 de l'analyse des sinistres maximaux possibles du groupe LVMH.

Cette limite s'élève à 200 millions d'euros par sinistre pour Christian Dior Couture.

Les garanties « événements naturels », accordées dans le cadre du programme mondial d'assurance de dommages du Groupe, ont été augmentées depuis le 1^{er} juillet 2011 pour LVMH, à 100 millions d'euros par sinistre et 200 millions d'euros par an ; pour Christian Dior Couture, ces garanties s'élèvent à 200 millions d'euros par sinistre pour la France (15 millions pour l'étranger). Dans le groupe LVMH, suite à une étude de modélisation du risque tremblement de terre au Japon réalisée en 2009, une garantie spécifique de 150 millions d'euros a été prise pour ce risque. Pour Christian Dior Couture, une couverture spécifique de 40 millions d'euros a été mise en place en 2011. Ces niveaux sont en adéquation avec les expositions des sociétés du Groupe à ces risques.

3.2.2. Assurance transport

L'ensemble des entités opérationnelles du Groupe sont couvertes par un contrat d'assurance transport « Stock et Transit ». La limite de garantie du programme pour LVMH et pour Christian Dior Couture est respectivement de l'ordre de 60 millions d'euros et de 4 millions d'euros et correspond au risque maximal pour les transports en cours à un instant donné.

3.2.3. Assurance responsabilité civile

Le Groupe a mis en place, pour l'ensemble de ses filiales dans le monde entier, un programme d'assurance responsabilité civile et retrait de produits. Ce programme a été conçu pour répondre au mieux, compte tenu de l'offre disponible sur les marchés mondiaux d'assurance des grandes entreprises, aux risques identifiés par le Groupe.

Les niveaux de couverture sont conformes à ceux des sociétés dont les activités sont comparables.

Les atteintes à l'environnement en base accidentelle et graduelle ainsi que les dommages environnementaux (Directive 2004/35 CE) sont couverts dans le cadre de ce programme.

Dans les pays où les accidents du travail ne sont pas couverts par des organismes publics, des programmes d'assurance spécifiques sont souscrits, notamment aux États-Unis. Les niveaux de couverture sont alors conformes aux obligations légales imposées par les différents États.

3.2.4. Couverture des risques spéciaux

La couverture des risques politiques, la responsabilité civile des mandataires sociaux, la couverture des actes de fraude et de malveillance, du risque crédit client, des actes de terrorisme, des risques de perte ou corruption de données informatiques, ou des risques liés à l'environnement, sont assurées par des polices dédiées au niveau mondial ou local.

3.3. RISQUES FINANCIERS

3.3.1. Risque de crédit

En raison de la nature des activités, une part importante des ventes réalisées par le Groupe n'entraîne pas de risque client ; il s'agit des ventes effectuées directement à notre clientèle par Christian Dior Couture, par la Distribution sélective, par les activités Mode et Maroquinerie et dans une moindre mesure par les activités Montres et Joaillerie ; cette part représente approximativement 64 % des ventes de 2012.

En outre, pour les ventes non comprises dans ce chiffre, il n'existe pas de dépendance dans les différents métiers vis-à-vis d'un ou de plusieurs clients dont la perte pourrait avoir un effet significatif sur le niveau d'activité ou le résultat du Groupe. Le risque client est assuré de manière satisfaisante, les demandes de couverture de crédit auprès des assureurs sont satisfaites à environ 93 % au 31 décembre 2012.

3.3.2. Risque de contrepartie

La crise financière de ces dernières années a modifié sensiblement le paysage bancaire mondial et nécessite un contrôle accru et dynamique du risque de contrepartie auquel le Groupe est exposé. La diversification des risques est un objectif important. Une attention particulière est portée aux expositions de nos contreparties bancaires aux risques financiers et souverains, ainsi qu'à leur notation qui doit refléter une signature de première catégorie.

Le risque de contrepartie bancaire est suivi de façon régulière et globale à tous les niveaux du Groupe, ceci étant facilité par la centralisation de la gestion des risques de marché et de liquidité.

3.3.3. Risque de change

Une part prépondérante des ventes du Groupe est réalisée dans des monnaies autres que l'euro, en particulier le dollar US (ou devises liées au dollar US telles qu'entre autres le dollar de Hong Kong et le yuan chinois) et le yen japonais, alors que la majeure partie de ses dépenses de production est libellée en euros.

Les fluctuations de change entre l'euro et les principales devises dans lesquelles sont libellées les ventes du Groupe peuvent donc modifier significativement le montant de ces ventes et les résultats du Groupe exprimés en euros, et rendre difficiles les comparaisons de ses performances d'une année sur l'autre.

Le Groupe gère activement son exposition aux risques de change, afin de réduire sa sensibilité à des variations défavorables des cours, en mettant en place des couvertures qui revêtent la forme de ventes à terme ou de produits optionnels. Une analyse de sensibilité du résultat net à la variation des principales devises auxquelles est exposé le Groupe, ainsi que les niveaux de couverture des flux prévisionnels 2013 pour les principales devises de facturation sont détaillés dans la Note 22.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

La détention d'actifs substantiels en devises (principalement en dollar US et en franc suisse) est également créatrice d'un risque de change patrimonial. Ce risque de change peut être couvert de manière totale ou partielle par l'utilisation d'emprunts ou d'instruments à terme dans la devise de l'actif. Une analyse de l'exposition du Groupe au risque de change patrimonial est présentée dans la Note 22.5 de l'annexe aux comptes consolidés pour les principales devises concernées.

3.3.4. Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux peut être évaluée par le montant de sa dette financière nette consolidée, qui atteint 7,8 milliards d'euros environ au 31 décembre 2012. Après effet des instruments dérivés, la dette financière brute est à hauteur de 45 % à taux fixe et à hauteur de 55 % à taux variable. Une analyse de la dette financière par échéance et nature de taux ainsi qu'une analyse de la sensibilité du coût de la dette financière nette aux variations de taux d'intérêt sont présentées dans les Notes 18.5 et 18.7 de l'annexe aux comptes consolidés.

La dette du Groupe étant libellée en différentes devises, le Groupe est exposé de manière différenciée à l'évolution des taux d'intérêt de ses principales devises d'endettement (euro, ainsi que franc suisse, yen japonais et dollar US).

Ce risque est géré par la mise en place de swaps de taux et par l'achat d'instruments optionnels (protections contre la hausse des taux) destinés à limiter les effets négatifs d'une évolution défavorable des taux.

3.3.5. Risque des marchés actions

L'exposition du Groupe au risque des marchés actions est en premier lieu liée à la détention de ses participations dans Christian Dior et LVMH ainsi qu'aux actions Christian Dior et LVMH auto-détenues, essentiellement en couverture des plans de stock-options et des plans d'attribution d'actions gratuites. Les actions Financière Agache, tout comme les options d'achat, constituent en normes IFRS des instruments de fonds propres, qui n'affectent pas le compte de résultat consolidé.

Le Groupe détient une participation dans Hermès International SCA, qui est de 22,6 % au 31 décembre 2012. D'autres titres cotés peuvent être détenus par certains des fonds dans lesquels le Groupe a investi, ou directement parmi les investissements financiers ou les placements financiers.

Le Groupe peut utiliser des produits dérivés pour gérer ses positions, avec notamment pour objectif de réduire la sensibilité de la position à la variation des cours de bourse. Ainsi, peuvent être mises en place des couvertures de plans de rémunération liés au cours de l'action LVMH. Les produits dérivés peuvent aussi être utilisés pour disposer synthétiquement d'une position acheteuse.



3.3.6. Risque des marchés matières premières

Le Groupe, essentiellement à travers son activité Montres et Joaillerie, peut être exposé à la variation du prix de certains métaux précieux, notamment l'or. Dans certains cas, afin de sécuriser le coût de production, des couvertures peuvent être mises en place, soit en négociant le prix de livraisons prévisionnelles d'alliages avec les affineurs, ou en négociant avec des producteurs le prix de produits semi-finis, soit par l'achat de couvertures auprès de banques de première catégorie. Dans ce dernier cas, les couvertures consistent à acheter de l'or auprès de banques ou à contracter des instruments fermes ou optionnels avec livraison physique.

3.3.7. Risque de liquidité

Outre des risques de liquidité locaux en règle générale peu significatifs, l'exposition du Groupe au risque de liquidité peut être appréciée (a) sur la base de l'encours de son programme de billets de trésorerie, soit 1,9 milliard d'euros, ou (b) du montant de sa dette financière à moins d'un an, avant prise en compte des instruments dérivés, nette de la trésorerie et équivalents, soit 3,2 milliards d'euros. Au regard du non-renouvellement éventuel de ces concours, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non tirées de 6,4 milliards d'euros.

La liquidité du Groupe résulte ainsi de l'ampleur de ses placements, de l'existence de financements à long terme, de la diversité de sa base d'investisseurs (obligations et titres à court terme), ainsi que de la qualité de ses relations bancaires, matérialisée ou non par des lignes de crédit confirmées.

Le Groupe s'est engagé, dans le cadre de certaines lignes de crédit à long terme, à respecter certains ratios financiers (principalement couverture de la dette financière par des actifs). Le niveau actuel de ces ratios assure au Groupe une flexibilité financière substantielle au regard de ces engagements.

Par ailleurs, comme il est d'usage, la marge exigible sur les

tirages effectués sur certaines lignes de crédit long terme de LVMH dépend de sa notation par l'agence Standard & Poor's. Au 31 décembre 2012, aucun tirage relevant de ce dispositif n'était réalisé. En outre, la mise en œuvre de ces clauses, si elle devait intervenir, n'aurait pas d'impact significatif sur la trésorerie du Groupe.

Les contrats d'emprunts et de dettes financières ne sont assortis d'aucune clause spécifique susceptible d'en modifier significativement les conditions.

La ventilation des passifs financiers par échéance contractuelle est présentée dans la Note 22.7 de l'annexe aux comptes consolidés.

3.3.8. Organisation de la gestion des risques de change, de taux d'intérêt et des marchés actions

Le Groupe applique une stratégie de gestion des risques de change et de taux destinée principalement à limiter l'impact négatif des fluctuations des monnaies ou des taux d'intérêts sur son activité ou ses investissements.

Le Groupe a mis en place des politiques, des règles et des procédures pour mesurer, gérer et contrôler ces risques de marché.

L'organisation de ces activités repose sur la séparation des fonctions de mise en œuvre des opérations (front office), de gestion administrative (back office) et de contrôle.

Cette organisation s'appuie sur des systèmes d'information intégrés qui permettent un contrôle rapide des opérations.

Les dispositifs de couverture sont présentés aux différents Comités d'audit du Groupe.

Les décisions de couverture sont prises selon un processus clairement établi qui comprend des présentations régulières aux différents organes de direction concernés et font l'objet d'une documentation détaillée.

4. Éléments de politique financière

Au cours de l'exercice, les principaux axes de la politique financière du Groupe ont été les suivants :

- l'amélioration de la structure et de la flexibilité financière du Groupe, avec pour principaux indicateurs :
 - l'accroissement sensible des capitaux propres :

les capitaux propres avant affectation du résultat connaissent une nette progression de 9 % et atteignent 27,1 milliards d'euros fin 2012, contre 24,8 milliards un an auparavant. Cette progression reflète les bons résultats du Groupe, distribués en partie seulement,
 - la diminution de l'endettement net :

l'endettement net s'élève à 7,8 milliards d'euros à fin 2012 contre 8,6 milliards un an auparavant. Cette évolution est rendue possible par une génération de trésorerie issue des opérations d'exploitation et d'investissement (cash flow disponible) qui demeure élevée en 2012, grâce en particulier à la progression du résultat opérationnel et à des investissements d'exploitation dont le niveau est stable par rapport à 2011,
 - l'accès à la liquidité du Groupe grâce notamment aux programmes de billets de trésorerie, appréciés des investisseurs,
 - le maintien d'un volume important de placements de trésorerie et équivalents de trésorerie auprès de contreparties bancaires diversifiées et de premier rang,
 - la flexibilité financière du Groupe, grâce à un volant significatif de lignes de crédit confirmées non tirées de 6,4 milliards d'euros au total, dont un crédit syndiqué d'un montant de 2 milliards d'euros d'une maturité résiduelle de 5 ans, pouvant encore être étendue d'une année supplémentaire. Un emprunt obligataire de 275 millions d'euros à échéance 2017 a également été émis au cours de l'année ;
- une politique prudente de gestion des risques de change et de taux d'intérêt, avec pour objectif principal la couverture des risques générés directement ou indirectement par l'exploitation et par la couverture du patrimoine du Groupe.

Concernant la dette, le Groupe a maintenu une position lui permettant de bénéficier de la baisse significative des taux d'intérêt. En matière de change, les couvertures des sociétés exportatrices sous forme d'achat d'options ou de tunnels, qui permettent de limiter l'impact négatif de la baisse d'une devise tout en gardant le bénéfice d'une hausse, ont continué à être privilégiées. Cette stratégie a porté ses fruits dans une année extrêmement volatile. Elle a permis d'obtenir pour le dollar US un cours de couverture inférieur au cours moyen de la devise sur l'année, et inférieur au cours de couverture de 2011. Pour ce qui concerne le yen japonais, le cours de couverture est légèrement supérieur au cours moyen de la devise sur l'année et inférieur au cours de couverture de 2011 ;

- une concentration accrue des liquidités du Groupe grâce au déploiement de cash pooling à travers le monde, qui assurent une fluidité de ces liquidités à travers le Groupe et permettent une gestion optimisée des excédents. De manière générale, le Groupe pratique une politique d'investissement et de placement diversifiée ;
- la légère baisse du coût de la dette financière nette qui s'élève à 211 millions d'euros en 2012, contre 230 millions d'euros en 2011, résultant pour l'essentiel de la baisse des taux observée au cours de l'exercice ;
- une politique de distribution dynamique en faveur des actionnaires, associant ceux-ci aux très bonnes performances de l'année : proposition de versement d'un dividende brut par action de 115 euros au titre de l'exercice 2012. Le paiement d'un acompte sur le dividende 2012 de 115 euros par action ayant été réalisé dès décembre 2012, il en résulte la distribution aux actionnaires de la société Financière Agache d'un montant total de 365 millions d'euros, correspondant au montant global du dividende au titre de l'année 2012, après effet des actions auto-détenues. Les dividendes et acomptes décidés en faveur des minoritaires des filiales consolidées se sont élevés à 1,4 milliard d'euros.



4.1. COMMENTAIRES SUR LA VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE

Le tableau de variation de la trésorerie consolidée, présenté dans les comptes consolidés, détaille les principaux flux financiers de l'exercice 2012.

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	Variation
Capacité d'autofinancement générée par l'activité	7 294	6 256	1 038
Coût de la dette financière nette : intérêts payés	(228)	(222)	(6)
Impôts payés	(2 042)	(1 568)	(474)
Capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôts	5 024	4 466	558
Variation du besoin en fonds de roulement	(791)	(552)	(239)
Investissements d'exploitation	(1 851)	(1 816)	(35)
Cash flow disponible	2 582	2 098	284
Investissements financiers	(177)	(1 275)	1 098
Opérations en capital	(1 758)	(2 698)	940
Variation de la trésorerie avant opérations de financement	447	(1 875)	2 322

La capacité d'autofinancement générée par l'activité, à 7 294 millions d'euros, progresse de 17 % par rapport aux 6 256 millions d'euros enregistrés un an plus tôt.

Après paiement des intérêts financiers et impôts, la capacité d'autofinancement atteint 5 024 millions d'euros, soit une augmentation de 12 % par rapport à l'exercice 2011.

Les intérêts payés, de 228 millions d'euros, sont stables par rapport aux 222 millions d'euros payés en 2011. La dette financière nette s'est réduite sur la fin de période considérée. La baisse des taux sur emprunts et une meilleure rémunération de la trésorerie disponible ont permis de compenser la hausse de la charge d'intérêts liée à la progression de l'encours moyen de la dette par rapport à 2011.

Les impôts payés atteignent 2 042 millions d'euros, en hausse sensible par rapport aux 1 568 millions d'euros décaissés l'année précédente, en raison de la progression du résultat imposable ainsi que de l'augmentation du taux d'imposition effectif.

Le besoin en fonds de roulement progresse de 791 millions d'euros, principalement en raison de l'augmentation des stocks qui génère un besoin de trésorerie de 868 millions d'euros. Cette progression des stocks, portée par le développement du volume d'activité du Groupe et du nombre de magasins, concerne essentiellement la Distribution sélective, notamment DFS qui a obtenu de nouvelles concessions aéroportuaires, la Mode et Maroquinerie, Christian Dior Couture et les Vins et Spiritueux, en raison notamment des achats d'eaux-de-vie. Le solde de l'évolution du besoin en fonds de roulement s'élève à 77 millions d'euros, le besoin de trésorerie lié à la progression des créances commerciales et opérationnelles étant financé par l'augmentation des dettes envers les fournisseurs.

Les investissements d'exploitation, nets des cessions, représentent en 2012 un débours de trésorerie de 1 851 millions d'euros, contre 1 816 millions d'euros un an plus tôt. Ils sont constitués principalement des investissements de Louis Vuitton, Sephora, DFS et Christian Dior Couture dans leurs réseaux de distribution, ceux des marques de champagne dans leur outil de production et de Parfums Christian Dior dans de nouveaux comptoirs, ainsi que d'investissements immobiliers affectés à l'exploitation commerciale ou locative.

En 2012, 177 millions ont été consacrés aux investissements financiers et acquisitions de titres consolidés, dont 90 millions liés aux acquisitions de titres consolidés.

La variation de trésorerie issue des opérations en capital représente un débours de 1 758 millions d'euros. Ce montant correspond à hauteur de 365 millions d'euros aux dividendes versés au cours de l'exercice par Financière Agache et pour 1 289 millions d'euros aux dividendes versés aux minoritaires des filiales consolidées. Il s'agit pour l'essentiel des minoritaires de Christian Dior SA, de LVMH SA, de Diageo du fait de sa participation de 34 % dans Moët Hennessy et des minoritaires de DFS. À cela, s'ajoute l'effet des acquisitions d'intérêts minoritaires pour 207 millions d'euros, correspondant principalement à l'acquisition des 20 % non encore détenus dans le capital de Benefit.

L'excédent de trésorerie, après toutes opérations d'exploitation, d'investissement et en capital, s'est ainsi élevé à 447 millions d'euros et a été consacré à la réduction de la dette. Le niveau de trésorerie en fin d'exercice est en hausse de 69 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2011 et s'élève à 2 307 millions d'euros.

4.2. COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

<i>(en milliards d'euros)</i>	2012	2011	Variation
Immobilisations corporelles et incorporelles	31,7	30,0	1,7
Autres	8,7	9,1	(0,4)
Actifs non courants	40,4	39,1	1,3
Stocks	8,4	7,8	0,6
Autres	8,6	7,3	1,3
Actifs courants	17,0	15,1	1,9
ACTIF	57,4	54,2	3,2

Le total du bilan consolidé du groupe Financière Agache à fin 2012 s'élève à 57,4 milliards d'euros, en progression de 6 % par rapport à fin 2011.

Les actifs non courants, en progression de 1,3 milliard d'euros, représentent 70 % du total du bilan, contre 72 % à fin 2011.

Les immobilisations corporelles et incorporelles progressent de 1,7 milliard d'euros. Ce montant inclut 0,9 milliard d'euros au titre des investissements de l'année, nets des dotations aux amortissements et des dépréciations, ainsi que des cessions. Il inclut également la revalorisation des engagements d'achat de titres de minoritaires, reflétant en particulier la bonne performance des activités concernées par ces engagements, entraînant ainsi une augmentation de 0,8 milliard d'euros du montant des écarts d'acquisition.

Les autres actifs non courants sont en diminution de 0,4 milliard d'euros. Cette baisse résulte principalement de reclassements en autres actifs courants pour 1 milliard d'euros, compensés par l'augmentation des impôts différés actifs de 0,2 milliard d'euros, la hausse des participations mises en équivalence de 0,2 milliard d'euros et des effets de change pour 0,2 milliard d'euros. La valeur de l'investissement dans Hermès International évolue peu ; l'effet des acquisitions de titres sur le marché au cours du premier semestre a en effet été compensé par la baisse de la valeur de marché de l'investissement, résultant du léger repli

<i>(en milliards d'euros)</i>	2012	2011	Variation
Capitaux propres	27,1	24,8	2,3
Passifs non courants	16,8	17,6	(0,8)
Capitaux permanents	43,9	42,4	1,5
Dette financière à moins d'un an	5,8	5,2	0,6
Autres	7,7	6,6	1,1
Passifs courants	13,5	11,8	1,7
PASSIF	57,4	54,2	3,2

de la valeur boursière de l'action Hermès en 2012. À la clôture, la participation de 22,6 % dans Hermès représente un montant de 5,4 milliards d'euros, montant identique à celui de fin 2011.

Les stocks progressent de 0,6 milliard d'euros, reflétant la croissance des activités du groupe.

Les autres actifs courants s'élèvent à 8,6 milliards d'euros. Ils sont en hausse de 1,3 milliard d'euros en raison principalement du reclassement de 1 milliard d'euros d'actifs non courants et de la variation de valeur des instruments de couverture du risque de change.

Les passifs non courants diminuent de 17,6 milliards fin 2011 à 16,8 milliards fin 2012, soit une baisse de 0,8 milliard d'euros. Cette variation provient principalement de la baisse des dettes financières à plus d'un an de 1,4 milliard d'euros, partiellement compensée par la progression des engagements de rachat de minoritaires, soit 0,8 milliard d'euros.

Les passifs courants progressent de 1,7 milliard d'euros par rapport à fin 2011. Cette augmentation résulte essentiellement de la hausse des dettes à moins d'un an de 0,6 milliard d'euros, de celle des fournisseurs de 0,2 milliard d'euros ainsi que de celle des autres passifs courants dont la progression de 0,8 milliard d'euros s'explique principalement par la variation de valeur de marché des instruments de couverture du risque de change.

<i>(en milliards d'euros)</i>	2012	2011	Variation
Dette financière à plus d'un an	5,0	6,4	(1,4)
Dette financière à moins d'un an et instruments dérivés	5,7	5,1	0,6
Dette financière brute après effet des instruments dérivés	10,7	11,5	(0,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, autres actifs financiers et placements financiers	(2,9)	(2,9)	0,0
Dette financière nette	7,8	8,6	(0,8)
Capitaux propres	27,1	24,8	2,3
Ratio dette financière nette/capitaux propres	28,6 %	34,8 %	(6,2)



Le ratio dette financière nette sur capitaux propres, de 28,6 % au 31 décembre 2012, diminue de 6,2 points. Cette évolution favorable provient de la diminution de 0,8 milliard d'euros de la dette financière nette, accentuée par la progression des capitaux propres de 2,3 milliards d'euros.

Le total des capitaux propres s'établit à 27,1 milliards d'euros à fin 2012, en hausse de 9,5 % par rapport à fin 2011. Cette progression de 2,3 milliards d'euros s'explique notamment par le résultat de 3,9 milliards d'euros dégagé sur l'exercice, distribué à hauteur de 1,7 milliard.

Au 31 décembre 2012, le total des capitaux propres représente 47 % du total du bilan, en légère progression par rapport aux 46 % atteints fin 2011.

La dette financière brute après effet des instruments dérivés s'élève à fin 2012 à 10,7 milliards d'euros, en recul de 0,8 milliard d'euros par rapport à fin 2011.

LVMH a procédé en juin à une émission obligataire à cinq ans d'un montant nominal de 850 millions de dollars US (681 millions d'euros à l'émission), ainsi qu'à l'émission et à la souscription

d'autres dettes pour 0,3 milliard d'euros. À l'inverse, les remboursements de dette financière se sont élevés à 1,5 milliard d'euros, parmi lesquels l'emprunt obligataire de 2005 (abondé en 2008) pour 0,8 milliard d'euros, ainsi que divers emprunts bancaires pour 0,2 milliard d'euros.

Financière Agache a procédé en octobre à l'émission d'un emprunt obligataire réservé aux investisseurs institutionnels de 0,3 milliard d'euros à échéance 2017 et remboursé des emprunts et dettes bancaires et obligataires pour un montant de 0,8 milliard d'euros.

L'encours des billets de trésorerie a été réduit de 0,2 milliard d'euros sur l'année 2012.

La trésorerie et équivalents de trésorerie, et les placements financiers s'élèvent en fin d'exercice à 2,9 milliards d'euros.

À fin 2012, le montant disponible de lignes de crédit confirmées non tirées est de 6,4 milliards d'euros, et couvre largement les programmes de billets de trésorerie, dont l'encours au 31 décembre 2012 atteint 1,9 milliard d'euros.

5. Résultat de la société Financière Agache

Financière Agache a maintenu ses participations directes ou indirectes dans les filiales Christian Dior et LVMH.

Le montant total des dividendes reçus des participations s'est élevé à 431 millions d'euros en 2012.

Le résultat financier s'est établi à 413,5 millions d'euros.

Le résultat net s'établit à 406,3 millions d'euros.

Il est proposé à l'Assemblée générale des actionnaires d'affecter et de répartir le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2012 de la façon suivante :

Détermination du résultat distribuable (en euros)

Résultat net	406 282 258,11
Report à nouveau	2 461 721 562,31
BÉNÉFICE DISTRIBUTABLE	2 868 003 820,42
Proposition de répartition	
Distribution d'un dividende brut de 115 euros par action	364 935 480,00
Report à nouveau	2 503 068 340,42
SOIT UN TOTAL DE	2 868 003 820,42

Si cette répartition est retenue, le montant brut du dividende ressortira à 115 euros par action. Un acompte sur dividende de 115 euros par action ayant été distribué le 18 décembre 2012, aucun solde n'est dû au titre de l'exercice 2012.

Dans l'état de la législation fiscale applicable au 31 décembre 2012, ce dividende ouvre droit, pour les résidents fiscaux français

personnes physiques, à un abattement fiscal de 40 %, conformément à l'article 158 du Code général des impôts.

Enfin, dans le cas où, lors de la mise en paiement de ce solde, la Société détiendrait une partie de ses propres actions, le montant correspondant aux dividendes non versés en raison de cette détention serait affecté au compte report à nouveau.

Distribution des dividendes

Conformément à la loi, nous vous rappelons le montant brut du dividende par action versé au titre des trois derniers exercices :

(en euros)	Dividende brut ^(a)	Abattement fiscal ^(b)
2011	125,00	50,00
2010	25,00	10,00
2009	20,00	8,00

(a) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires.

(b) Pour les personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France.

Informations relatives aux délais de paiement

Au 31 décembre 2012, les dettes fournisseurs s'élèvent à 326 milliers d'euros (332 milliers d'euros au 31 décembre 2011). Elles sont composées de factures non parvenues à hauteur de 250 milliers d'euros (255 milliers d'euros au 31 décembre 2011) et de factures échues pour 75 milliers d'euros (78 milliers d'euros au 31 décembre 2011).



6. Renseignements concernant le capital de la Société

Le capital, au 31 décembre 2012, est de 50 773 632 euros divisé en 3 173 352 actions d'un nominal de 16 euros. Au 31 décembre 2012, 3 619 de ces actions (représentant 0,11 % du capital) étaient détenues par la Société, pour un prix de revient global de 448 396 euros.

Les actions de la Société ne sont plus négociées sur un marché réglementé depuis 1996. Conformément à la loi, elles revêtent donc la forme obligatoirement nominative.

Financière Agache se tient à la disposition de ses actionnaires pour leur faciliter les démarches et les formalités en cas de négociation de leurs titres et, le cas échéant, pour les aider à rechercher une contrepartie.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucun salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées, ne détient, dans le cadre des régimes de gestion collective de titres visés par ce texte, d'actions de la Société.

7. Questions administratives

7.1. LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS

La liste des mandats et fonctions exercés par chacun des Administrateurs figure au paragraphe 9 ci-après.

7.2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il vous est proposé :

- de ratifier la nomination de Monsieur Florian Ollivier en qualité d'Administrateur par le Conseil d'administration du 29 novembre 2012;
- de renouveler le mandat d'Administrateur de la société Montaigne Finance SAS pour la durée statutaire de trois ans.

8. Autorisations à caractère financier

8.1. ÉTAT DES DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS EN COURS

8.1.1. Augmentation du capital social (L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 228-92 du Code de commerce)

Nature	Date de l'autorisation	Échéance/ Durée	Montant autorisé	Modalités de détermination du prix d'émission	Utilisation au 31 décembre 2012
Par incorporation de réserves (L. 225-130)	22 juin 2011 (7 ^e résolution)	21 août 2013 26 mois	32 millions d'euros ^(a) 2 000 000 actions	Non applicable	Néant
Avec droit préférentiel de souscription : actions ordinaires, valeurs mobilières donnant accès au capital	22 juin 2011 (8 ^e résolution)	21 août 2013 (26 mois)	32 millions d'euros ^(a) 2 000 000 actions	Libre	Néant

(a) Montant nominal maximal. Sur ce montant s'imputerait le montant nominal de toute augmentation de capital décidée en application des autres délégations de compétence.

8.2. AUTORISATIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

8.2.1. Augmentation du capital social (L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 228-92 du Code de commerce)

Nature	Résolution	Durée	Montant autorisé	Modalités de détermination du prix d'émission
Par incorporation de réserves (L. 225-130)	7 ^e	26 mois	32 millions d'euros ^(a) 2 000 000 actions	Non applicable
Avec droit préférentiel de souscription : actions ordinaires, valeurs mobilières donnant accès au capital	8 ^e	26 mois	32 millions d'euros ^(a) 2 000 000 actions	Libre

(a) Montant nominal maximal. Sur ce montant s'imputerait le montant nominal de toute augmentation de capital décidée en application des autres délégations de compétence (10^e résolution).

8.2.2. Actionnariat des salariés

Nature	Résolution	Durée	Montant autorisé	Modalités de détermination du prix d'exercice
Augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre d'un Plan d'épargne Entreprise (L. 225-129-6)	9 ^e	26 mois	1 % du capital ^(a) 31 733 actions	Conformément à la réglementation en vigueur

(a) Sous réserve du respect du plafond global de 32 millions d'euros visé au (a) ci-dessus sur lequel s'imputerait ce montant.



9. Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires de la Société.

9.1. MANDATS D'ADMINISTRATEUR À RENOUELER

MONTAIGNE FINANCE SAS

Financière Agache SA	Administrateur
GA Placements SA	Administrateur

M. Pierre DE ANDREA, Représentant permanent

Agache Développement SA	Représentant permanent de Financière Agache SA, Administrateur
CD Investissements SAS	Président
Delcia SA	Administrateur
Escorial Development SA	Administrateur
Europimmo SNC	Gérant
Financière Agache SA	Représentant permanent de Montaigne Finance SAS, Administrateur
Fimeris SA	Administrateur
Foncière du Nord SCI	Gérant
GA Placements SA	Représentant permanent de Groupe Arnault SAS, Administrateur
Goujon Holding SAS	Président
Goujon Participations SAS	Président
Métropole 1850 SNC	Gérant
Montaigne Finance SAS	Membre du Comité de surveillance
Sadifa SA	Président-directeur général
Sanderson International SA	Administrateur
Sophiz SA	Administrateur
Westley International SA	Administrateur

9.2. MANDATS D'ADMINISTRATEUR EN COURS

M. Florian OLLIVIER, Président-directeur général

Agache Développement SA	Président-directeur général
Anciens Etablissements	
Somborn-Lang-Ferry et Cie SA	Administrateur
Europatweb SA	Président-directeur général
Europatweb Placements SAS	Représentant légal d'Europatweb, Président
Financière Agache SA	Président-directeur général
Financière Agache Private Equity SA	Représentant permanent de Financière Agache, Administrateur
Financière Jean Goujon SAS	Président
GA Placements SA	Représentant permanent d'Invry, Administrateur
Grandville SA	Administrateur
Groupe Arnault SAS	Directeur général
Invry SAS	Président
JGPG SAS	Président

Kléber Participations SARL	Gérant
Le Jardin d'Acclimatation SA	Administrateur
Montaigne Finance SAS	Président
Montaigne Services SNC	Gérant
Raspail Investissements SAS	Président
Semyrhamis SAS	Membre du Comité de surveillance
Sevrilux SNC	Représentant légal de Financière Agache, Gérant

M. Denis DALIBOT

Agache Développement SA	Administrateur
Aurea Finance SA	Président
Belle Jardinière SA	Administrateur
Cervinia SA	Administrateur
Christian Dior SA	Administrateur
Christian Dior Couture SA	Administrateur
Courtinvest SA	Administrateur
Europatweb SA	Administrateur
Financière Agache SA	Administrateur
Financière Agache Private Equity SA	Administrateur
Financière Jean Goujon SAS	Membre du Comité de surveillance
Franck & Fils SA	Représentant permanent de Le Bon Marché – Maison Aristide Boucicaut, Administrateur
Giminvest SA	Administrateur
GMPI SA	Administrateur
Groupe Arnault SAS	Membre du Comité de direction
Le Jardin d'Acclimatation SA	Représentant permanent d'Ufipar, Administrateur
Le Peigné Invest SA	Administrateur
Le Peigné SA	Administrateur
Semyrhamis SAS	Membre du Comité de surveillance

Lord POWELL of BAYSWATER

Capital Generation Partners	Président du Conseil d'administration
Caterpillar Inc.	Administrateur
Financière Agache SA	Administrateur
Hong Kong Land Holdings	Administrateur
LVMH Moët Hennessy – Louis Vuitton SA	Administrateur
LVMH Services Limited	Président du Conseil d'administration
Mandarin Oriental International Holdings	Administrateur
Matheson & Co Ltd	Administrateur
Northern Trust Global Services	Administrateur
Schindler Holding	Administrateur
Textron Corporation	Administrateur

GA PLACEMENTS SA

Financière Agache SA	Administrateur
----------------------	----------------

M. Pierre DEHEN, Représentant permanent

Ashbury Finance SA	Président-directeur général
Eley Finance SA	Administrateur
Financière Agache SA	Représentant permanent de GA Placements SA, Administrateur
GA Placements SA	Président-directeur général
Union +	Représentant permanent de LVMH Moët Hennessy – Louis Vuitton SA, Administrateur

**GROUPE ARNAULT SAS**

Europatweb SA	Administrateur
Financière Agache SA	Administrateur
GA Placements SA	Administrateur

M. Nicolas BAZIRE, Représentant permanent et Directeur général délégué

Agache Développement SA	Administrateur
Atos SA	Administrateur
Carrefour SA	Administrateur
Europatweb SA	Administrateur
Financière Agache SA	Directeur général délégué et Représentant permanent de Groupe Arnault SAS, Administrateur
Financière Agache Private Equity SA	Administrateur
GA Placements SA	Représentant permanent de Montaigne Finance, Administrateur
Groupe Arnault SAS	Directeur général
Groupe Les Echos SA	Administrateur
Les chevaux de Malmain SARL	Gérant
Les Echos SAS	Vice-Président du Conseil de surveillance
LVMH Moët Hennessy – Louis Vuitton SA	Administrateur
Louis Vuitton Malletier SA	Représentant permanent d'Upifar, Administrateur
LV Group SA	Administrateur
Montaigne Finance SAS	Membre du Comité de surveillance
Rothschild & Cie Banque SCS	Membre du Conseil de surveillance
Semyrhamis SAS	Membre du Comité de surveillance
Suez Environnement Company SA	Administrateur
Louis Vuitton pour la Création, Fondation d'Entreprise	Administrateur

10. Faits exceptionnels et litiges

Dans le cadre de la gestion de ses activités courantes, le Groupe est partie à diverses procédures concernant le droit des marques, la protection des droits de propriété intellectuelle, la protection des réseaux de distribution sélective, les contrats de licence, les relations avec ses salariés, le contrôle des déclarations fiscales, et toutes autres matières inhérentes à ses activités. Le Groupe estime que les provisions constituées au bilan, au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de manière significative en cas d'issue défavorable.

À la suite de la décision rendue en mars 2006 par le Conseil de la concurrence dans le secteur de la parfumerie de luxe en France, et de l'arrêt rendu le 26 juin 2007 par la Cour d'appel de Paris, les sociétés concernées du Groupe avaient formé un pourvoi en cassation. En juillet 2008, la Cour de cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'appel de Paris et renvoyé l'affaire devant la même juridiction, autrement composée. En novembre 2009, la Cour d'appel a annulé la décision du Conseil de la concurrence en raison de la durée excessive de la procédure. En novembre 2010, la Cour de cassation a cassé l'arrêt de la Cour d'appel et renvoyé l'affaire devant la même juridiction, autrement composée. Le 26 janvier 2012, la Cour d'appel de Paris, tout en confirmant la décision rendue en 2006 par le Conseil de la concurrence à l'encontre des principaux fabricants et distributeurs de parfums et cosmétiques de luxe pour des faits remontant aux années 1997 à 2000, a réduit à 13 millions d'euros le montant global des sanctions pécuniaires infligées aux sociétés du Groupe. Un pourvoi en cassation a été formé contre l'arrêt de la Cour d'appel de Paris.

En 2006, Louis Vuitton Malletier, Christian Dior Couture ainsi que les sociétés françaises de Parfums et Cosmétiques, ont assigné eBay devant le Tribunal de commerce de Paris. Louis Vuitton Malletier et Christian Dior Couture demandaient réparation du préjudice causé par la participation de eBay à la commercialisation de produits de contrefaçon et son refus de mettre en place les procédures appropriées en vue de prévenir la vente de tels produits sur son site. Les marques de Parfums et Cosmétiques poursuivaient eBay pour atteinte à leurs réseaux de distribution sélective. Par jugement du 30 juin 2008, le Tribunal de commerce de Paris a fait droit aux demandes formulées, condamnant eBay à verser 19,3 millions d'euros à Louis Vuitton Malletier, 16,4 millions d'euros à Christian Dior Couture et 3,2 millions d'euros aux sociétés de Parfums et Cosmétiques du Groupe. Le Tribunal a également enjoint à eBay de cesser la diffusion d'annonces portant sur des parfums et cosmétiques de marques Dior, Guerlain, Givenchy et Kenzo. eBay a interjeté appel du jugement. Par ordonnance du 11 juillet 2008, le Président de la Cour d'appel de Paris a rejeté la demande formée par eBay d'arrêt de l'exécution provisoire ordonnée par le Tribunal de commerce. En septembre 2010, la Cour d'appel de Paris a confirmé la condamnation d'eBay prononcée en 2008, considérant que l'activité de cette société relève du courtage et non du seul hébergement. Se déclarant incompétente pour

apprécier le préjudice causé par certains sites étrangers exploités par eBay, la Cour a réduit le montant des dommages et intérêts, à 2,2 millions d'euros pour Louis Vuitton Malletier, 2,7 millions d'euros pour Christian Dior Couture et 0,7 million d'euros pour les sociétés de Parfums et Cosmétiques du Groupe, le montant initial ayant été déterminé par référence à l'activité mondiale de eBay. À la suite du pourvoi en cassation formé par eBay, la Cour de cassation a confirmé, le 3 mai 2012, l'analyse effectuée par la Cour d'appel de Paris, selon laquelle l'activité de eBay relève du courtage et non du seul hébergement, mais a annulé son arrêt en ce qu'il a reconnu sa compétence à l'égard de la société eBay Inc. et renvoyé les parties devant la Cour d'appel de Paris.

À la suite de l'annonce par LVMH en octobre 2010 de son entrée au capital de la société Hermès International, l'Autorité des marchés financiers a décidé de procéder à une enquête sur le marché et l'information financière des titres Hermès et LVMH. Le 13 août 2012, l'AMF a adressé à LVMH une notification de griefs pour de possibles manquements à des règles sur l'information financière et du public, dont une copie a été transmise à la commission des sanctions. Celle-ci se réunira le 31 mai 2013.

En janvier 2011, le Tribunal administratif de Paris a annulé l'arrêté ayant accordé en 2007 à la Fondation Louis Vuitton un permis de construire pour l'édification d'un musée d'art moderne et contemporain dans le Bois de Boulogne. La Fondation est financée par les contributions du Groupe dans le cadre de ses activités de mécénat. La Fondation et la Ville de Paris ont fait appel de la décision du Tribunal administratif de Paris. Eu égard au caractère d'intérêt général et d'utilité publique de ce projet, le Parlement a adopté une disposition validant les permis de construire annulés sur le fondement retenu par le Tribunal administratif. Le permis de construire accordé en 2007 a été validé par la Cour administrative d'appel de Paris le 18 juin 2012.

Au premier semestre 2011, la société Christian Dior Couture a procédé au licenciement de Monsieur John Galliano et mis fin au contrat de consultant qui la liait à Cheyenne Freedom SARL, société détenue par Monsieur Galliano. La société John Galliano, filiale de Christian Dior Couture, a également résilié le contrat de travail de Monsieur Galliano. Ce dernier a engagé des procédures judiciaires à l'encontre de ces deux sociétés du Groupe. Le Tribunal de commerce de Paris, par un jugement du 26 mars 2013, a débouté Cheyenne Freedom de l'intégralité de ses demandes et condamné cette dernière à verser à Christian Dior Couture les sommes d'1 million d'euros au titre du préjudice d'atteinte à l'image, 150 000 euros au titre du préjudice moral, et 20 000 euros au titre de l'article 700 du Code de procédure civile. Le jugement est assorti de l'exécution provisoire et est susceptible d'appel.

Il n'existe pas de procédure administrative, judiciaire ou d'arbitrage dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.



11. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2012 et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, le 27 mars 2013.

12. Évolutions récentes et perspectives

Dans un environnement économique incertain en Europe, le groupe Financière Agache dispose des meilleurs atouts pour poursuivre en 2013 sa dynamique de croissance pour l'ensemble de ses métiers. Le Groupe maintiendra une stratégie centrée sur le développement de ses marques porté par un renforcement de ses savoir-faire et par une politique soutenue d'innovation et d'expansion dans les marchés porteurs.

Fort de la grande réactivité de son organisation et de la bonne répartition entre ses différents métiers et les zones géographiques où il opère, le groupe Financière Agache aborde l'année 2013 avec confiance et se fixe à nouveau comme objectif de renforcer son avance sur le marché mondial du luxe.

Comptes consolidés

1.	Compte de résultat consolidé	36
2.	État global des gains et pertes consolidés	37
3.	Bilan consolidé	38
4.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	39
5.	Tableau de variation de la trésorerie consolidée	40
6.	Annexe aux comptes consolidés	42
7.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	99



1. Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros, sauf résultats par action)</i>	<i>Notes</i>	2012	2011	2010
Ventes	<i>25/24</i>	29 287	24 615	21 112
Coût des ventes		(10 238)	(8 367)	(7 448)
Marge brute		19 049	16 248	13 664
Charges commerciales		(10 763)	(8 903)	(7 542)
Charges administratives		(2 272)	(2 031)	(1 795)
Résultat opérationnel courant	<i>25/24</i>	6 014	5 314	4 327
Autres produits et charges opérationnels	<i>25</i>	(180)	(84)	(134)
Résultat opérationnel		5 834	5 230	4 193
Coût de la dette financière nette		(211)	(230)	(241)
Autres produits et charges financiers		141	(93)	756
Résultat financier	<i>26</i>	(70)	(323)	515
Impôts sur les bénéfices	<i>27</i>	(1 917)	(1 476)	(1 484)
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	<i>7</i>	49	10	41
Résultat net avant part des minoritaires		3 896	3 441	3 265
Part des minoritaires	<i>17</i>	2 861	2 529	2 358
Résultat net, part du Groupe		1 035	912	907
Résultat net, part du Groupe par action <i>(en euros)</i>	<i>28</i>	326,53	287,72	286,14
Résultat net, part du Groupe par action après dilution <i>(en euros)</i>	<i>28</i>	323,69	285,51	284,57

2. État global des gains et pertes consolidés

<i>(en millions d'euro)</i>	2012	2011	2010
Résultat net avant part des minoritaires	3 896	3 441	3 265
Variation du montant des écarts de conversion	(99)	195	689
Effets d'impôt	(18)	47	89
	(117)	242	778
Variation de valeur des investissements et placements financiers	136	1 621	501
Montants transférés en résultat	(26)	(66)	35
Effets d'impôt	(6)	(121)	(35)
	104	1 434	501
Variation de valeur des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	173	68	(16)
Montants transférés en résultat	19	(165)	(25)
Effets d'impôt	(50)	27	14
	142	(70)	(27)
Variation de valeur des terres à vignes	85	25	206
Effets d'impôt	(28)	(11)	(71)
	57	14	135
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	186	1 620	1 387
Résultat global	4 082	5 061	4 652
Part des minoritaires	2 890	3 722	3 195
RÉSULTAT GLOBAL, PART DU GROUPE	1 192	1 339	1 457



3. Bilan consolidé

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2012	2011	2010
Marques et autres immobilisations incorporelles	5	13 813	13 786	11 391
Écarts d'acquisition	4	8 708	7 857	5 905
Immobilisations corporelles	6	9 164	8 317	7 010
Participations mises en équivalence	7	780	561	681
Investissements financiers	8	6 321	6 278	4 149
Autres actifs non courants	9	637	1 525	1 704
Impôts différés	27	919	761	699
Actifs non courants		40 542	39 085	31 539
Stocks et en-cours	10	8 407	7 798	6 254
Créances clients et comptes rattachés	11	2 036	1 945	1 629
Impôts sur les résultats		217	132	105
Autres actifs courants	12	3 745	2 613	2 548
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	2 631	2 622	2 896
Actifs courants		17 036	15 110	13 432
TOTAL DE L'ACTIF		57 378	54 195	44 971

Passif et capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2012	2011	2010
Capital	15.1	51	51	51
Primes		442	442	442
Actions auto-détenues et assimilés	15.2	(7)	(12)	(16)
Écarts de conversion	15.4	101	126	64
Écarts de réévaluation		1 380	1 201	836
Autres réserves		4 499	3 952	3 256
Résultat net, part du Groupe		1 035	912	907
Capitaux propres, part du Groupe		7 501	6 672	5 540
Intérêts minoritaires	17	19 629	18 110	14 123
Capitaux propres		27 130	24 782	19 663
Dette financière à plus d'un an	18	5 014	6 449	6 062
Provisions à plus d'un an	19	1 569	1 434	1 194
Impôts différés	27	4 727	4 673	4 097
Autres passifs non courants	20	5 477	5 014	4 587
Passifs non courants		16 787	17 570	15 940
Dette financière à moins d'un an	18	5 798	5 168	3 771
Fournisseurs et comptes rattachés		3 196	3 012	2 348
Impôts sur les résultats		466	460	451
Provisions à moins d'un an	19	348	359	348
Autres passifs courants	21	3 653	2 844	2 450
Passifs courants		13 461	11 843	9 368
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		57 378	54 195	44 971

4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Actions auto-détenues et assimilés	Écarts de réévaluation				Total des capitaux propres			
					Écarts de conversion	Investissements et placements financiers	Couverture de flux de trésorerie futurs en devises	Terres à vignes	Résultat et autres réserves	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Notes		15.1		15.2	15.4						17	
Au 31 décembre 2009	3 173 352	51	442	(43)	(162)	308	10	194	3 308	4 108	11 691	15 799
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					226	296	(2)	30		550	837	1 387
Résultat net									907	907	2 358	3 265
Résultat global					226	296	(2)	30	907	1 457	3 195	4 652
Charges liées aux plans d'options									19	19	34	53
(Acquisitions)/cessions d'actions auto-détenues et assimilés				27					(23)	4	151	155
Augmentations de capital des filiales									-	-	11	11
Dividendes et acomptes versés									(63)	(63)	(793)	(856)
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées									-	-	(3)	(3)
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires									25	25	(44)	(19)
Engagements d'achat de titres de minoritaires									(10)	(10)	(119)	(129)
Au 31 décembre 2010	3 173 352	51	442	(16)	64	604	8	224	4 163	5 540	14 123	19 663
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					61	421	(31)	4		455	1 165	1 620
Résultat net									912	912	2 529	3 441
Résultat global					61	421	(31)	4	912	1 367	3 694	5 061
Charges liées aux plans d'options									22	22	39	61
(Acquisitions)/cessions d'actions auto-détenues et assimilés				4		(1)		(1)	14	16	96	112
Augmentations de capital des filiales									-	-	4	4
Dividendes et acomptes versés									(476)	(476)	(906)	(1 382)
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées					1	(18)	(1)	(8)	258	232	2 112	2 344
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires										-	(785)	(785)
Engagements d'achat de titres de minoritaires									(29)	(29)	(267)	(296)
Au 31 décembre 2011	3 173 352	51	442	(12)	126	1 006	(24)	219	4 864	6 672	18 110	24 782
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					(26)	134	36	13	-	157	29	186
Résultat net									1 035	1 035	2 861	3 896
Résultat global					(26)	134	36	13	1 035	1 192	2 890	4 082
Charges liées aux plans d'options									21	21	40	61
(Acquisitions)/cessions d'actions auto-détenues et assimilés				5	1	(3)	-	(1)	(3)	(1)	120	119
Augmentations de capital des filiales									-	-	8	8
Dividendes et acomptes versés									(365)	(365)	(1 362)	(1 727)
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées									(3)	(3)	(19)	(22)
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires									(12)	(12)	(53)	(65)
Engagements d'achat de titres de minoritaires									(3)	(3)	(105)	(108)
Au 31 décembre 2012	3 173 352	51	442	(7)	101	1 137	12	231	5 534	7 501	19 629	27 130



5. Tableau de variation de la trésorerie consolidée

(en millions d'euros)	Notes	2012	2011	2010
I – OPÉRATIONS ET INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION				
Résultat opérationnel		5 834	5 230	4 193
Dotations nettes aux amortissements et provisions		1 370	1 030	806
Autres charges calculées		(56)	(40)	(126)
Dividendes reçus		199	69	57
Autres retraitements		(53)	(33)	(2)
Capacité d'autofinancement générée par l'activité		7 294	6 256	4 928
Coût de la dette financière nette : intérêts payés		(228)	(222)	(227)
Impôts payés		(2 042)	(1 568)	(908)
Capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôts		5 024	4 466	3 793
Variation du besoin en fonds de roulement	14.1	(791)	(552)	270
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation		4 233	3 914	4 063
Investissements d'exploitation	14.2	(1 851)	(1 816)	(1 072)
Variation de la trésorerie issue des opérations et investissements d'exploitation (cash flow disponible)		2 382	2 098	2 991
II – INVESTISSEMENTS FINANCIERS				
Acquisitions d'investissements financiers		(148)	(563)	(1 790)
Cessions d'investissements financiers	8	61	60	156
Incidences des acquisitions et cessions de titres consolidés	2.4	(90)	(772) ^(a)	151
Variation de la trésorerie issue des investissements financiers		(177)	(1 275)	(1 483)
III – OPÉRATIONS EN CAPITAL				
Augmentations de capital des filiales souscrites par les minoritaires		103	98 ^(a)	121
Dividendes et acomptes versés par la société Financière Agache	15.3	(365)	(475)	(63)
Dividendes et acomptes versés aux minoritaires des filiales consolidées		(1 289)	(908)	(794)
Acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	2.4	(207)	(1 413)	(185)
Variation de la trésorerie issue des opérations en capital		(1 758)	(2 698)	(921)
IV – OPÉRATIONS DE FINANCEMENT				
Émissions ou souscriptions d'emprunts et dettes financières		1 638	3 169	1 181
Remboursements d'emprunts et dettes financières		(2 421)	(1 825)	(2 076)
Comptes courants financiers hors Groupe		501	203	97
Acquisitions et cessions de placements financiers		(64)	33	(41)
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement		(346)	1 580	(839)
V – INCIDENCE DES ÉCARTS DE CONVERSION		(32)	55	170
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (I+II+III+IV+V)		69	(240)	(82)
TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE	14	2 238	2 478	2 560
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE	14	2 307	2 238	2 478
Opérations comprises dans le tableau ci-dessus, sans incidence sur la variation de la trésorerie :				
- investissements par location financement		5	3	6

(a) Non compris les effets de la quote-part de l'acquisition de Bulgari rémunérée par augmentation de capital réservée de LVMH SA du 30 juin 2011, qui n'a pas généré de flux de trésorerie.



Annexe aux comptes consolidés

NOTE 1	PRINCIPES COMPTABLES	42
NOTE 2	VARIATIONS DE POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS LES ENTITÉS CONSOLIDÉES	48
NOTE 3	MARQUES, ENSEIGNES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51
NOTE 4	ÉCARTS D'ACQUISITION	54
NOTE 5	ÉVALUATION DES ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉFINIE	55
NOTE 6	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56
NOTE 7	PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	59
NOTE 8	INVESTISSEMENTS FINANCIERS	59
NOTE 9	AUTRES ACTIFS NON COURANTS	60
NOTE 10	STOCKS ET EN-COURS	61
NOTE 11	CLIENTS	61
NOTE 12	AUTRES ACTIFS COURANTS	63
NOTE 13	PLACEMENTS FINANCIERS	63
NOTE 14	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	64
NOTE 15	CAPITAUX PROPRES	65
NOTE 16	CHARGE DE STOCK OPTIONS DE L'EXERCICE	66
NOTE 17	INTÉRÊTS MINORITAIRES	67
NOTE 18	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	68
NOTE 19	PROVISIONS	72
NOTE 20	AUTRES PASSIFS NON COURANTS	73
NOTE 21	AUTRES PASSIFS COURANTS	74
NOTE 22	INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ	74
NOTE 23	INFORMATION SECTORIELLE	82
NOTE 24	VENTES ET CHARGES PAR NATURE	86
NOTE 25	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	87
NOTE 26	RÉSULTAT FINANCIER	87
NOTE 27	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	88
NOTE 28	RÉSULTAT PAR ACTION	91
NOTE 29	ENGAGEMENTS DE RETRAITES, REMBOURSEMENT DE FRAIS MÉDICAUX ET AVANTAGES ASSIMILÉS	91
NOTE 30	ENGAGEMENTS HORS BILAN	95
NOTE 31	PARTIES LIÉES	96
NOTE 32	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	97



6. Annexe aux comptes consolidés

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Cadre général et environnement

Les comptes consolidés de l'exercice 2012 sont établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2012.

Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les exercices présentés. Les comptes consolidés de l'exercice 2012 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 27 mars 2013.

1.2. Évolutions en 2012 du référentiel comptable applicable au Groupe

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire en 2012

L'amendement d'IFRS 7 sur les informations à fournir en cas de changement de méthode d'évaluation des actifs financiers, applicable à compter du 1^{er} janvier 2012, n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire après 2012

Les normes, amendements et interprétations applicables au Groupe à compter du 1^{er} janvier 2013 ou 2014 sont les suivantes :

- amendement d'IAS 1 sur la présentation des gains et pertes enregistrés en capitaux propres ;
- la norme IFRS 13, qui définit les règles de détermination de la juste valeur et les informations à fournir en annexe, lorsque celle-ci est utilisée. L'application de ce texte n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe, les pratiques suivies par le Groupe étant globalement conformes à la norme IFRS 13 ;
- les normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 sur la consolidation, redéfinissant la notion de contrôle exercé sur une entité, supprimant la possibilité d'utiliser l'intégration proportionnelle pour la consolidation des entités sous contrôle conjoint, seule la méthode de consolidation par mise en équivalence étant admise, et complétant les informations requises dans l'annexe aux comptes consolidés.

L'application de ces textes ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe. En particulier, les filiales de distribution détenues en commun avec le groupe Diageo ne seront pas affectées. Voir Notes 1.5 et 1.23.

- les amendements de la norme IAS 19 relative aux engagements en matière d'avantages au personnel, prévoyant la reconnaissance immédiate des écarts actuariels en capitaux propres, et le calcul du rendement des actifs financiers selon le taux d'actualisation utilisé pour valoriser l'engagement, et non selon le taux de rendement attendu.

Le Groupe applique la méthode de reconnaissance partielle des écarts actuariels en compte de résultat (voir Note 1.21). En raison de ces amendements, le Groupe enregistrera en 2013, rétroactivement, une provision complémentaire de 84 millions d'euros ainsi que l'impôt différé actif attaché ; la provision, qui correspond au solde d'écarts actuariels non encore reconnus au 1^{er} janvier 2011, date de transition vers la norme révisée, sera comptabilisée en contrepartie des capitaux propres. L'impact sur les comptes de résultat ultérieurs sera peu significatif.

Autres évolutions normatives

Le Groupe a connaissance du projet d'interprétation publié par l'IFRIC en mai 2012, envisageant une modification comptable du traitement de la variation des engagements d'achat de titres minoritaires. Voir Note 1.10 concernant le mode de comptabilisation de ces engagements au 31 décembre 2012.

1.3. Première adoption des IFRS

Les premiers comptes établis par le Groupe en conformité avec les normes IFRS l'ont été au 31 décembre 2005 avec une date de transition au 1^{er} janvier 2004. La norme IFRS 1 prévoyait des exceptions à l'application rétrospective des normes IFRS à la date de transition ; celles retenues par le Groupe sont notamment les suivantes :

- regroupement d'entreprises : l'exemption d'application rétrospective n'a pas été retenue. Le groupe Financière Agache a retraité rétrospectivement les acquisitions réalisées depuis 1988, date de première consolidation de LVMH. Les normes IAS 36 Dépréciations d'actifs et IAS 38 Immobilisations incorporelles ont été appliquées rétrospectivement depuis cette date ;
- valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles : l'option d'évaluation de ces actifs à leur juste valeur à la date de transition n'a pas été retenue, à l'exception de l'ensemble immobilier détenu par Christian Dior Couture, la Belle Jardinière et Le Bon Marché ;
- avantages au personnel : les écarts actuariels différés en normes françaises à la date de transition ont été comptabilisés ;
- conversion des comptes des filiales hors zone euro : les réserves de conversion relatives à la consolidation des filiales hors zone euro ont été annulées au 1^{er} janvier 2004 en contrepartie des « Autres réserves ».

1.4. Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, des engagements d'achat de titres de minoritaires, de la détermination du montant des provisions pour risques et

charges ou des provisions pour dépréciation des stocks et, le cas échéant, des actifs d'impôts différés. Ces hypothèses, estimations ou appréciations établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

1.5. Méthodes de consolidation

Les filiales dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, en droit ou en fait, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sous contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les filiales de distribution détenues en commun avec le groupe Diageo sont consolidées à hauteur de la part de leur bilan et compte de résultat correspondant aux seules activités du Groupe (voir Note 1.23).

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

1.6. Conversion des états financiers des entités hors zone euro

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro ; les comptes des entités utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euro :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « Écarts de conversion ».

1.7. Opérations en devises et couvertures de change

Les opérations réalisées par les sociétés consolidées dans des devises autres que leur monnaie fonctionnelle sont converties dans leur monnaie fonctionnelle aux cours des devises à la date de ces opérations.

Les créances et dettes exprimées en devises autres que la monnaie fonctionnelle de la société concernée sont converties aux cours de ces devises à la date de clôture. Les pertes et gains de change latents résultant de cette conversion sont enregistrés :

- en coût des ventes pour les opérations à caractère commercial ;
- en résultat financier pour les opérations de nature financière.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion et de l'élimination d'opérations ou créances et dettes intra-groupe exprimées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la société concernée sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intra-groupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital : ils sont dans ce cas inscrits dans les capitaux propres, en « Écarts de conversion ».

Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture d'opérations commerciales réalisées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de la société consolidée concernée, ceux-ci sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture ; la variation de valeur de marché de ces instruments dérivés est enregistrée :

- en coût des ventes pour la part efficace de la couverture des créances et dettes inscrites au bilan à la date de clôture ;
- en capitaux propres, en « Écarts de réévaluation », pour la part efficace de la couverture de flux de trésorerie futurs, ce montant étant transféré en coût des ventes lors de la comptabilisation des créances et dettes objets de la couverture ;
- en résultat financier pour la part inefficace de la couverture ; les variations de valeur liées aux points de terme des contrats à terme ainsi que la valeur temps dans le cadre des contrats d'options sont systématiquement considérées comme part inefficace.

Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture de situations nettes de filiales hors zone euro, la variation de leur juste valeur est inscrite dans les capitaux propres, en « Écarts de conversion », à hauteur de la part efficace, et en résultat financier pour la part inefficace.

En l'absence de relation de couverture, les variations de valeur de marché des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

Voir également Note 1.19 pour la définition des notions de part efficace et inefficace.

1.8. Marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles

Seules les marques et enseignes acquises, individualisables et de notoriété reconnue sont inscrites à l'actif, à la valeur déterminée lors de leur acquisition.

Les marques et écarts d'acquisition sont évalués à titre principal par la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés ou sur la base de transactions comparables, méthode utilisant les multiples de chiffre d'affaires et de résultat retenus lors de transactions récentes portant sur des marques similaires, ou sur la base des multiples boursiers applicables aux activités concernées. D'autres méthodes sont utilisées à titre complémentaire : la méthode des royalties, donnant à la marque une valeur équivalente à la capitalisation des royalties qu'il faudrait verser pour son utilisation ; la méthode du différentiel de marge, applicable lorsqu'il est possible de mesurer la différence de revenus générée par une marque, par référence à un produit similaire sans marque ; enfin, la méthode du coût de reconstitution d'une marque équivalente, notamment en termes de frais de publicité.

Les frais engagés pour créer une marque nouvelle ou développer une marque existante sont enregistrés en charges.

Les marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties sur la durée estimée de leur utilisation. Le classement d'une marque ou enseigne en actifs à durée d'utilisation définie ou indéfinie résulte en particulier de l'application des critères suivants :



- positionnement global de la marque ou enseigne sur son marché en termes de volume d'activité, de présence internationale, de notoriété;
- perspectives de rentabilité à long terme;
- degré d'exposition aux aléas conjoncturels;
- événement majeur intervenu dans le secteur d'activité et susceptible de peser sur le futur de la marque ou enseigne;
- ancienneté de la marque ou enseigne.

Les marques dont la durée d'utilisation est définie sont amorties sur une période comprise entre 15 et 40 ans, en fonction de l'estimation de la durée de leur utilisation.

Le montant de la dépréciation des marques et enseignes, et dans certains cas la charge d'amortissement, sont comptabilisés dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

Des tests de perte de valeur sont pratiqués pour les marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles suivant la méthodologie présentée en Note 1.12.

Les frais de recherche ne sont pas immobilisés. Les frais de développement d'un nouveau produit ne sont immobilisés que si la décision de lancement de ce produit est effectivement prise.

Les immobilisations incorporelles autres que les marques et enseignes sont amorties sur les durées suivantes :

- droits au bail, pas de porte : selon les conditions de marché, le plus souvent sur la durée du bail;
- frais de développement : maximum 3 ans;
- logiciels : 1 à 5 ans.

1.9. Variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise en droit ou en fait, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle; la différence entre le coût de la prise de contrôle et la quote-part du Groupe dans la juste valeur de ces actifs, passifs et passifs éventuels est inscrite en écart d'acquisition.

Le coût de la prise de contrôle est le prix payé par le Groupe dans le cadre d'une acquisition, ou l'estimation de ce prix si l'opération se fait sans versement de trésorerie, à l'exclusion des frais liés à l'acquisition qui sont présentés en « Autres produits et charges opérationnels ».

Depuis le 1^{er} janvier 2010 et pour les opérations réalisées après cette date, en application d'IAS 27 révisée, la différence entre la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis postérieurement à la prise de contrôle et le prix payé pour leur acquisition est comptabilisée en déduction des capitaux propres.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur annuel suivant la méthodologie présentée en Note 1.12. La charge de dépréciation éventuelle est comprise dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

1.10. Engagements d'achat de titres de minoritaires

Les actionnaires minoritaires de certaines filiales consolidées par intégration globale bénéficient de promesses d'achat de leurs titres octroyées par le Groupe.

En l'absence de dispositions spécifiques des normes IFRS, le Groupe comptabilise ces engagements de la façon suivante :

- la valeur de l'engagement à la date de clôture figure en « Autres passifs non courants »;
- les intérêts minoritaires correspondants sont reclassés en « Autres passifs non courants »;
- pour les engagements contractés antérieurement au 1^{er} janvier 2010, la différence entre le montant des engagements et les intérêts minoritaires reclassés est maintenue à l'actif du bilan, en écart d'acquisition, ainsi que les variations ultérieures de cette différence. Pour les engagements contractés à compter du 1^{er} janvier 2010, la différence entre le montant des engagements et les intérêts minoritaires est enregistrée en capitaux propres, en « Autres réserves ».

Ce mode de comptabilisation n'a pas d'effet sur la présentation des intérêts minoritaires au compte de résultat.

1.11. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles à l'exception des terres à vignes et des ensembles immobiliers détenus par Christian Dior Couture, la Belle Jardinière et Le Bon Marché, est constituée de leur coût d'acquisition. Les frais financiers supportés au cours de la période précédant la mise en exploitation ou durant la période de construction sont immobilisés.

Les terres à vignes sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture. Cette valeur résulte de données officielles publiées sur les transactions récentes dans la même région, ou d'expertises indépendantes. L'écart entre le coût d'acquisition historique et la valeur de marché est inscrit en capitaux propres, en « Écarts de réévaluation ». Si la valeur de marché devient inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée en résultat, du montant de la différence.

Les pieds de vignes, ou vignobles, pour les champagnes, cognac et autres vins produits par le Groupe, sont des actifs biologiques au sens d'IAS 41 Agriculture. Leur valeur de marché étant peu différente de leur valeur historique, aucune réévaluation de ces actifs n'est pratiquée.

Les immeubles locatifs ne sont pas réévalués à leur valeur de marché.

Les actifs financés par contrat de location financement sont immobilisés sur la base de la valeur actuelle des loyers futurs ou sur la base de leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d'acquisition de leurs composants, diminué de la valeur résiduelle; la valeur résiduelle correspond à l'estimation de valeur de revente de l'immobilisation au terme de la période d'utilisation.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation ; les durées retenues sont les suivantes :

- Constructions, immeubles locatifs 20 à 50 ans ;
- Matériels et installations 3 à 25 ans ;
- Agencements 3 à 10 ans ;
- Vignobles 18 à 25 ans.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges lors de leur réalisation.

1.12. Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît, et au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, principalement les marques, enseignes et écarts d'acquisition. Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs à durée de vie indéfinie devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence ; la dépréciation, imputée en priorité sur l'écart d'acquisition, est comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels ».

La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. La valeur de marché de l'actif est déterminée par référence à des transactions similaires récentes ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

Les flux de trésorerie prévisionnels sont établis au niveau du Groupe par secteur d'activité, un secteur d'activité correspondant à une ou plusieurs marques ou enseignes et à une équipe de direction dédiée. Au sein du secteur d'activité, peuvent être déterminées des unités génératrices de trésorerie d'un niveau plus petit, tel un ensemble de magasins.

Les données utilisées dans le cadre de la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés proviennent des budgets annuels et plans pluri-annuels établis par la Direction des secteurs d'activité concernés. Les plans consistent en des projections à cinq ans (à l'exception de Christian Dior Couture dont les plans ont une durée de trois ans), cette durée pouvant être étendue lorsqu'il s'agit de marques en cours de repositionnement stratégique, ou dont le cycle de production est supérieur à cinq ans. À la valeur résultant des flux de trésorerie prévisionnels actualisés, s'ajoute une valeur terminale correspondant à la capitalisation à l'infini des flux de trésorerie issus, le plus souvent, de la dernière année du plan. Lorsque plusieurs scénarios prévisionnels sont retenus, une probabilité de survie est attribuée à chacun d'entre eux. Le taux d'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels intègre le taux de rendement attendu par un investisseur dans le domaine d'activité concerné et la prime de risque propre à cette activité.

1.13. Investissements et placements financiers

Les actifs financiers sont présentés en actifs non courants (« Investissements financiers ») ou en actifs courants (« Placements financiers ») selon leur nature.

Les investissements financiers comprennent les prises de participation, stratégiques et non stratégiques, si la durée estimée et le mode de leur détention le justifient.

Les placements financiers incluent des placements temporaires en actions, parts de Sicav, ou Fonds Commun de Placement (FCP) et assimilés, à l'exclusion des placements relevant de la gestion de trésorerie au jour le jour, qui sont comptabilisés en « Trésorerie et équivalents de trésorerie » (Voir Note 1.16).

Investissements et placements financiers sont évalués au cours de clôture s'il s'agit d'actifs cotés et sur la base d'une estimation de leur valeur de réalisation à cette date s'il s'agit d'actifs non cotés.

Pour les titres disponibles à la vente, les variations de valeur, positives ou négatives, sont enregistrées en capitaux propres en « Écarts de réévaluation ». En cas de perte de valeur jugée définitive, une dépréciation de ce montant est enregistrée en résultat financier, la dépréciation n'étant reprise en résultat qu'au moment de la cession des investissements et placements financiers sous jacents.

Lorsque les actifs sont détenus à des fins de transaction, les variations de valeur sont comptabilisées en résultat financier.

1.14. Stocks et en-cours

À l'exception des vins produits par le Groupe, les stocks sont comptabilisés à leur prix de revient, hors frais financiers. Le prix de revient est constitué du coût de production (produits finis), ou du prix d'achat majoré des frais accessoires (matières premières, marchandises) ; il ne peut excéder la valeur nette de réalisation.

Les stocks de vins produits par le Groupe, en particulier les vins de champagne, sont évalués en valeur de marché de la vendange correspondante, comme si les raisins récoltés avaient été acquis auprès de tiers. Jusqu'à la date de vendange, l'évaluation des raisins, comptabilisée prorata temporis, se fait sur la base d'un rendement et d'une valeur de marché estimés.

Les mouvements de stocks sont valorisés, selon les métiers, au coût moyen pondéré ou par la méthode du « Premier entré – premier sorti » (FIFO).

Compte tenu du processus de vieillissement nécessaire au champagne et aux spiritueux (cognac, whisky) la durée de détention de ces stocks est le plus souvent supérieure à un an. Ces stocks restent classés en actifs courants conformément à l'usage de la profession.

Les dépréciations de stocks sont constatées principalement dans les activités autres que Vins et Spiritueux. Elles sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés (saison ou collection terminées, date limite d'utilisation proche...) ou sur la base de leurs perspectives d'écoulement.

1.15. Créances clients, autres créances et prêts

Les créances clients, autres créances et prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.



Lorsque l'échéance des créances et prêts est supérieure à un an, leur montant fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur dans le temps présente un risque de variation négligeable.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché et au cours de change à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en résultat financier.

1.17. Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour le Groupe un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

Lorsque la date d'exécution de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.18. Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti, c'est-à-dire à leur valeur nominale nette des primes et frais d'émission qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En cas de couverture du risque de variation de valeur de la dette financière résultant de l'évolution des taux d'intérêt, le montant couvert de la dette, ainsi que les instruments de couverture associés, figurent au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture; les effets de cette réévaluation sont enregistrés en résultat financier. La valeur de marché de la dette couverte est déterminée selon des méthodes similaires à celles décrites ci-après en Note 1.19.

En cas de couverture du risque d'évolution de la charge d'intérêt future, la dette financière dont les flux sont couverts reste comptabilisée au coût amorti, la variation de valeur de la part efficace de l'instrument de couverture étant enregistrée dans les capitaux propres en « Écarts de réévaluation ».

En l'absence de relation de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

Lorsqu'un instrument dérivé est incorporé à la dette financière, celle-ci est comptabilisée à sa valeur de marché; les variations de valeur de marché sont enregistrées en résultat financier.

La dette financière nette est constituée des dettes financières à plus et moins d'un an et de la valeur de marché à la date de clôture des instruments dérivés sur risque de taux d'intérêt, sous déduction du montant des placements financiers, de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des autres actifs financiers à la date de clôture ainsi que de la valeur de marché à cette date des instruments dérivés sur risque de change associés à l'un de ces éléments.

Voir également Note 1.19 pour la définition des notions de part efficace et inefficace.

1.19. Instruments dérivés

Le Groupe négocie des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa stratégie de couverture des risques de change et de taux d'intérêt.

La mise en œuvre d'une comptabilité de couverture requiert, selon IAS 39, de démontrer et documenter l'efficacité de la relation de couverture lors de sa mise en place et pendant sa durée. L'efficacité de la couverture sur le plan comptable est vérifiée par le rapport des variations de valeur du dérivé et du sous-jacent couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80 et 125 %.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées selon les modalités précisées en Note 1.7 pour les couvertures de risque de change et en Note 1.18 pour les couvertures de risque de taux d'intérêt.

La valeur de marché est établie par référence à des données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés; cette valeur est confirmée dans le cas d'instruments complexes par des cotations d'établissements financiers tiers.

Les instruments dérivés dont la maturité est supérieure à douze mois sont présentés en actifs et passifs non courants.

1.20. Actions Financière Agache, Christian Dior et LVMH auto-détenues et assimilés

Actions auto-détenues Financière Agache

Les actions Financière Agache détenues par le Groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, en déduction des capitaux propres consolidés, quel que soit l'objet de leur détention.

En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est établi selon la méthode « Premier entré - premier sorti » (FIFO). Les résultats de cession sont inscrits directement en capitaux propres.

Actions auto-détenues et assimilés Christian Dior et LVMH

Les achats/ventes par Christian Dior et LVMH de leurs propres titres, à l'origine des variations de pourcentages d'intérêt du groupe Financière Agache dans Christian Dior et LVMH, sont traités dans les comptes consolidés du groupe Financière Agache comme des acquisitions et des cessions d'intérêts minoritaires.

À compter du 1^{er} janvier 2010, en raison de la révision d'IFRS 3, les variations de pourcentage du groupe Financière Agache dans Christian Dior et LVMH sont enregistrées dans les capitaux propres. Cette disposition étant d'application prospective, les écarts d'acquisition enregistrés au 31 décembre 2009 sont maintenus à l'actif du bilan.

Les instruments dénouables en actions LVMH détenus par le Groupe sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, en déduction des capitaux propres consolidés.

1.21. Retraites, remboursement de frais médicaux et autres engagements vis-à-vis du personnel

Lorsque les régimes d'indemnités de départ à la retraite, retraites, remboursement de frais médicaux ou autres prévoient le versement par le Groupe de cotisations à des organismes extérieurs responsables du paiement des indemnités et retraites ou du remboursement des frais médicaux, ces cotisations sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au titre duquel elles sont dues, aucun passif n'étant comptabilisé au bilan.

Lorsque le versement des indemnités de départ à la retraite, retraites, remboursement de frais médicaux ou autres sont à la charge du Groupe, le montant de l'engagement actuariel correspondant pour le Groupe donne lieu à provision au bilan, la variation de celle-ci étant comptabilisée dans le résultat opérationnel courant de l'exercice, y compris l'effet d'actualisation financière.

Si cet engagement est couvert, partiellement ou en totalité, par des fonds versés par le Groupe à des organismes financiers, le montant de ces placements dédiés vient en déduction de l'engagement actuariel au bilan.

L'engagement actuariel est calculé sur la base d'évaluations spécifiques au pays et à la société du Groupe concernée; ces évaluations intègrent notamment des hypothèses de taux d'actualisation, de progression des salaires, d'inflation, d'espérance de vie, et de rotation des effectifs.

Les effets cumulés des écarts actuariels sont amortis dès lors que ceux-ci excèdent en fin d'exercice 10% du plus élevé du montant de l'engagement ou de la valeur de marché des placements venant en couverture. L'amortissement de ces écarts se fait à compter de l'exercice suivant leur constatation, sur la durée résiduelle moyenne d'activité du personnel concerné.

1.22. Impôts courants et différés

Les différences temporelles entre les valeurs en consolidation des éléments d'actif et de passif, et celles résultant de l'application de la réglementation fiscale, donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est celui connu à la date de clôture; les effets des changements de taux sont enregistrés sur la période au cours de laquelle la décision de ce changement est prise.

Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs, et dépréciées si estimées non recouvrables, seul le montant dont l'utilisation est probable étant maintenu à l'actif du bilan.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts dus au titre des réserves distribuables des filiales font l'objet de provisions à hauteur des distributions envisagées.

1.23. Comptabilisation des ventes

Définition des ventes

Les ventes incluent principalement des ventes au détail dans le cadre des magasins du Groupe et des ventes de gros à des distributeurs et agents. Sont assimilées à des opérations au détail les ventes effectuées dans le cadre de magasins appartenant à des tiers si les risques et avantages liés à la propriété du stock sont conservés par le Groupe.

Les ventes au détail proviennent des activités Mode et Maroquinerie, Distribution sélective et de Christian Dior Couture, ainsi que de certaines marques de Montres et Joaillerie ou de Parfums et Cosmétiques. Ces ventes sont comptabilisées lors de l'achat par la clientèle.

Les ventes de gros proviennent des activités Vins et Spiritueux et de certaines marques de Parfums et Cosmétiques ou de Montres et Joaillerie. Ces ventes sont comptabilisées lors du transfert de propriété, c'est-à-dire le plus souvent lors de l'expédition.

Les frais d'expédition et de transport refacturés aux clients ne sont compris dans les ventes que lorsqu'ils sont inclus forfaitairement dans le prix des produits facturés.

Les ventes sont présentées nettes de toutes formes de remises et ristournes. En particulier les sommes permettant le référencement des produits ou correspondant à des accords de participation publicitaire avec le distributeur viennent en déduction des ventes correspondantes.

Provision pour retours de produits

Les sociétés du groupe d'activités Parfums et Cosmétiques et dans une moindre mesure des activités Mode et Maroquinerie, ou Montres et Joaillerie, peuvent reprendre auprès de leurs clients et distributeurs les produits invendus ou périmés.

Lorsque cette pratique est établie, les ventes enregistrées sont diminuées d'un montant correspondant à une estimation de ces retours, en contrepartie de la réduction des créances clients et d'une inscription en stocks. Le taux de retour retenu pour l'établissement de ces estimations est calculé sur la base de statistiques historiques.

Activités en partenariat avec Diageo

Une partie significative des ventes des activités Vins et Spiritueux est réalisée dans le cadre d'accords de distribution avec Diageo, consistant le plus souvent en un partenariat dans des entités communes. Celles-ci assurent les livraisons et les ventes à la clientèle des marques des deux groupes, le partage du compte de résultat et du bilan de ces entités entre le Groupe et Diageo étant régi par les accords de distribution. Sur la base de ces accords, le Groupe consolide ces entités à hauteur de la quote-part du compte de résultat et du bilan concernant ses propres marques.

1.24. Frais de publicité et de promotion

Les frais de publicité et de promotion incluent le coût de la réalisation des supports publicitaires, des achats d'espaces média, de la fabrication d'échantillons et de catalogues et de manière générale, le coût de l'ensemble des activités destinées à la promotion des marques et produits du Groupe.



Les frais de publicité et de promotion sont enregistrés en charge, s'il s'agit de biens, lors de leur réception ou de leur production, ou lors de la réalisation des prestations s'il s'agit de services.

1.25. Plans d'options et assimilés

Les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions donnent lieu à enregistrement d'une charge constituée de l'amortissement de l'estimation du gain pour les bénéficiaires de ces plans ; l'estimation du gain est calculée selon la méthode Black & Scholes sur la base du cours de clôture de l'action la veille du Conseil d'administration ayant attribué les options.

Pour les plans d'attribution d'actions gratuites, l'estimation du gain est calculée sur la base du cours de clôture de l'action la veille du Conseil d'administration ayant mis en place le plan et sous déduction du montant des dividendes anticipés sur la période d'acquisition des droits.

Pour l'ensemble des plans, la charge d'amortissement est répartie linéairement en résultat sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie des réserves au bilan.

Pour les plans de rémunérations liées au cours de l'action LVMH et dénoués en numéraire, l'estimation du gain est réévaluée à chaque clôture en fonction du cours de l'action LVMH à cette date, et enregistrée en charge prorata temporis sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une provision au bilan. Au-delà de cette date et jusqu'à dénouement, la variation de l'espérance de gain résultant de la variation du cours de l'action LVMH est enregistrée en compte de résultat.

1.26. Soldes intermédiaires du compte de résultat

L'activité principale du Groupe est la gestion et le développement de ses marques et enseignes. Le résultat opérationnel courant provient de ces activités, qu'il s'agisse d'opérations récurrentes ou non récurrentes, principales ou accessoires.

Les « Autres produits et charges opérationnels » comprennent les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel courants du Groupe. Il s'agit en particulier des effets des variations de périmètre et des dépréciations des marques et écarts d'acquisition. Il s'agit également, s'ils sont significatifs, des plus ou moins values de cession d'actifs immobilisés, des frais de restructuration, des frais liés à des litiges, ou de tout autre produit ou charge non courant susceptible d'affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre.

1.27. Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues.

Le résultat par action après dilution est établi, le cas échéant, sur la base du nombre moyen pondéré d'actions avant dilution. Les instruments dilutifs émis par les filiales sont également pris en compte dans la détermination du résultat net, part du Groupe après dilution.

NOTE 2 – VARIATIONS DE POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS LES ENTITÉS CONSOLIDÉES

2.1. Exercice 2012

Christian Dior Couture

Au cours de l'exercice, le Groupe a acquis l'intégralité du capital des ateliers de broderie Vermont, fondés en 1954 par Jean Guy Vermont. Cette participation a été consolidée à partir du 30 juin 2012.

Mode et Maroquinerie

En mai 2012, le Groupe a acquis la totalité du capital des Tanneries Roux (France), spécialisées dans la production de peaux de haute qualité. En juin 2012, le Groupe a acquis la totalité du capital d'Arnys (France), marque de prêt-à-porter et de grande mesure destinée à l'homme. Ces entités ont été consolidées à compter de juin 2012.

Parfums et Cosmétiques

En octobre 2012, le Groupe a acquis les 20 % du capital de Benefit non encore détenus ; le prix payé a donné lieu à écart d'acquisition définitif de 133 millions d'euros, comptabilisé jusqu'à cette date en « Écarts d'acquisition sur engagements d'achat de titres de minoritaires ».

2.2. Exercice 2011

Mode et Maroquinerie

À la suite d'une offre publique d'achat réalisée en décembre 2011, le Groupe a acquis, pour 47 millions d'euros (82 millions de dollars singapouriens), 51 % de Heng Long International Ltd (« Heng Long »), la famille fondatrice conservant 49 % du capital de Heng Long par le biais d'un réinvestissement dans la structure d'acquisition. À la suite de cette opération, Heng Long a été retirée de la cote de la bourse de Singapour en décembre 2011. Le capital détenu par la famille fondatrice fait l'objet d'engagements d'achat pouvant être exercés en plusieurs tranches, principalement à partir de décembre 2016.

Heng Long est réputée pour son expertise en matière de tannage et de finition du cuir de crocodile. Heng Long a été consolidée par intégration globale au 31 décembre 2011. L'écart d'acquisition s'élève à 23 millions d'euros. Les intérêts minoritaires ont été valorisés à hauteur de leur quote-part dans l'actif net réévalué ; la différence entre la valeur de l'engagement d'achat portant sur les 49 % du capital détenus par la famille fondatrice et les intérêts minoritaires, 24 millions d'euros, a été portée en déduction des capitaux propres.

Montres et Joaillerie

Bulgari

Le 5 mars 2011, une de nos filiales, LVMH, a conclu avec la Famille Bulgari un protocole, aux termes duquel celle-ci s'est engagée à lui apporter sa participation majoritaire dans le capital de la société Bulgari, sur la base d'une valeur de l'action Bulgari fixée à 12,25 euros et d'une parité de 0,108 action LVMH pour une action Bulgari, valorisant implicitement l'action LVMH à 113 euros.

Le 30 juin 2011, en application de ce protocole, le Conseil d'administration de LVMH Moët Hennessy-Louis Vuitton SA a approuvé l'apport de 55 % (48 % après dilution) du capital de

Bulgari et, en rémunération de celui-ci, a émis 18 millions d'actions nouvelles, représentant 3,5 % du capital ainsi augmenté.

À la date de prise de contrôle, le 30 juin 2011, la participation du Groupe s'élevait à 76,1 % du capital (66 % après dilution) de Bulgari, soit 230,1 millions d'actions, résultant d'une part de l'opération d'apport ci-dessus, et d'autre part d'acquisitions antérieures sur le marché : 57,9 millions d'actions acquises au cours du premier trimestre 2011 et 5,9 millions d'actions déjà détenues au 31 décembre 2010.

La valeur comptable de la participation retenue pour la première consolidation de Bulgari, sur la base des titres détenus au 30 juin 2011, s'établissait de la façon suivante :

	Valeur comptable à la date de prise de contrôle (en millions d'euros)	Nombre d'actions (en millions)	Valeur par action (en euros)
Prix de revient historique des actions	739	63,8	11,58
Réévaluation à la date de prise de contrôle	42 ^(a)		
Valeur des actions acquises antérieurement à la prise de contrôle	781	63,8	
Valeur d'apport des actions apportées par les actionnaires familiaux	2 038	166,3	12,25
Réévaluation à la date de prise de contrôle	200 ^(b)		
Valeur des actions apportées à la date de prise de contrôle	2 238	166,3	
VALEUR DES ACTIONS DÉTENUES AU 30 JUIN 2011	3 019	230,1	

En application des normes IFRS :

- (a) Les titres Bulgari acquis par le Groupe antérieurement à la prise de contrôle ont été réévalués au cours convenu de la prise de contrôle soit 12,25 euros, générant un produit de 42 millions d'euros, enregistré en « Autres produits et charges opérationnels » (voir Note 25).
- (b) Les titres apportés par les actionnaires familiaux de Bulgari ont été réévalués par application de la parité d'échange au cours de bourse de LVMH du 30 juin 2011, date de prise de contrôle; l'effet de cette réévaluation, de 200 millions d'euros, a été enregistré en réserves consolidées.

Bulgari a été consolidé par intégration globale à compter du 30 juin 2011 à hauteur de 66 %, taux de détention après dilution. Le tableau suivant présente les modalités d'affectation définitive au 30 juin 2012 du prix payé par LVMH, à la date de prise de contrôle :

(en millions d'euros)	Allocation du prix
Marques, autres immobilisations incorporelles, et immobilisations corporelles, nettes	2 367
Autres actifs non courants	64
Provisions à plus d'un an	(69)
Actifs circulants	906
Passifs circulants	(345)
Dette financière nette	(24)
Impôts différés	(631)
Actif net réévalué	2 268
Intérêts minoritaires chez LVMH (34 %)	(772)
Actif net réévalué part du Groupe chez LVMH (66 %)	1 496
Écart d'acquisition	1 523
Valeur comptable de la participation au 30 juin 2011	3 019

L'écart d'acquisition, de 1 523 millions d'euros, reflète l'expertise et le savoir-faire de Bulgari, en particulier dans les métiers de la joaillerie et de l'horlogerie, ainsi que les synergies existant avec le réseau de distribution du groupe d'activités Montres et Joaillerie du Groupe. La valeur de la marque Bulgari a été estimée à 2 100 millions d'euros.



La société Bulgari étant cotée à la bourse de Milan (Italie), notre filiale LVMH a lancé, conformément à la réglementation boursière applicable, subséquentement à l'apport, une offre publique d'achat (OPA) sur la totalité des actions Bulgari détenues par les actionnaires minoritaires, au prix de 12,25 euros par

action. Au terme de l'OPA, le 28 septembre 2011, la participation de LVMH dans Bulgari était de 98,09 %, autorisant LVMH à engager une procédure de retrait obligatoire (OPRO) des titres de Bulgari restant en circulation. Au 31 décembre 2011, la participation du Groupe était de 100 %.

Le tableau ci-dessous détaille les acquisitions de titres postérieures au 30 juin 2011 :

	Valeur totale (en millions d'euros)	Nombre d'actions (en millions)	Valeur par action (en euros)
Actions acquises dans le cadre de l'OPA	1 338	109,2	
Actions acquises dans le cadre de l'OPRO	82	6,7	
Actions acquises sur le marché	33	2,7	
Actions acquises postérieurement au 30 juin 2011	1 453	118,6	12,25

En application du protocole d'accord, les actions acquises dans le cadre de l'OPA comprenaient 36,8 millions d'actions résultant de la conversion anticipée d'un emprunt obligataire convertible émis en 2009 par Bulgari et 9,5 millions d'actions émises à la suite de l'exercice anticipé d'options de souscription consenties antérieurement à la prise de contrôle par le Groupe au bénéfice de dirigeants et salariés de Bulgari.

Les titres acquis postérieurement au 30 juin 2011 ont représenté un décaissement de 1 453 millions d'euros. La différence entre ce montant et la quote-part des minoritaires dans les capitaux propres de Bulgari de 772 millions d'euros, soit 681 millions d'euros, a été comptabilisée en déduction des réserves consolidées.

Les frais d'acquisition de Bulgari ont été enregistrés en « Autres produits et charges opérationnels » ; ils représentaient un montant de 16 millions d'euros, voir Note 25.

L'effet de l'acquisition de Bulgari sur la trésorerie du Groupe a généré un décaissement de 2 025 millions d'euros, net de la trésorerie acquise de 89 millions d'euros et du montant issu des levées d'options de souscription pour 60 millions d'euros. Ce montant correspondait, pour 705 millions d'euros, aux acquisitions de titres sur le marché lors du premier semestre, et pour 1 453 millions d'euros, aux acquisitions de titres réalisées au second semestre dans le cadre de l'OPA, le solde représentant les frais d'acquisition associés.

Au cours du deuxième semestre 2011, les ventes consolidées de Bulgari ont été de 713 millions d'euros, le résultat opérationnel courant de 85 millions d'euros et le résultat net de 71 millions d'euros. Pour l'ensemble de l'année 2011, les ventes consolidées de Bulgari ont été de 1 272 millions d'euros, pour un résultat opérationnel de 109 millions d'euros, après charges non récurrentes de 16 millions d'euros liées au rapprochement avec le Groupe.

ArteCad

En novembre 2011, le Groupe a acquis 100 % du capital de la société suisse ArteCad SA, pour un montant de 60 millions de francs suisses (49 millions d'euros), dont 14 millions font l'objet d'un paiement différé à 2015. ArteCad est l'un des leaders suisses de l'industrie de la fabrication de cadrans de montres.

ArteCad a été consolidée par intégration globale au 31 décembre 2011. L'écart d'acquisition définitif s'élève à 48 millions de francs suisses (40 millions d'euros).

Distribution sélective

La participation du Groupe dans la société détentrice des magasins Ile de Beauté, l'une des principales enseignes de distribution de parfums et cosmétiques en Russie, a été portée de 45 % à 65 % en juin 2011, pour un montant de 40 millions d'euros. Le partenaire du Groupe bénéficie d'une option de vente portant sur sa participation résiduelle de 35 %, exerçable par tranches de 2013 à 2016. Ile de Beauté, antérieurement comptabilisée par mise en équivalence, a été consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} juin 2011.

Le prix payé a été affecté à l'enseigne Ile de Beauté, estimée à 12 millions d'euros ; l'écart d'acquisition définitif s'élève à 128 millions d'euros, et représente les perspectives d'expansion de Sephora sur le marché russe. Les intérêts minoritaires ont été évalués à hauteur de leur quote-part dans l'actif net réévalué ; la différence entre la valeur de l'engagement d'achat portant sur les 35 % du capital non acquis et les intérêts minoritaires, 66 millions d'euros, a été portée en déduction des réserves consolidées.

2.3. Exercice 2010

Vins et Spiritueux

En décembre 2010, le Groupe a cédé la société champenoise Montaudon acquise en 2008, dont elle a conservé les contrats d'approvisionnement en raisins et certains actifs industriels.

Parfums et Cosmétiques

L'activité de La Brosse et Dupont a été cédée en septembre 2010.

Distribution sélective

En juillet 2010, le Groupe a acquis pour 75 millions d'euros 70 % du capital de Sack's, le solde de 30 % faisant l'objet d'un engagement d'achat exerçable à compter de l'exercice 2015.

Sack's est leader au Brésil dans le domaine de la vente en ligne de parfums et cosmétiques et l'un des premiers distributeurs de produits de beauté dans ce pays. Sack's a été consolidée par intégration globale à compter d'août 2010. L'écart d'acquisition, déterminé sur la base de la quote-part d'actif net acquise par le Groupe, s'élève à 75 millions d'euros. La différence entre la valeur de l'engagement d'achat portant sur les 30 % du capital non acquis et les intérêts minoritaires, soit 30 millions d'euros, a été déduite des capitaux propres.

Autres activités

En novembre 2010, le Groupe a porté sa participation dans l'ensemble immobilier de La Samaritaine de 57 % à 99 % pour un montant de 176 millions d'euros. Les frais d'acquisition, constitués principalement des droits d'enregistrement, s'élevaient à 9 millions d'euros. La différence entre le prix d'acquisition, y compris frais d'acquisition et la valeur comptable des intérêts minoritaires, soit 81 millions d'euros, a été portée en déduction des capitaux propres.

2.4. Incidence sur la trésorerie des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Montant payé pour l'acquisition de titres consolidés et de titres de minoritaires	(314)	(2 383)	(376)
Disponibilités/(découverts bancaires) des sociétés acquises	-	174	(10)
Montant reçu pour la cession de titres consolidés	17	29	357
(Disponibilités)/découverts bancaires des sociétés cédées	-	(5)	(5)
INCIDENCES SUR LA TRÉSORERIE DES VARIATIONS DE POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS LES ENTITÉS CONSOLIDÉES	(297)	(2 185)	(34)
Dont : acquisitions et cessions de titres consolidés	(90)	(772)	151
acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	(207)	(1 413)	(185)

- En 2012, l'incidence sur la trésorerie du Groupe, des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées comprend principalement les effets de l'acquisition des 20 % non encore détenus dans Benefit, de 100 % des Tanneries Roux et de Arnys, ainsi que de l'augmentation de capital de la société Le Peigné SA.
- En 2011, l'incidence sur la trésorerie du Groupe, des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées comprenait notamment :
 - pour 2 025 millions d'euros, l'acquisition de Bulgari ;
 - pour 44 millions d'euros, l'acquisition de 51 % de Heng Long ;

- pour 49 millions d'euros, l'acquisition d'ArteCad ;
- pour 40 millions d'euros, l'acquisition de 20 % dans Ile de Beauté.
- En 2010, l'incidence sur la trésorerie du Groupe, des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées comprenait notamment :
 - pour 185 millions d'euros, l'acquisition des intérêts minoritaires dans La Samaritaine ;
 - pour 75 millions d'euros, l'acquisition de 70 % de Sack's ;
 - pour 20 millions d'euros, la cession de La Brosse et Dupont ;
 - pour 13 millions d'euros, la cession de Montaudon.

NOTE 3 – MARQUES, ENSEIGNES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'euros)	2012			2011	2010
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net		
Marques	11 485	(374)	11 111	11 142	8 999
Enseignes	3 389	(1 380)	2 009	2 044	1 977
Licences de distribution	28	(28)	-	1	2
Droits au bail	542	(278)	264	206	130
Logiciels, sites Internet	781	(576)	205	178	141
Autres	495	(271)	224	215	142
TOTAL	16 720	(2 907)	13 813	13 786	11 391
Dont : immobilisations en location financement	14	(14)	-	-	-



3.1. Variations de l'exercice

La variation du solde net des marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2012 est constituée des éléments suivants :

Valeur brute (en millions d'euros)	Marques	Enseignes	Logiciels, sites Internet	Droits au bail	Autres immo- bilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2011	11 476	3 450	707	469	470	16 572
Acquisitions	-	-	83	62	94	239
Cessions, mises hors service	-	-	(34)	(12)	(6)	(52)
Effets des variations de périmètre	-	-	1	20	3	24
Effets des variations de change	9	(61)	(5)	(1)	(7)	(65)
Reclassements	-	-	29	4	(31)	2
AU 31 DÉCEMBRE 2012	11 485	3 389	781	542	523	16 720
Amortissements et dépréciations (en millions d'euros)						
Au 31 décembre 2011	(334)	(1 406)	(529)	(263)	(254)	(2 786)
Amortissements	(40)	(1)	(88)	(20)	(56)	(205)
Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Cessions, mises hors service	-	-	33	8	7	48
Effets des variations de périmètre	-	-	(1)	(2)	(2)	(5)
Effets des variations de change	-	27	5	(2)	5	35
Reclassements	-	-	4	1	1	6
AU 31 DÉCEMBRE 2012	(374)	(1 380)	(576)	(278)	(299)	(2 907)
VALEUR NETTE						
AU 31 DÉCEMBRE 2012	11 111	2 009	205	264	224	13 813

La valeur brute des marques et enseignes donnant lieu à amortissement est de 848 millions d'euros au 31 décembre 2012.

3.2. Variations des exercices antérieurs

Valeur nette (en millions d'euros)	Marques	Enseignes	Logiciels, sites Internet	Droits au bail	Autres immo- bilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2009	8 761	1 853	112	118	135	10 979
Acquisitions	1	-	46	33	60	140
Cessions, mises hors service	-	-	-	(3)	(10)	(13)
Effets des variations de périmètre	(2)	-	(1)	-	5	2
Amortissements	(24)	-	(60)	(22)	(27)	(133)
Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Effets des variations de change	263	124	4	3	22	416
Reclassements	-	-	40	1	(41)	-
Au 31 décembre 2010	8 999	1 977	141	130	144	11 391
Acquisitions	-	-	63	53	149	265
Cessions, mises hors service	-	-	-	-	(1)	(1)
Effets des variations de périmètre	2 106	12	21	37	18	2 194
Amortissements	(22)	(1)	(82)	(23)	(54)	(182)
Dépréciations	-	-	-	-	(1)	(1)
Effets des variations de change	59	56	2	2	-	119
Reclassements	-	-	33	7	(39)	1
AU 31 DÉCEMBRE 2011	11 142	2 044	178	206	216	13 786

Les effets des variations de périmètre de l'exercice 2011 correspondaient à l'évaluation de la marque Bulgari, soit 2 100 millions d'euros.

3.3. Marques et enseignes

La répartition des marques et enseignes par groupe d'activités est la suivante :

(en millions d'euros)	2012			2011 Net	2010 Net
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net		
Christian Dior Couture	12	(1)	11	12	12
Vins et Spiritueux	2 811	(60)	2 751	2 757	2 762
Mode et Maroquinerie	3 609	(242)	3 367	3 390	3 381
Parfums et Cosmétiques	1 287	(23)	1 264	1 265	1 264
Montres et Joaillerie	3 534	(6)	3 528	3 518	1 380
Distribution sélective	3 347	(1 333)	2 014	2 049	1 976
Autres activités	274	(89)	185	195	201
MARQUES ET ENSEIGNES	14 874	(1 754)	13 120	13 186	10 976



Les marques et enseignes comptabilisées sont celles acquises par le Groupe. Elles comprennent principalement au 31 décembre 2012 :

- Vins et Spiritueux : Hennessy, les champagnes Moët & Chandon, Veuve Clicquot, Krug, Château d'Yquem, Belvedere, Glenmorangie, Newton Vineyards et Numanthia Termes ;
- Mode et Maroquinerie : Louis Vuitton, Fendi, Donna Karan New York, Céline, Loewe, Givenchy, Kenzo, Thomas Pink, Berluti et Pucci ;
- Parfums et Cosmétiques : Parfums Christian Dior, Guerlain, Parfums Givenchy, Make Up For Ever, Benefit Cosmetics, Fresh et Acqua di Parma ;
- Montres et Joaillerie : Bulgari, TAG Heuer, Zenith, Hublot, Chaumet et Fred ;
- Distribution sélective : DFS Galleria, Sephora, Le Bon Marché, Ile de Beauté et Ole Henriksen ;
- Autres activités : les titres de presse du groupe Les Echos-Investir et la marque Royal Van Lent-Feadship.

Ces marques et enseignes figurent au bilan à la valeur déterminée lors de leur acquisition par le Groupe, qui peut être très inférieure à leur valeur d'utilité ou de cession à la date d'établissement des comptes du Groupe ; c'est notamment le cas, sans que cette liste puisse être considérée comme exhaustive, des marques Louis Vuitton, Christian Dior Couture, Veuve Clicquot et Parfums Christian Dior, ou de l'enseigne Sephora.

Ne figurent pas à l'actif du bilan les marques qui ont été développées par le Groupe, notamment Dom Pérignon, ainsi que l'enseigne de joaillerie De Beers Diamond Jewellers développée en joint-venture avec le groupe De Beers.

Les marques et enseignes développées par le Groupe, ainsi que Louis Vuitton, Moët & Chandon, Ruinart, Hennessy, Veuve Clicquot, Parfums Christian Dior et Sephora représentent 37 % du total des marques et enseignes inscrites au bilan et 61 % des ventes totales du Groupe.

Voir également Note 5 pour l'évaluation des marques, enseignes et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie.

NOTE 4 – ÉCARTS D'ACQUISITION

<i>(en millions d'euros)</i>	2012		2011	2010
	Brut	Dépréciations	Net	Net
Écarts d'acquisition sur titres consolidés	7 258	(1 086)	6 172	4 284
Écarts d'acquisition sur engagements d'achat de titres de minoritaires	2 539	(3)	2 536	1 621
TOTAL	9 797	(1 089)	8 708	5 905

Les variations sur les exercices présentés du solde net des écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012		2011	2010
	Brut	Dépréciations	Net	Net
Au 1^{er} janvier	8 937	(1 080)	7 857	5 129
Effets des variations de périmètre ^(a)	44	1	45	22
Variation des engagements d'achat de titres de minoritaires	836	-	836	701
Variation des dépréciations	-	(24)	(24)	(34)
Effets des variations de change	(20)	14	(6)	87
Reclassements	-	-	-	-
AU 31 DÉCEMBRE	9 797	(1 089)	8 708	5 905

(a) Voir Note 2.

Les effets des variations de périmètre de l'exercice 2011 correspondaient principalement à l'acquisition de Bulgari pour 1 522 millions d'euros, d'Ile de Beauté pour 128 millions d'euros, d'ArteCad pour 38 millions d'euros et de Heng Long pour 24 millions d'euros.

Les effets des variations de périmètre de l'exercice 2010 résultaient principalement de l'acquisition de 70 % de Sack's pour 76 millions d'euros, net de la cession de La Brosse et Dupont à hauteur de 46 millions d'euros.

Voir également Note 20 pour les écarts d'acquisition provenant d'engagements d'achat de titres de minoritaires.

NOTE 5 – ÉVALUATION DES ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉFINIE

Les marques, enseignes et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie ainsi que les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test annuel de perte de valeur. Aucune dépréciation significative n'a été enregistrée à ce titre au cours de l'exercice 2012. Comme décrit en Note 1.12, l'évaluation est effectuée le plus souvent à

partir des flux de trésorerie prévisionnels actualisés attendus de ces actifs, déterminés dans le cadre de plans pluri-annuels établis au cours de chaque exercice.

Les principaux paramètres retenus pour la détermination des flux prévisionnels sont les suivants :

Groupe d'activités (en pourcentage)	2012			2011		2010	
	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance cumulé des ventes sur la durée des plans	Taux de croissance au-delà de la durée des plans	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance au-delà de la durée des plans	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance au-delà de la durée des plans
Christian Dior Couture	8,6	7,0 à 22,0	2,0	8,6	2,0	8,6	2,0
Vins et Spiritueux	7,5 à 11,2	6,0 à 18,0	2,0	7,5 à 11,2	2,0	7,5 à 11,6	2,0
Mode et Maroquinerie	8 à 13,1	7,0 à 22,0	2,0	8 à 13,3	2,0	8,7 à 12,8	2,0
Parfums et Cosmétiques	8 à 8,4	8,0 à 18,0	2,0	8 à 8,4	2,0	8,0	2,0
Montres et Joaillerie	9,2 à 9,6	8,0 à 18,0	2,0	8,5 à 10,3	2,0	9,5 à 10,8	2,0
Distribution sélective	8,4 à 9,6	8,0 à 13,0	2,0	8,4 à 9,6	2,0	7,5 à 8,6	2,0
Autres	6,5 à 8,2	2,0 à 4,0	2,0	6,5 à 8,2	2,0	7,5 à 10,0	2,0

La durée des plans est de 5 ans, à l'exception de Christian Dior Couture dont la durée des plans est de 3 ans, mais peut être étendue jusqu'à 10 ans pour les marques dont le cycle de production s'étend sur une période supérieure à 5 ans, ou pour les marques qui sont en cours de repositionnement stratégique. Les taux de croissance moyens cumulés des ventes et la progression des taux de marge sur la durée des plans sont comparables aux croissances réalisées au cours des quatre exercices antérieurs, à l'exception des marques en cours de repositionnement stratégique,

dont les progressions attendues sont supérieures aux performances historiques, en raison des mesures de repositionnement mises en œuvre.

En 2012, la hausse des primes de risque étant compensée par une baisse des taux d'intérêt, les taux d'actualisation sont similaires à ceux retenus en 2011. Les taux de croissance annuelle retenus pour la période au-delà de la durée des plans sont ceux habituellement retenus par le marché pour les activités concernées.

Au 31 décembre 2012, les actifs incorporels à durée de vie indéfinie dont les valeurs nettes comptables sont les plus significatives ainsi que les paramètres retenus pour le test de perte de valeur de ces actifs sont les suivants :

	Marques et enseignes (en millions d'euros)	Écarts d'acquisition (en millions d'euros)	Total (en millions d'euros)	Taux d'actualisation après impôt (en pourcentage)	Taux de croissance au-delà de la durée des plans (en pourcentage)	Période couverte par les flux de trésorerie prévisionnels
Louis Vuitton	2 058	411	2 469	8,0	2,0	5 ans
Fendi	713	405	1 118	9,6	2,0	5 ans
Bulgari	2 100	1 523	3 623	9,2	2,0	10 ans
TAG Heuer	1 027	196	1 223	9,2	2,0	5 ans
DFS Galleria	1 734	15	1 749	9,6	2,0	5 ans
Hennessy	1 067	47	1 114	7,5	2,0	5 ans
Sephora	279	615	894	8,4	2,0	5 ans

Au 31 décembre 2012, pour les secteurs d'activité listés ci-dessus, une variation de 0,5 point du taux d'actualisation après impôt ou du taux de croissance au-delà de la durée des plans par rapport aux taux retenus au 31 décembre 2012, ou une réduction de 2 points du taux de croissance moyen cumulé des ventes sur la durée des plans n'entraînerait pas de dépréciation de ces

incorporels. Le Groupe considère que des variations supérieures aux niveaux indiqués ci-dessus conduiraient à des niveaux d'hypothèses non pertinents au regard de l'environnement économique actuel et des perspectives de croissance des activités concernées à moyen et long terme.



Parmi les autres secteurs d'activité, six présentent des actifs incorporels ayant une valeur comptable proche de leur valeur d'utilité. Le montant de ces actifs incorporels au 31 décembre 2012, ainsi que le montant de la dépréciation qui résulterait d'une variation de 0,5 point du taux d'actualisation après impôt

ou du taux de croissance au-delà de la durée des plans, ou d'une variation de 2 points du taux de croissance moyen cumulé des ventes par rapport aux taux retenus au 31 décembre 2012 sont détaillés ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant des actifs incorporels concernés au 31/12/2012	Montant de la dépréciation en cas de :		
		Hausse de 0,5 % du taux d'actualisation après impôt	Baisse de 0,5 % du taux de croissance au-delà de la durée des plans	Baisse de 2 % du taux de croissance moyen cumulé des ventes
Vins et Spiritueux	30	4	3	6
Mode et Maroquinerie	211	27	13	48
Autres groupes d'activités	463	18	10	9
TOTAL	704	49	26	63

NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	2012			2011	2010
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	Net
Terrains	1 380	(68)	1 312	1 071	1 042
Terres à vignes et vignobles	2 009	(80)	1 929	1 825	1 787
Constructions	2 814	(1 418)	1 396	1 467	1 063
Immeubles locatifs	580	(71)	509	537	299
Agencements, matériels et installations	6 196	(3 950)	2 246	1 982	1 716
Immobilisations en-cours	738	-	738	519	307
Autres immobilisations corporelles	1 668	(634)	1 034	916	796
TOTAL	15 385	(6 221)	9 164	8 317	7 010
Dont : immobilisations en location financement	247	(133)	114	118	118
coût historique des terres à vignes et vignobles	613	(80)	533	510	497

6.1. Variations de l'exercice

La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

Valeur brute (en millions d'euros)	Agencements, matériels et installations								Total
	Terres à vignes et vignobles	Terrains et constructions	Immeubles locatifs	Magasins	Production, logistique	Autres	Immo- bilisations en cours	Autres immo- bilisations corporelles	
Au 31 décembre 2011	1 923	3 686	605	3 584	1 532	687	519	1 538	14 074
Acquisitions	14	158	73	519	110	94	646	163	1 777
Variation de la valeur de marché des terres à vignes	86	-	-	-	-	-	-	-	86
Cessions, mises hors service	(25)	(71)	-	(243)	(35)	(49)	(3)	(42)	(468)
Effets des variations de périmètre	-	11	-	11	-	3	-	20	45
Effets des variations de change	(5)	(66)	(2)	(55)	(2)	(13)	(7)	(8)	(158)
Autres mouvements, y compris transferts	16	476	(96)	(128)	43	138	(417)	(3)	29
AU 31 DÉCEMBRE 2012	2 009	4 194	580	3 688	1 648	860	738	1 668	15 385

Amortissements et dépréciations (en millions d'euros)	Agencements, matériels et installations								Total
	Terres à vignes et vignobles	Terrains et constructions	Immeubles locatifs	Magasins	Production, logistique	Autres	Immo- bilisations en cours	Autres immo- bilisations corporelles	
Au 31 décembre 2011	(98)	(1 148)	(68)	(2 309)	(1 015)	(497)	-	(622)	(5 757)
Amortissements	(6)	(155)	(5)	(403)	(113)	(93)	-	(99)	(874)
Dépréciations	-	(75)	-	-	(1)	-	-	-	(76)
Cessions, mises hors service	24	55	-	238	34	48	-	38	437
Effets des variations de périmètre	-	(5)	-	(7)	-	(3)	-	(13)	(28)
Effets des variations de change	-	31	1	36	1	7	-	4	80
Autres mouvements, y compris transferts	-	(189)	1	184	11	(68)	-	58	(3)
AU 31 DÉCEMBRE 2012	(80)	(1 486)	(71)	(2 261)	(1 083)	(606)	-	(634)	(6 221)
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2012	1 929	2 708	509	1 427	565	254	738	1 034	9 164

Les acquisitions d'immobilisations corporelles incluent les investissements de Louis Vuitton, Christian Dior Couture, Sephora et DFS dans leurs réseaux de distribution, ceux des marques de champagne dans leurs outils de production, et de Parfums Christian Dior dans de nouveaux comptoirs, ainsi que des investissements immobiliers affectés à l'exploitation commerciale ou locative.

**6.2. Variations des exercices antérieurs**

Valeur nette (en millions d'euros)	Agencements, matériels et installations							Autres immo- bilisations corporelles	Total
	Terres à vignes et vignobles	Terrains et constructions	Immeubles locatifs	Magasins	Production, logistique	Autres	Immo- bilisations en cours		
Au 31 décembre 2009	1 570	1 910	288	1 027	453	177	198	726	6 349
Acquisitions	5	159	3	249	77	37	278	135	943
Cessions, mises hors service	(2)	(4)	(1)	(6)	(4)	(1)	(1)	(10)	(29)
Amortissements	(6)	(75)	(5)	(337)	(96)	(66)	-	(107)	(692)
Dépréciations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de la valeur de marché des terres à vignes	206	-	-	-	-	-	-	-	206
Effets des variations de périmètre	1	(10)	-	-	(1)	-	-	(3)	(13)
Effets des variations de change	10	106	8	72	8	8	6	27	245
Autres, y compris transferts	3	19	6	86	23	10	(174)	28	1
Au 31 décembre 2010	1 787	2 105	299	1 091	460	165	307	796	7 010
Acquisitions	18	312	237	352	95	67	427	182	1 690
Cessions, mises hors service	-	(14)	-	(9)	(2)	(1)	(12)	1	(37)
Amortissements	(7)	(89)	(5)	(371)	(101)	(66)	-	(110)	(749)
Dépréciations	-	(1)	-	-	-	2	-	1	2
Variation de la valeur de marché des terres à vignes	25	-	-	-	-	-	-	-	25
Effets des variations de périmètre	-	147	-	20	22	2	5	22	218
Effets des variations de change	1	60	8	41	2	3	9	3	127
Autres, y compris transferts	1	18	(2)	151	41	18	(217)	21	31
AU 31 DÉCEMBRE 2011	1 825	2 538	537	1 275	517	190	519	916	8 317

Les acquisitions d'immobilisations corporelles de 2010 et 2011 reflétaient les investissements de Louis Vuitton, Christian Dior Couture, Sephora et DFS dans leurs réseaux de distribution, ceux de Parfums Christian Dior, des marques de champagne et de Glenmorangie dans leurs outils de production, ainsi que les effets des investissements immobiliers affectés à l'exploitation administrative, commerciale ou locative.

NOTE 7 – PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

<i>(en millions d'euros)</i>	2012			2011	2010
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Part dans l'actif net des participations mises en équivalence au 1 ^{er} janvier	561	-	561	681	503
Part dans le résultat de la période	49	-	49	10	41
Dividendes versés	(18)	-	(18)	(20)	(39)
Effets des variations de périmètre	1	-	1	(57)	-
Augmentation/Réduction de capital	60	-	60	3	(14)
Effets des variations de change	(4)	-	(4)	7	8
Effets des écarts de réévaluation	131	-	131	(63)	182
PART DANS L'ACTIF NET DES PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE AU 31 DÉCEMBRE	780	-	780	561	681

Au 31 décembre 2012, les titres mis en équivalence comprennent principalement :

- une participation de 40% dans Mongoual SA, société immobilière propriétaire d'un immeuble de bureaux à Paris (France), siège social de la société LVMH Moët Hennessy – Louis Vuitton SA;
- une participation de 45% dans PT. Sona Topas Tourism Industry Tbk (STTI), société de distribution indonésienne, titulaire notamment de licences de vente en duty-free dans les aéroports;

- une participation de 40% dans Le Peigné SA, dont le siège social est basé à Bruxelles, Belgique;

- une participation de 50% dans la société civile viticole Cheval Blanc, dont le siège social est basé à Saint Emilion, France.

Les effets de variation de périmètre en 2011 provenaient de la mise en équivalence de l'investissement précité dans STTI et de la fin de la mise en équivalence de l'Ile de Beauté, consolidée par intégration globale depuis juin 2011 (voir Note 2).

NOTE 8 – INVESTISSEMENTS FINANCIERS

<i>(en millions d'euros)</i>	2012			2011	2010
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
TOTAL	6 892	(571)	6 321	6 278	4 149

Les investissements financiers ont évolué de la façon suivante au cours des exercices présentés :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012		2011	2010
	Total	dont Hermès		
Au 1^{er} janvier	6 278	5 438	4 149	791
Acquisitions	143	77	542	2 822
Cessions à valeur de vente	(61)	-	(57)	(157)
Variations de valeur de marché	(6)	(106)	1 646	(85)
Variation du montant des dépréciations	(7)	-	(7)	(13)
Effets des variations de périmètre	-	-	6	-
Effets des variations de change	(6)	-	6	19
Reclassements de « Autres actifs non courants » à « Investissements financiers »	-	-	-	775
Autres reclassements	(20)	-	(7)	(3)
AU 31 DÉCEMBRE	6 321	5 409	6 278	4 149



Au 31 décembre 2012, les investissements financiers incluent principalement une participation dans Hermès International SCA (« Hermès ») d'un montant brut et net de 5 409 millions d'euros (5 438 millions d'euros au 31 décembre 2011, 3 345 millions d'euros au 31 décembre 2010). Au cours de l'exercice 2012, la participation dans Hermès a été portée de 22,4 % à 22,6 % par acquisition de titres sur le marché. Compte tenu du statut juridique de Société en Commandite par Actions de la société Hermès, la participation du Groupe n'est pas mise en équivalence.

La participation dans Hermès, de 23,9 millions de titres, représente, sur la base du cours du titre à la bourse de Paris au 31 décembre 2012, un montant de 5,4 milliards d'euros, pour un prix de revient comptable global de 3,5 milliards d'euros, (2,5 milliards en trésorerie après déduction du gain comptabilisé en 2010, lors du dénouement d'equity linked swaps portant sur 12,8 millions de titres).

Le cours de l'action Hermès, retenu pour la valorisation de la participation, s'élève à 226,30 euros au 31 décembre 2012 (230,35 au 31 décembre 2011, 156,75 au 31 décembre 2010).

Au 31 décembre 2012, les investissements financiers détenus par le Groupe sont notamment les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Pourcentage de contrôle	Valeur nette des titres	Écarts de réévaluation ^(f)	Dividendes encaissés	Capitaux propres	Résultat net
Hermès International SCA (France) ^(a)	22,6 %	5 409	1 905	167	2 313 ^{(c)(d)}	594 ^{(c)(d)}
Hengdeli Holdings Ltd (Chine) ^(a)	6,3 %	75	54	2	599 ^{(c)(d)}	91 ^{(c)(d)}
Tod's SpA (Italie) ^(a)	3,5 %	102	55	3	683 ^{(c)(d)}	135 ^{(c)(d)}
L Real Estate SCA (Luxembourg) ^(b)	65,8 %	217	47	-	331 ^(e)	62 ^(e)
L Capital 2 FCPR (France) ^(b)	18,5 %	42	-	-	275 ^{(c)(e)}	(6) ^{(c)(e)}
Sociedad Textil Lonia SA (Espagne) ^(b)	25,0 %	32	23	-	126 ^{(c)(d)}	35 ^{(c)(d)}
Autres participations		444	70	4	-	-
TOTAL		6 321	2 154	176		

(a) Évaluation au cours de bourse de clôture au 31 décembre 2012.

(b) Évaluation à la valeur de réalisation estimée.

(c) Les données comptables fournies sont antérieures au 31 décembre 2012, les chiffres à fin 2012 étant indisponibles à la date d'établissement des états financiers.

(d) Données consolidées.

(e) Données sociales.

(f) Hors effet d'impôt.

NOTE 9 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Dépôts de garantie	234	281	220
Instruments dérivés	179	631	707
Créances et prêts	201	588	760
Autres	23	25	17
TOTAL	637	1 525	1 704

L'augmentation de la participation dans Hermès au cours de l'exercice 2010 résultait :

- du reclassement en « Investissements financiers » en octobre 2010 de 4,5 millions de titres comptabilisés jusqu'à cette date, en raison de l'objectif et du mode de leur détention, en « Autres actifs non courants », soit 775 millions d'euros (419 millions d'euros au cours de bourse du 31 décembre 2009) ;
- du dénouement en octobre 2010 de contrats d'equity linked swaps (ci-après « ELS »), à hauteur de 12,8 millions de titres. Dénouables en numéraire lors de leur souscription en 2008, ces ELS ont été transformés en octobre 2010, par avenant aux contrats initiaux, en ELS dénouables en titres ;
- enfin, d'acquisitions sur le marché à hauteur de 3,3 millions de titres, soit 496 millions d'euros.

Les dépréciations des investissements financiers sont établies en application des principes comptables décrits en Note 1.13.

NOTE 10 – STOCKS ET EN-COURS

<i>(en millions d'euros)</i>	2012			2011	2010
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement	3 491	(26)	3 465	3 366	3 198
Autres matières premières et en-cours	1 401	(310)	1 091	973	563
	4 892	(336)	4 556	4 339	3 761
Marchandises	1 458	(132)	1 326	1 121	918
Produits finis	3 064	(539)	2 525	2 338	1 575
	4 522	(671)	3 851	3 459	2 493
TOTAL	9 414	(1 007)	8 407	7 798	6 254

La variation du stock net au cours des exercices présentés provient des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012			2011	2010
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Au 1^{er} janvier	8 807	(1 009)	7 798	6 254	5 911
Variation du stock brut ^(a)	866	-	866	786	117
Effets de la mise à valeur de marché des vendanges	(26)	-	(26)	14	(3)
Variation de la provision pour dépréciations	-	(190)	(190)	(64)	10
Effets des variations de périmètre	37	(5)	32	694	(39)
Effets des variations de change	(87)	7	(80)	140	265
Autres, y compris reclassements	(183)	190	7	(26)	(7)
AU 31 DÉCEMBRE	9 414	(1 007)	8 407	7 798	6 254

(a) Y compris effets des retours, voir Note 1.23.

Les effets des variations de périmètre en 2011 reflétaient essentiellement l'intégration de Bulgari et d'Ile de Beauté.

Les effets de la mise à valeur de marché des vendanges sur le coût des ventes des activités Vins et Spiritueux sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Mise à valeur de marché de la récolte de l'exercice	12	50	36
Effets des sorties de stocks	(38)	(36)	(39)
INCIDENCE NETTE SUR LE COÛT DES VENTES DE LA PÉRIODE	(26)	14	(3)

NOTE 11 – CLIENTS

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Créances à valeur nominale	2 284	2 179	1 839
Provision pour dépréciations	(68)	(69)	(62)
Provision pour retours et reprises de produits	(180)	(165)	(148)
MONTANT NET	2 036	1 945	1 629



La variation des créances clients au cours des exercices présentés provient des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012			2011	2010
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Au 1^{er} janvier	2 179	(234)	1 945	1 629	1 515
Variation des créances brutes	132	-	132	80	27
Variation de la provision pour dépréciations	-	1	1	4	7
Variation de la provision pour retours et reprises de produits	-	(5)	(5)	(13)	(15)
Effets des variations de périmètre	9	(11)	(2)	183	(24)
Effets des variations de change	(46)	1	(45)	57	106
Reclassements	10	-	10	5	13
AU 31 DÉCEMBRE	2 284	(248)	2 036	1 945	1 629

La part des ventes réalisées par le Groupe dans ses propres magasins représente environ 64% des ventes (64% en 2011, 62% en 2010). Le solde clients est constitué essentiellement d'en-cours sur des clients grossistes ou des agents, en nombre limité et avec lesquels le Groupe entretient des relations le plus souvent continues. Des assurances crédit sont souscrites lorsque la probabilité de non-recouvrement de ces créances le justifie.

Au 31 décembre 2012, la ventilation de la valeur brute et de la provision pour dépréciation des créances clients, en fonction de l'ancienneté des créances, s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute des créances	Dépréciations	Valeur nette des créances
Non échues :			
- moins de 3 mois	1 903	(12)	1 891
- plus de 3 mois	75	(3)	72
	1 978	(15)	1 963
Échues :			
- moins de 3 mois	195	(5)	190
- plus de 3 mois	111	(48)	63
	306	(53)	253
TOTAL	2 284	(68)	2 216

Au cours de chacun des exercices présentés, aucun client n'a représenté un montant de chiffre d'affaires excédant 10% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

La valeur actuelle des créances clients n'est pas différente de leur valeur comptable.

NOTE 12 – AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Placements financiers	199	167	255
Instruments dérivés	1 242	149	428
Créances d'impôts et taxes, hors impôt sur les résultats	405	481	276
Fournisseurs : avances et acomptes	202	168	147
Charges constatées d'avance	299	266	203
Autres créances	1 398	1 382	1 239
TOTAL	3 745	2 613	2 548

La valeur actuelle des autres actifs courants n'est pas différente de leur valeur comptable.

Voir également Note 13 Placements financiers et Note 22 Instruments financiers et gestion des risques de marché.

NOTE 13 – PLACEMENTS FINANCIERS

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Valeurs mobilières de placement non cotées, parts de Sicav et de fonds non monétaires	14	15	34
Valeurs mobilières de placement cotées	185	152	221
TOTAL	199	167	255
Dont : coût historique des placements financiers	200	192	319

La valeur nette des placements financiers a évolué de la façon suivante au cours des exercices présentés :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Au 1^{er} janvier	167	255	244
Acquisitions	8	256	66
Cessions à valeur de vente	(14)	(295)	(107)
Variations de valeur de marché	13	15	73
Variation du montant des dépréciations	-	(1)	(26)
Effets des variations de périmètre ^(a)	-	(72)	-
Effets des variations de change	-	2	5
Reclassement de/(en) « Investissements financiers » ^(b)	25	7	-
AU 31 DÉCEMBRE	199	167	255

(a) Effets liés à l'acquisition de Bulgari. Voir Note 2.

(b) Voir Note 8.

Voir également Note 1.13 pour le mode de détermination des dépréciations des placements financiers.

**NOTE 14 – TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Dépôts à terme à moins de trois mois	679	610	817
Parts de Sicav et FCP monétaires	101	202	385
Comptes bancaires	1 851	1 810	1 694
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU BILAN	2 631	2 622	2 896

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau de variation de trésorerie s'établit de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 631	2 622	2 896
Découverts bancaires	(324)	(384)	(418)
TRÉSORERIE NETTE DU TABLEAU DE VARIATION DE TRÉSORERIE	2 307	2 238	2 478

14.1. Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement au cours des exercices présentés s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2012	2011	2010
Variation des stocks et en-cours	10	(868)	(784)	(116)
Variation des créances clients et comptes rattachés	11	(131)	(65)	(14)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés		175	339	297
Variation des autres créances et dettes		33	(42)	103
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT ^(a)		(791)	(552)	270

(a) Augmentation/(Diminution) de la trésorerie.

14.2. Investissements d'exploitation

Les investissements d'exploitation au cours des exercices présentés sont constitués des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2012	2011	2010
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	5	(239)	(265)	(140)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	6	(1 777)	(1 690)	(943)
Variation des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations		156	124	(15)
Effet sur la trésorerie des acquisitions d'immobilisations ^(a)		(1 860)	(1 831)	(1 098)
Effet sur la trésorerie des cessions d'immobilisations ^(a)		47	31	34
Dépôts de garantie versés et autres flux d'investissement d'exploitation		(38)	(16)	(8)
INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION		(1 851)	(1 816)	(1 072)

(a) Augmentation/(Diminution) de la trésorerie.

NOTE 15 – CAPITAUX PROPRES

15.1. Capital social

Au 31 décembre 2012, le capital est constitué de 3 173 352 actions (3 173 352 aux 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010), entièrement libérées, au nominal de 16 euros; 3 167 946 actions bénéficient d'un droit de vote double, accordé aux actions détenues sous forme nominative depuis plus de deux ans (3 169 487 au 31 décembre 2011, 3 169 544 au 31 décembre 2010).

15.2. Actions auto-détenues et assimilés

Les effets sur la situation nette du Groupe des actions Financière Agache et des instruments dénouables en actions LVMH détenus dans le cadre des plans d'options s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Actions Financière Agache auto-détenues	5	4	4
Part de Financière Agache dans les instruments dénouables en actions LVMH ^(a)	2	8	12
ACTIONS AUTO-DÉTENUES ET ASSIMILÉS	7	12	16

(a) Lors de l'exercice des instruments dénouables en actions LVMH et du service des titres à une date rapprochée, le dénouement de ces opérations n'a pas d'impact sur le pourcentage d'intérêt.

15.3. Dividendes versés par la société mère Financière Agache

Selon la réglementation française, les dividendes sont prélevés sur le résultat de l'exercice et les réserves distribuables de la société mère, après déduction de l'impôt de distribution éventuellement dû et de la valeur des actions auto-détenues.

Au 31 décembre 2012, le montant distribuable s'élève ainsi à 3 541 millions d'euros; un acompte de 365 millions d'euros a été versé en décembre 2012 et aucun solde ne sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 29 mai 2013.

<i>(en millions d'euros, sauf données par action, en euros)</i>	2012	2011	2010
Acompte au titre de l'exercice en cours (2012 : 115 euros; 2011 : 125 euros)	365	396	-
Effet des actions auto-détenues	-	-	-
	365	396	-
Solde au titre de l'exercice précédent (2010 : 25 euros; 2009 : 20 euros)	-	79	63
Effet des actions auto-détenues	-	-	-
	-	79	63
MONTANT BRUT TOTAL VERSÉ AU COURS DE L'EXERCICE ^(a)	365	475	63

(a) Avant effets de la réglementation fiscale applicable au bénéficiaire.

15.4. Écarts de conversion

La variation du montant des « Écarts de conversion » inscrits dans les capitaux propres, part du Groupe, y compris les effets de couverture des actifs nets en devises, s'analysent par devise de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2012	Variation	2011	2010
Dollar US	(38)	(18)	(20)	(49)
Franc suisse	136	6	130	121
Yen japonais	39	(19)	58	42
Hong Kong dollar	17	(11)	28	13
Livre sterling	(11)	6	(17)	(24)
Autres devises	22	-	22	16
Couvertures d'actifs nets en devises	(64)	11	(75)	(55)
TOTAL, PART DU GROUPE	101	(25)	126	64

15.5. Stratégie en matière de structure financière

Le Groupe estime que la gestion de la structure financière participe, avec le développement des sociétés qu'il détient et la gestion du portefeuille de marques, à l'objectif d'accroissement de la richesse de ses actionnaires. En outre, le maintien d'une qualité de crédit adaptée et la sécurisation des créanciers obligataires et bancaires du Groupe constituent un objectif essentiel, autorisant une large capacité d'accès aux marchés à des conditions favorables.

Le Groupe gère sa structure financière avec pour but de disposer d'une réelle flexibilité, ce qui permet à la fois de saisir des opportunités et de bénéficier des ressources nécessaires au développement de son activité.

À cette fin, le Groupe suit un certain nombre de ratios et d'agrégats :

- dette financière nette (voir Note 18) sur capitaux propres ;
- capacité d'autofinancement générée par l'activité sur dette financière nette ;
- capacité d'autofinancement ;

- variation de trésorerie issue des opérations et investissements d'exploitation (cash flow disponible) ;
- capitaux permanents sur actifs immobilisés ;
- part de la dette à plus d'un an dans la dette financière nette.

Les capitaux permanents s'entendent comme la somme des capitaux propres et des passifs non courants.

Ces indicateurs sont, le cas échéant, ajustés des engagements financiers hors bilan du Groupe.

Le Groupe recherche, pour ces indicateurs, un niveau lui permettant de bénéficier, à un coût raisonnable, d'un bon niveau de flexibilité financière.

L'objectif de flexibilité financière se traduit aussi par l'entretien de relations bancaires nombreuses et diversifiées, par le recours régulier à plusieurs marchés de dette négociable (à plus d'un an comme à moins d'un an), par la détention d'un montant significatif de trésorerie et équivalents de trésorerie et par l'existence de montants appréciables de lignes de crédit confirmées non tirées, ayant vocation à aller bien au-delà de la couverture de l'encours du programme de billets de trésorerie.

NOTE 16 – CHARGE DE STOCK OPTIONS DE L'EXERCICE

Il n'y a pas de plans d'options et assimilés consentis par la société Financière Agache au 31 décembre 2012.

Charge de l'exercice

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Plans d'options d'achat et d'attribution d'actions gratuites Christian Dior	8	9	9
Plans d'options de souscription, d'achat et d'attribution d'actions gratuites LVMH	53	52	44
Plans de rémunérations liées au cours de l'action LVMH dénoués en numéraire	1	1	6
CHARGE DE L'EXERCICE	62	62	59

Dans les calculs ci-dessus, la charge comptable est déterminée, plan par plan, selon la méthode Black & Scholes, comme décrit en Note 1.25.

Chez LVMH

La volatilité du cours de l'action LVMH est déterminée sur la base de la volatilité implicite observée.

Le cours de bourse de l'action LVMH la veille de la date d'attribution des plans 2012 était de 126,90 euros pour le plan du 5 avril 2012 et de 120,55 euros pour le plan du 26 juillet 2012.

La valeur unitaire moyenne des attributions provisoires d'actions gratuites en 2012 est de 114,06 euros pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France et de 109,47 euros pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale hors de France.

Chez Christian Dior

La volatilité du cours de l'action Dior est déterminée sur la base de la volatilité implicite observée.

Le cours de bourse de l'action Christian Dior la veille de la date d'attribution du plan d'attribution d'actions gratuites de 2012 était de 113,95 euros.

La valeur unitaire des attributions provisoires d'actions gratuites en 2012 est de 103,73 euros pour le plan du 5 avril 2012 pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France et de 99,06 euros pour les bénéficiaires ayant leur résidence fiscale hors de France.

NOTE 17 – INTÉRÊTS MINORITAIRES

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Au 1^{er} janvier	18 110	14 123	11 691
Part des minoritaires dans le résultat	2 861	2 529	2 358
Dividendes versés aux minoritaires	(1 362)	(906)	(793)
Effets des prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées :			
• effet de l'auto-détention des filiales	120	96	151
• consolidation de Bulgari	-	2 094	-
• consolidation de Heng Long	-	18	-
• autres mouvements	(19)	-	(3)
Effets des acquisitions et cessions de titres de minoritaires :			
• acquisitions de titres de minoritaires de Bulgari	-	(771)	-
• acquisitions de titres de minoritaires de La Samaritaine	-	-	(104)
• autres mouvements	(53)	(14)	60
Total des effets des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées	48	1 423	104
Augmentations de capital souscrites par les minoritaires	8	4	11
Part des minoritaires dans les gains et pertes enregistrés en capitaux propres	29	1 165	837
Part des minoritaires dans les charges liées aux plans d'options	40	39	34
Effets des variations des engagements d'achat de titres minoritaires	(105)	(267)	(119)
AU 31 DÉCEMBRE	19 629	18 110	14 123



L'évolution de la part des minoritaires dans les gains et pertes enregistrés en capitaux propres, y compris l'effet d'impôt se décompose ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Écarts de conversion	Investis- sements et placements financiers	Couverture de flux de trésorerie futurs en devises	Terres à vignes	Total part des minoritaires
Au 31 décembre 2009	(442)	144	49	521	272
Variations de l'exercice	552	205	(25)	105	837
Au 31 décembre 2010	110	349	24	626	1 109
Variations de l'exercice	181	1 013	(39)	10	1 165
Variations dues à l'apport Bulgari et à l'autodétention	(1)	19	1	9	28
Au 31 décembre 2011	290	1 381	(14)	645	2 302
Variations de l'exercice	(91)	(30)	106	44	29
Variations dues à l'autodétention	1	3	-	1	5
AU 31 DÉCEMBRE 2012	200	1 354	92	690	2 336

NOTE 18 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

18.1. Dette financière nette

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Dette financière à plus d'un an	5 014	6 449	6 062
Dette financière à moins d'un an	5 798	5 168	3 771
Dette financière brute	10 812	11 617	9 833
Instruments dérivés liés au risque de taux d'intérêt	(155)	(143)	(89)
Autres dérivés	-	1	5
Dette financière brute après effet des instruments dérivés	10 657	11 475	9 749
Placements financiers	(199)	(167)	(255)
Autres actifs financiers	(72)	(72)	(72)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(2 631)	(2 622)	(2 896)
DETTE FINANCIÈRE NETTE	7 755	8 614	6 526

La dette financière nette n'inclut pas les engagements d'achat de titres de minoritaires, classés en « Autres passifs non courants » (voir Note 20).

LVMH a procédé, en juin 2012, à une émission obligataire d'un montant de 850 millions de dollars US, remboursable in fine au pair en juin 2017. Cet emprunt, émis à 99,713 % du nominal et portant intérêt au taux de 1,625 %, a fait l'objet de swaps à l'émission, le convertissant en totalité en un financement en euros à taux variable.

Par ailleurs, l'emprunt obligataire de 760 millions d'euros émis par LVMH en 2005 et abondé en 2008 a été remboursé en juin 2012.

Au cours de l'exercice, Financière Agache a procédé à une émission obligataire d'un montant nominal de 275 millions d'euros émise au pair. Cette émission obligataire, remboursable in fine en octobre 2017, a fait l'objet d'un swap à l'émission la convertissant en totalité en un financement à taux variable ; le taux d'intérêt effectif à l'initiation de l'opération est de 3,27 %.



18.2. Analyse de la dette financière brute par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Emprunts obligataires et Euro Medium Term Notes (EMTN)	4 483	4 260	3 798
Crédit-bail et locations de longue durée	123	135	132
Emprunts auprès des établissements de crédit	408	2 054	2 132
DETTE FINANCIÈRE À PLUS D'UN AN	5 014	6 449	6 062
Emprunts obligataires et Euro Medium Term Notes (EMTN)	696	1 209	1 015
Crédit-bail et locations de longue durée	16	19	17
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 892	607	624
Billets de trésorerie	1 935	2 105	929
Autres emprunts et lignes de crédit	834	721	668
Découverts bancaires	324	384	418
Intérêts courus	101	123	100
DETTE FINANCIÈRE À MOINS D'UN AN	5 798	5 168	3 771
DETTE FINANCIÈRE BRUTE TOTALE	10 812	11 617	9 833

La valeur de marché de la dette financière brute est de 10 990 millions d'euros au 31 décembre 2012 (11 779 millions d'euros au 31 décembre 2011, 10 007 millions d'euros au 31 décembre 2010).

**18.3. Emprunts obligataires et EMTN**

Montant nominal (en devises)	Date d'émission	Échéance	Taux effectif initial ^(a) (en %)	2012 (en millions d'euros)	2011 (en millions d'euros)	2010 (en millions d'euros)
EUR 275 000 000	2012	2017	3,27	274	-	-
USD 850 000 000	2012	2017	1,75	653	-	-
EUR 500 000 000	2011	2018	4,08	521	524	-
EUR 500 000 000	2011	2015	3,47	527	522	-
EUR 300 000 000	2011	2016	4,22	298	297	-
EUR 225 000 000	2010	2015	5,13	225	225	225
EUR 1 000 000 000	2009	2014	4,52	1 036	1 033	1 021
EUR 350 000 000	2009	2014	4,02	349	348	347
CHF 200 000 000	2008	2015	4,04	166	165	161
CHF 200 000 000	2008	2011	3,69	-	-	161
EUR 50 000 000	2008	2011	6,12	-	-	50
EUR 760 000 000 ^(b)	2005 et 2008	2012	3,76	-	759	755
CHF 300 000 000	2007	2013	3,46	253	250	243
EUR 150 000 000	2006	2011	4,37	-	-	150
EUR 600 000 000	2004	2011	4,74	-	-	609
Émissions publiques				4 302	4 123	3 722
EUR 250 000 000	2009	2015	4,59	267	263	257
EUR 150 000 000	2009	2017	4,81	167	161	153
Placements privés en euros				-	450	450
Placements privés en devises				443	472	231
Placements privés EMTN				877	1 346	1 091
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET EMTN				5 179	5 469	4 813

(a) Avant effet des couvertures de taux mises en place concomitamment ou postérieurement à l'émission.

(b) Montants cumulés et taux effectif initial moyen pondéré résultant d'un emprunt de 600 millions d'euros émis en 2005 à un taux effectif initial de 3,43 % et d'un abondement de 160 millions d'euros réalisé en 2008 à un taux effectif de 4,99 %.

18.4. Crédit-bail et locations de longue durée

La dette au titre des contrats de crédit-bail et locations de longue durée, égale à la valeur actuelle des paiements futurs, se décompose ainsi, par échéance :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012		2011		2010	
	Paiements minima futurs	Valeur actuelle des paiements	Paiements minima futurs	Valeur actuelle des paiements	Paiements minima futurs	Valeur actuelle des paiements
À moins d'un an	24	22	26	24	24	24
D'un à cinq ans	67	49	78	56	78	56
Au-delà de cinq ans	329	69	354	73	354	69
TOTAL PAIEMENTS MINIMA FUTURS	420		458		456	
Effets de l'actualisation	(280)		(305)		(307)	
TOTAL DES DETTES DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATIONS LONGUE DURÉE	140	140	153	153	149	149

Sont financés ou refinancés par crédit-bail ou location de longue durée, principalement des actifs immobiliers ou des équipements industriels.

18.5. Analyse de la dette financière brute par échéance et par nature de taux

<i>(en millions d'euros)</i>	Dette financière brute			Effets des instruments dérivés			Dette financière brute après effet des instruments dérivés		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
	Échéance :								
2013	2 262	3 536	5 798	5	(9)	(4)	2 267	3 527	5 794
2014	1 454	188	1 642	(1 000)	936	(64)	454	1 124	1 578
2015	1 275	61	1 336	(336)	285	(51)	939	346	1 285
2016	308	-	308	137	(130)	7	445	(130)	315
2017	1 103	7	1 110	(1 069)	1 031	(38)	34	1 038	1 072
2018	527	-	527	-	(5)	(5)	527	(5)	522
Au-delà	89	2	91	-	-	-	89	2	91
TOTAL	7 018	3 794	10 812	(2 263)	2 108	(155)	4 755	5 902	10 657

Voir Note 22.4 concernant la valeur de marché des instruments de taux d'intérêt.

L'échéance 2013 de la dette financière brute se décompose ainsi, par trimestre :

<i>(en millions d'euros)</i>	Échéance 2013
Premier trimestre	3 948
Deuxième trimestre	716
Troisième trimestre	263
Quatrième trimestre	871
TOTAL	5 798



18.6. Analyse de la dette financière brute par devise après effet des instruments dérivés

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Euro	8 284	9 060	7 449
Dollar US	379	609	541
Franc suisse	994	981	984
Yen japonais	362	410	329
Autres devises	638	415	446
TOTAL	10 657	11 475	9 749

La dette en devises a pour objet le plus souvent de couvrir les actifs nets en devises de sociétés consolidées situées hors zone euro.

18.7. Sensibilité

Sur la base de la dette au 31 décembre 2012 :

- une hausse instantanée de 1 point sur les courbes de taux des devises d'endettement du Groupe aurait pour effet une augmentation de 60 millions d'euros du coût de la dette financière nette après effet des instruments dérivés, et une baisse de 78 millions d'euros de la valeur de marché de la dette financière brute à taux fixe après effet des instruments dérivés ;
- une baisse instantanée de 1 point de ces mêmes courbes aurait pour effet une diminution de 60 millions d'euros du coût de la dette financière nette après effet des instruments dérivés, et une hausse de 78 millions d'euros de la valeur de marché de la dette financière brute à taux fixe après effet des instruments dérivés.

18.8. Covenants

Le groupe Financière Agache, ainsi que le veut l'usage en matière de crédit syndiqué, a souscrit à des engagements de détention

de pourcentage d'intérêt et de droit de vote de certaines de ses filiales et au respect d'un ratio financier usuel en la matière.

Le Groupe s'est engagé, dans le cadre de certaines lignes de crédit à long terme, à respecter certains ratios financiers (principalement couverture de la dette financière par des actifs). Le niveau actuel de ces ratios assure au Groupe une flexibilité financière substantielle au regard de ces engagements.

18.9. Lignes de crédit confirmées non tirées

Au 31 décembre 2012, l'en-cours total de lignes de crédit confirmées non tirées s'élève à 6,4 milliards d'euros.

18.10. Garanties et sûretés réelles

Au 31 décembre 2012, le montant de la dette financière couverte par des sûretés réelles est inférieur à 850 millions d'euros.

NOTE 19 – PROVISIONS

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Provisions pour retraites, remboursement de frais médicaux et engagements assimilés	300	290	267
Provisions pour risques et charges	1 251	1 123	907
Provisions pour réorganisation	18	21	20
Part à plus d'un an	1 569	1 434	1 194
Provisions pour retraites, remboursement de frais médicaux et engagements assimilés	14	12	10
Provisions pour risques et charges	293	303	281
Provisions pour réorganisation	41	44	57
Part à moins d'un an	348	359	348
TOTAL	1 917	1 793	1 542

Au cours de l'exercice 2012, les soldes des provisions ont évolué de la façon suivante :

(en millions d'euros)	31 déc. 2011	Dotations	Utilisations	Reprises	Variations de périmètre	Autres (dont effets des variations de change)	31 déc. 2012
Provisions pour retraites, remboursement de frais médicaux et engagements assimilés	302	69	(55)	(3)	3	(2)	314
Provisions pour risques et charges	1 426	308	(149)	(48)	1	6	1 544
Provisions pour réorganisation	65	13	(23)	(3)	-	7	59
TOTAL	1 793	390	(227)	(54)	4	11	1 917
dont : résultat opérationnel courant		219	(186)	(39)			
résultat financier		-	-	-			
autres		171	(41)	(15)			

Les provisions pour risques et charges correspondent à l'estimation des effets patrimoniaux des risques, litiges, situations contentieuses réalisés ou probables, qui résultent des activités du Groupe : ces activités sont en effet menées dans le contexte d'un cadre réglementaire international souvent imprécis, évoluant selon les

pays et dans le temps, et s'appliquant à des domaines aussi variés que la composition des produits ou le calcul de l'impôt.

Les provisions pour retraites, remboursement de frais médicaux et engagements assimilés sont analysées en Note 29.

NOTE 20 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Engagements d'achat de titres de minoritaires	5 022	4 196	3 687
Instruments dérivés	66	513	645
Participation du personnel aux résultats ^(a)	93	88	89
Autres dettes	296	217	166
TOTAL	5 477	5 014	4 587

(a) Sociétés françaises uniquement, en application des dispositions légales.

Aux 31 décembre 2012, 2011 et 2010, les engagements d'achat de titres de minoritaires sont constitués, à titre principal, de l'engagement de LVMH vis-à-vis de Diageo plc pour la reprise de sa participation de 34 % dans Moët Hennessy, avec un préavis de six mois, pour un montant égal à 80 % de la juste valeur de Moët Hennessy à la date d'exercice de la promesse. Dans le calcul de l'engagement, la juste valeur a été déterminée par référence à des multiples boursiers de sociétés comparables, appliqués aux données opérationnelles consolidées de Moët Hennessy.

Moët Hennessy SNC et Moët Hennessy International SAS (« Moët Hennessy ») détiennent les participations Vins et

Spiritueux du groupe LVMH à l'exception des participations dans Château d'Yquem et Château Cheval Blanc et à l'exception de certains vignobles champenois.

Les engagements d'achat de titres de minoritaires incluent en outre l'engagement relatif aux minoritaires d'Ile de Beauté (35 %), de Heng Long (39 %) ainsi que de filiales de distribution dans différents pays, principalement au Moyen-Orient. Les minoritaires de Benefit ont exercé leur option de vente en 2012, voir Note 2.

La valeur actuelle des autres passifs non courants n'est pas différente de leur valeur comptable.

**NOTE 21 – AUTRES PASSIFS COURANTS**

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Valeur de marché des instruments dérivés	835	269	349
Personnel et organismes sociaux	986	906	725
Participation du personnel aux résultats ^(a)	95	86	72
État et collectivités locales : impôts et taxes, hors impôt sur les résultats	376	394	322
Clients : avances et acomptes versés	127	162	195
Différé de règlement d'immobilisations corporelles ou financières	391	291	184
Produits constatés d'avance	116	111	76
Autres dettes	727	625	527
TOTAL	3 653	2 844	2 450

(a) Sociétés françaises uniquement, en application des dispositions légales.

La valeur actuelle des autres passifs courants n'est pas différente de leur valeur comptable.

Les instruments dérivés sont analysés en Note 22.

NOTE 22 – INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ**22.1. Organisation de la gestion des risques de change, de taux et des marchés actions**

Les instruments financiers utilisés par le Groupe ont pour objet principal la couverture des risques liés à son activité et à son patrimoine.

La gestion des risques de change, de taux et les transactions sur actions et sur instruments financiers sont effectuées de façon centralisée au niveau de chaque palier.

Le Groupe a mis en place des politiques, des règles et des procédures pour gérer, mesurer et contrôler ces risques de marché.

L'organisation de ces activités repose sur la séparation des fonctions de mise en œuvre des opérations (front office), de gestion administrative (back office) et de contrôle financier.

Cette organisation s'appuie sur des systèmes d'information intégrés qui permettent un contrôle rapide des opérations.

Les dispositifs de couverture sont présentés aux différents Comités d'audit du Groupe.

Les décisions de couverture sont prises selon un processus clairement établi qui comprend des présentations régulières aux organes de direction concernés et font l'objet d'une documentation détaillée.

Les contreparties sont retenues notamment en fonction de leur notation et selon une approche de diversification des risques.

22.2. Présentation des actifs et passifs financiers au bilan

Ventilation et juste valeur des actifs et passifs financiers selon les catégories définies par IAS 39

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2012		2011		2010	
		Valeur au bilan	Juste valeur	Valeur au bilan	Juste valeur	Valeur au bilan	Juste valeur
Investissements financiers	8	6 321	6 321	6 278	6 278	4 149	4 149
Placements financiers	15	199	199	167	167	255	255
Investissements et placements financiers (voir Note 1.13)		6 520	6 520	6 445	6 445	4 404	4 404
Autres actifs non courants, hors instruments dérivés	9	458	458	894	894	997	997
Créances clients et comptes rattachés	11	2 036	2 036	1 945	1 945	1 629	1 629
Autres actifs courants ^(a)	12	2 005	2 005	2 031	2 031	1 662	1 662
Prêts et créances (voir Note 1.15)		4 499	4 499	4 870	4 870	4 288	4 288
Trésorerie et équivalents (voir Note 1.16)	14	2 631	2 631	2 622	2 622	2 896	2 896
Actifs financiers, hors instruments dérivés		13 650	13 650	13 937	13 937	11 588	11 588
Dette financière à plus d'un an	18	5 014	5 190	6 449	6 602	6 062	6 226
Dette financière à moins d'un an	18	5 798	5 800	5 168	5 177	3 771	3 781
Fournisseurs et comptes rattachés		3 196	3 196	3 012	3 012	2 348	2 348
Autres passifs non courants ^(b)	20	389	389	305	305	255	255
Autres passifs courants ^(c)	21	2 702	2 702	2 464	2 464	2 025	2 025
Passifs financiers, hors instruments dérivés (voir Note 1.18)		17 099	17 277	17 398	17 560	14 461	14 635
Instruments dérivés (voir Note 1.19)	22.5	520	520	(2)	(2)	141	141

(a) Hors instruments dérivés, placements financiers et charges constatées d'avance.

(b) Hors engagements d'achat de titres et instruments dérivés.

(c) Hors instruments dérivés et produits constatés d'avance.

La juste valeur est le plus souvent la valeur de marché, celle-ci étant définie comme le prix qu'un tiers informé agissant librement serait prêt à verser ou recevoir pour l'actif ou le passif concerné.

**Ventilation par méthode de valorisation des actifs et passifs financiers valorisés à la juste valeur**

	2012			2011			2010		
	Investissements et placements financiers	Instruments dérivés	Trésorerie et équivalents	Investissements et placements financiers	Instruments dérivés	Trésorerie et équivalents	Investissements et placements financiers	Instruments dérivés	Trésorerie et équivalents
<i>(en millions d'euros)</i>									
Valorisation ^(a) :									
Cotation boursière	5 784		2 631	5 761		2 622	3 787		2 896
Formule de calcul reposant sur des cotations de marché	242	1 421		199	780		192	1 135	
Cotations privées	494			485			425		
ACTIFS	6 520	1 421	2 631	6 445	780	2 622	4 404	1 135	2 896
Valorisation ^(a) :									
Cotation boursière									
Formule de calcul reposant sur des cotations de marché		901			782			994	
Cotations privées									
PASSIFS		901			782			994	

(a) Les correspondances entre les méthodes de valorisation et les hiérarchies de juste valeur IFRS 7 sont les suivantes :

- cotations boursières..... niveau 1
- formules de calcul reposant sur des cotations de marché..... niveau 2
- cotations privées..... niveau 3

Le montant des actifs financiers évalués sur la base de cotations privées a évolué ainsi en 2012 :

<i>(en millions d'euros)</i>	2 012
Au 1^{er} janvier	485
Acquisitions	57
Cessions (à valeur de vente)	(58)
Gains et pertes enregistrés en résultat	5
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	5
AU 31 DÉCEMBRE	494

22.3. Synthèse des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan dans les rubriques et pour les montants suivants :

<i>(en millions d'euro)</i>	<i>Notes</i>	2012	2011	2010
Risque de taux d'intérêt				
Actifs : non courants		134	113	47
courants		57	59	67
Passifs : non courants		(26)	(17)	(1)
courants		(10)	(12)	(24)
	<i>22.4</i>	155	143	89
Risque de change				
Actifs : non courants		17	2	9
courants		373	83	139
Passifs : non courants		(40)	(8)	(5)
courants		(10)	(257)	(122)
	<i>22.5</i>	340	(180)	21
Autres risques				
Actifs : non courants		28	516	651
courants		812	7	222
Passifs : non courants		-	(488)	(639)
courants		(815)	-	(203)
		25	35	31
TOTAL				
Actifs : non courants	<i>9</i>	179	631	707
courants	<i>12</i>	1 242	149	428
Passifs : non courants	<i>20</i>	(66)	(513)	(645)
courants	<i>21</i>	(835)	(269)	(349)
		520	(2)	141



22.4. Instruments dérivés liés à la gestion du risque de taux d'intérêt

L'objectif de la politique de gestion menée est d'adapter le profil de la dette au profil des actifs, de contenir les frais financiers, et de prémunir le résultat contre une variation sensible des taux d'intérêt.

Dans ce cadre, le Groupe utilise des instruments dérivés de taux à nature ferme (swaps) ou conditionnelle (options).

Les instruments dérivés liés à la gestion du risque de taux en vie au 31 décembre 2012 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants nominaux par échéance			Valeur de marché ^(a)		
	2013	2014 à 2017	Total	Couverture de juste valeur	Non affectés	Total
Swaps de taux en euros :						
- payeur de taux fixe	91	475	566	(27)	(4)	(31)
- payeur de taux variable	91	2 175	2 266	175	3	178
- taux variable/taux variable	125	152	277	-	-	-
Swaps de devises	438	1 621	2 059	8	-	8
TOTAL				156	(1)	155

(a) Gain/(Perte).

22.5. Instruments dérivés liés à la gestion du risque de change

Une part importante des ventes faites par les sociétés du Groupe, à leurs clients ou à leurs propres filiales de distribution, ainsi que certains de leurs achats, sont effectués en devises différentes de leur monnaie fonctionnelle ; ces flux en devises sont constitués principalement de flux intra-groupe. Les instruments de couverture utilisés ont pour objet de réduire les risques de change issus des variations de parité de ces devises par rapport à la monnaie fonctionnelle des sociétés exportatrices ou importatrices, et sont affectés soit aux créances ou dettes commerciales de l'exercice (couverture de juste valeur), soit aux transactions prévisionnelles des exercices suivants (couverture des flux de trésorerie futurs).

Les flux futurs de devises font l'objet de prévisions détaillées dans le cadre du processus budgétaire, et sont couverts progressivement, dans la limite d'un horizon qui n'excède un an que dans les cas où les probabilités de réalisation le justifient. Dans ce cadre, et selon les évolutions de marché, les risques de change identifiés sont couverts par des contrats à terme ou des instruments de nature optionnelle.

En outre, le Groupe peut couvrir les situations nettes de ses filiales situées hors zone euro, par des instruments appropriés ayant pour objet de limiter l'effet sur ses capitaux propres consolidés des variations de parité des devises concernées contre l'euro.

Les instruments dérivés liés à la gestion du risque de change en vie au 31 décembre 2012 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants nominaux par exercice d'affectation				Valeur de marché ^(a)				
	2012	2013	Au-delà	Total	Couver- ture de juste valeur	Couver- ture de flux de trésorerie futurs	Couver- ture d'actifs nets en devises	Non affectés	Total
Options achetées									
Put USD	74	19	-	93	-	1	-	2	3
Put JPY	-	29	-	29	-	5	-	-	5
Put GBP	36	62	-	98	1	2	-	-	3
	110	110	-	220	1	8	-	2	11
Tunnels									
Vendeur USD	358	3 652	-	4 010	5	147	-	2	154
Vendeur JPY	17	47	-	64	1	5	-	-	6
	375	3 699	-	4 074	6	152	-	2	160
Contrats à terme^(b)									
USD	139	(18)	-	121	3	-	-	1	4
JPY	134	624	89	847	10	77	-	1	88
GBP	-	19	-	19	-	-	-	-	-
Autres	41	(50)	-	(9)	1	3	-	-	4
	314	575	89	978	14	80	-	2	96
Swaps cambistes^(b)									
USD	3 083	333	-	3 416	(2)	-	24	20	42
CHF	249	40	-	289	-	-	(3)	1	(2)
GBP	265	5	-	270	-	-	-	3	3
JPY	196	-	-	196	1	-	4	21	26
Autres	330	8	-	338	-	-	14	(10)	4
	4 123	386	-	4 509	(1)	-	39	35	73
TOTAL					20	240	39	41	340

(a) Gain/(Perte).

(b) Vente/(Achat).

L'effet en résultat des couvertures de flux de trésorerie futurs ainsi que les flux de trésorerie futurs couverts par ces instruments seront comptabilisés en 2013, leur montant étant fonction des cours de change en vigueur à cette date.



Les incidences d'une variation de 10 % du dollar US, du yen japonais, du franc suisse et du Hong Kong dollar par rapport à l'euro sur le résultat net de l'exercice 2012 et sur les capitaux

propres (hors résultat net) au 31 décembre 2012, y compris l'effet des couvertures en vie durant l'exercice, seraient les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Dollar US		Yen japonais		Franc suisse		Hong Kong dollar	
	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %
Résultat net	24	(204)	2	(13)	16	(17)	47	(48)
Capitaux propres, hors résultat net	191	(212)	33	(33)	203	(212)	113	(123)

Les données figurant dans le tableau ci-dessus doivent être appréciées sur la base des caractéristiques des instruments de couverture en vie au cours de l'exercice 2012, constitués principalement d'options, de tunnels et de contrats à terme.

Au 31 décembre 2012, au niveau du Groupe, les encaissements prévisionnels de 2013 sont couverts à hauteur de 83 % en dollar US et à hauteur de 77 % pour le yen japonais.

22.6. Instruments financiers liés à la gestion des autres risques

La politique d'investissement et de placement du Groupe s'inscrit dans la durée. Occasionnellement, le Groupe peut investir dans des instruments financiers à composante action ayant pour objectif de dynamiser la gestion de son portefeuille de placements.

Le Groupe est exposé aux risques de variation de cours des actions soit directement, en raison de la détention de participations ou de placements financiers, soit indirectement du fait de la détention de fonds eux-mêmes investis partiellement en actions.

Le Groupe peut utiliser des instruments dérivés sur actions ayant pour objet de construire synthétiquement une exposition économique à des actifs particuliers, ou de couvrir les plans de rémunérations liées au cours de l'action. La valeur comptable retenue pour ces instruments, qui ne font pas l'objet d'une cotation, correspond à l'estimation, fournie par la contrepartie, de la valorisation à la date de clôture. La valorisation des instruments tient ainsi compte de paramètres de marché tels les taux d'intérêt et le cours de bourse. Au 31 décembre 2012, les instruments dérivés liés à la gestion du risque actions ayant un impact sur le résultat net du Groupe ont une valeur de marché positive de 28 millions d'euros. D'un montant nominal de 20 millions d'euros, ces instruments financiers auraient, en cas de variation uniforme de 1 % des cours de leurs sous-jacents au 31 décembre 2012, un effet net sur le résultat du Groupe inférieur à 0,3 million d'euros. Ces instruments sont principalement à échéance 2014.

Le Groupe, essentiellement à travers son activité Montres et Joaillerie, peut être exposé à la variation du prix de certains métaux précieux, notamment l'or. Dans certains cas, afin de sécuriser le coût de production, des couvertures peuvent être mises en place, soit en négociant le prix de livraisons prévisionnelles d'alliages avec des affineurs, ou le prix de produits semi-finis avec des producteurs, soit en direct par l'achat de couvertures auprès de banques de première catégorie. Dans ce dernier cas, ces couvertures consistent à acheter de l'or auprès de banques ou à contracter des instruments fermes ou optionnels avec livraison physique de l'or. Les instruments dérivés liés à la couverture du prix des métaux précieux en vie au 31 décembre 2012 ont une valeur de marché négative de 4 millions d'euros. D'un montant nominal de 97 millions d'euros, ces instruments financiers auraient, en cas de variation uniforme de 1 % des cours de leurs sous-jacents au 31 décembre 2012, un effet net sur les réserves consolidées du Groupe inférieur à 1 million d'euros. Ces instruments sont à échéance 2013.

22.7. Risque de liquidité

Outre des risques de liquidité locaux en règle générale peu significatifs, l'exposition du Groupe au risque de liquidité peut être appréciée (a) sur la base de l'encours de son programme de billets de trésorerie, soit 1,9 milliard d'euros, et (b) en comparant le montant de sa dette financière à moins d'un an, avant prise en compte des instruments dérivés (5,8 milliards d'euros) au montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (2,6 milliards d'euros) soit 3,2 milliards d'euros à la fin 2012. Au regard du non-renouvellement éventuel de ces concours, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non tirées pour un montant de 6,4 milliards d'euros.

La liquidité du Groupe repose ainsi sur l'ampleur de ses placements, sur sa capacité à dégager des financements à long terme, sur la diversité de sa base d'investisseurs (titres à court terme et obligations), ainsi que sur la qualité de ses relations bancaires, matérialisée ou non par des lignes de crédit confirmées.

Le tableau suivant présente, pour les passifs financiers comptabilisés au 31 décembre 2012, l'échéancier contractuel des décaissements relatifs aux passifs financiers (hors instruments dérivés), nominal et intérêts, hors effet d'actualisation :

<i>(en millions d'euros)</i>	2013	2014	2015	2016	2017	Au-delà de 5 ans	Total
Emprunts obligataires et EMTN	860	1 483	1 223	359	1 107	505	5 537
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 911	244	144	5	12	4	2 320
Autres emprunts et lignes de crédit	845	-	-	-	-	-	845
Crédit-bail et locations longue durée	23	20	18	15	14	329	419
Billets de trésorerie	1 935	-	-	-	-	-	1 935
Découverts bancaires	324	-	-	-	-	-	324
Dette financière brute	5 898	1 747	1 385	379	1 133	838	11 380
Autres passifs, courants et non courants ^(a)	2 702	87	46	48	38	99	3 020
Fournisseurs et comptes rattachés	3 196	-	-	-	-	-	3 196
Autres passifs financiers	5 898	87	46	48	38	99	6 216
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	11 796	1 854	1 431	427	1 171	937	17 596

(a) Correspond à hauteur de 2 702 millions d'euros aux « Autres passifs courants » (hors instruments dérivés et produits constatés d'avance) et de 318 millions d'euros aux « Autres passifs non courants » (hors instruments dérivés, engagements d'achat de titres de minoritaires et produits constatés d'avance d'un montant de 71 millions d'euros au 31 décembre 2012), voir Note 22.2.

Voir Note 30.3 concernant l'échéancier contractuel des cautions et avals, Notes 22.4 et 22.5 concernant les instruments dérivés de change et Notes 18.5 et 22.4 concernant les instruments dérivés de taux.

NOTE 23 – INFORMATION SECTORIELLE

Les marques et enseignes du Groupe sont organisées en sept groupes d'activités. Cinq groupes d'activités : Christian Dior Couture, Vins et Spiritueux, Mode et Maroquinerie, Parfums et Cosmétiques, Montres et Joaillerie, regroupent les marques de produits de même nature, ayant des modes de production et de distribution similaires ainsi qu'une équipe de direction spécifique.

Le groupe d'activités Distribution sélective regroupe les activités de distribution sous enseigne. Le groupe Autres et Holdings réunit les marques et activités ne relevant pas des groupes précités, le plus souvent les activités nouvelles pour le Groupe, ainsi que l'activité des sociétés holdings ou immobilières.

23.1. Informations par groupe d'activités

Exercice 2012

(en millions d'euros)	Christian Dior Couture	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations et non affecté ^(a)	Total
Ventes hors Groupe	1 225	4 101	9 871	3 164	2 765	7 849	312	-	29 287
Ventes intra-groupe	13	21	55	449	71	30	22	(661)	-
TOTAL DES VENTES	1 238	4 122	9 926	3 613	2 836	7 879	334	(661)	29 287
Résultat opérationnel courant	131	1 250	3 264	408	334	854	(196)	(31)	6 014
Autres produits et charges opérationnels	1	(13)	(108)	(7)	(8)	(19)	(26)	-	(180)
Charges d'amortissement	60	100	414	112	122	229	42	-	1 079
Charges de dépréciation	-	1	81	-	-	3	15	-	100
Immo. incorporelles et écarts d'acquisition ^(b)	44	5 636	4 625	1 684	5 436	2 916	1 487	-	21 828
Immobilisations corporelles	426	1 882	1 768	312	378	1 252	3 146	-	9 164
Stocks	199	3 997	1 158	339	1 213	1 421	249	(169)	8 407
Autres actifs opérationnels	160	1 165	875	653	773	589	593	13 171 ^(c)	17 979
TOTAL ACTIF	829	12 680	8 426	2 988	7 800	6 178	5 475	13 002	57 378
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	27 130	27 130
Passifs	289	1 186	1 824	1 067	682	1 791	718	22 691 ^(d)	30 248
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	289	1 186	1 824	1 067	682	1 791	718	49 821	57 378
Investissements d'exploitation ^(e)	(150)	(181)	(579)	(196)	(136)	(332)	(277)	-	(1 851)

Exercice 2011

(en millions d'euros)	Christian Dior Couture	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations et non affecté ^(a)	Total
Ventes hors Groupe	987	3 498	8 671	2 850	1 900	6 413	296	-	24 615
Ventes intra-groupe	13	13	41	345	49	23	19	(503)	-
TOTAL DES VENTES	1 000	3 511	8 712	3 195	1 949	6 436	315	(503)	24 615
Résultat opérationnel courant	85	1 092	3 075	348	265	716	(229)	(38)	5 314
Autres produits et charges opérationnels	(2)	(16)	(26)	(2)	(6)	(26)	(6)	-	(84)
Charges d'amortissement	59	92	349	105	82	209	35	-	931
Charges de dépréciation	-	-	-	-	-	5	14	-	19
Immo. incorporelles et écarts d'acquisition ^(b)	42	4 802	4 690	1 643	5 420	2 905	1 542	-	21 044
Immobilisations corporelles	331	1 765	1 635	237	354	1 114	2 881	-	8 317
Stocks	171	3 896	1 030	337	1 118	1 181	193	(128)	7 798
Autres actifs opérationnels	207	1 063	669	562	689	496	402	12 948 ^(c)	17 036
TOTAL ACTIF	751	11 526	8 024	2 779	7 581	5 696	5 018	12 820	54 195
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	24 782	24 782
Passifs	243	1 259	1 708	1 019	672	1 496	775	22 241 ^(d)	29 413
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	243	1 259	1 708	1 019	672	1 496	775	47 023	54 195
Investissements d'exploitation ^(e)	(87)	(155)	(437)	(150)	(117)	(215)	(655)	-	(1 816)

Les données de l'exercice 2011 intégraient celles de Bulgari, consolidée par intégration globale depuis le 30 juin 2011. En raison de l'unicité de management et de marque de Bulgari, dont l'activité est majoritairement constituée de la fabrication et distribution de montres et joaillerie, l'ensemble des activités de Bulgari, y compris les Parfums et Cosmétiques, ont été classées dans le groupe d'activités Montres et Joaillerie.

L'activité Parfums et Cosmétiques de Bulgari représentait au 31 décembre 2011, pour la période de consolidation au sein du Groupe des ventes consolidées de 142 millions d'euros.

**Exercice 2010**

(en millions d'euros)	Christian Dior Couture	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations et non affecté ^(a)	Total
Ventes hors Groupe	813	3 241	7 549	2 805	964	5 359	381	-	21 112
Ventes intra-groupe	13	9	32	271	21	19	29	(394)	-
TOTAL DES VENTES	826	3 250	7 581	3 076	985	5 378	410	(394)	21 112
Résultat opérationnel courant	35	919	2 555	332	128	536	(159)	(19)	4 327
Autres produits et charges opérationnels	(14)	(21)	-	(39)	(3)	(26)	(31)	-	(134)
Charges d'amortissement	54	97	304	106	29	201	34	-	825
Charges de dépréciation	-	-	1	-	-	17	16	-	34
Immo. incorporelles et écarts d'acquisition ^(b)	40	4 608	4 630	1 628	1 709	2 729	1 539	-	16 883
Immobilisations corporelles	306	1 671	1 474	221	102	1 060	2 176	-	7 010
Stocks	148	3 615	770	275	403	935	196	(88)	6 254
Autres actifs opérationnels	167	1 029	560	465	234	425	363	11 581 ^(c)	14 824
TOTAL ACTIF	661	10 923	7 434	2 589	2 448	5 149	4 274	11 493	44 971
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	19 663	19 663
Passifs	190	1 069	1 334	971	221	1 188	942	19 393 ^(d)	25 308
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	190	1 069	1 334	971	221	1 188	942	39 056	44 971
Investissements d'exploitation ^(e)	(96)	(79)	(370)	(104)	(36)	(196)	(191)	-	(1 072)

(a) Les éliminations portent sur les ventes entre groupes d'activités ; il s'agit le plus souvent de ventes des groupes d'activités hors Distribution sélective à ce dernier. Les prix de cession entre les groupes d'activités correspondent aux prix habituellement utilisés pour des ventes à des grossistes ou à des détaillants hors Groupe.

(b) Les marques, enseignes, licences et écarts d'acquisition sont constitués des montants nets figurant en Notes 3 et 4.

(c) Les actifs non affectés incluent les titres mis en équivalence, les investissements et placements financiers, les autres actifs à caractère financier et les créances d'impôt sur les sociétés.

Au 31 décembre 2012, ils incluent la participation de 22,6 % dans Hermès International soit 5 409 millions d'euros, voir Note 8 (5 438 millions d'euros au 31 décembre 2011, et 3 345 millions d'euros au 31 décembre 2010).

(d) Les passifs non affectés incluent les dettes financières et la dette d'impôt courant et différé.

(e) Augmentation/(Diminution) de la trésorerie.

23.2. Informations par zone géographique

La répartition des ventes par zone géographique de destination est la suivante :

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
France	3 270	2 999	2 836
Europe (hors France)	5 846	5 131	4 541
États-Unis	6 497	5 323	4 693
Japon	2 438	2 035	1 851
Asie (hors Japon)	8 339	6 757	5 207
Autres pays	2 897	2 370	1 984
VENTES	29 287	24 615	21 112

La répartition des investissements d'exploitation par zone géographique se présente ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
France	667	707	417
Europe (hors France)	314	630	227
États-Unis	299	132	134
Japon	80	52	29
Asie (hors Japon)	402	224	222
Autres pays	89	71	43
INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION	1 851	1 816	1 072

Il n'est pas présenté de répartition des actifs sectoriels par zone géographique dans la mesure où une part significative de ces actifs est constituée de marques et écarts d'acquisition, qui doivent être analysés sur la base du chiffre d'affaires que ceux-ci réalisent par région, et non en fonction de la région de leur détention juridique.

23.3. Informations trimestrielles

La répartition des ventes par groupe d'activités et par trimestre est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Christian Dior Couture	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations	Total
Premier trimestre	284	926	2 374	899	630	1 823	84	(160)	6 860
Deuxième trimestre	289	823	2 282	828	713	1 767	99	(150)	6 651
Troisième trimestre	325	1 004	2 523	898	690	1 862	68	(156)	7 214
Quatrième trimestre	340	1 369	2 747	988	803	2 427	83	(195)	8 562
TOTAL 2012	1 238	4 122	9 926	3 613	2 836	7 879	334	(661)	29 287
Premier trimestre	221	759	2 029	803	261	1 421	75	(108)	5 461
Deuxième trimestre	224	670	1 942	715	315	1 410	83	(105)	5 254
Troisième trimestre	260	868	2 218	793	636	1 547	74	(135)	6 261
Quatrième trimestre	295	1 214	2 523	884	737	2 058	83	(155)	7 639
TOTAL 2011	1 000	3 511	8 712	3 195	1 949	6 436	315	(503)	24 615
Premier trimestre	180	635	1 729	736	204	1 181	77	(94)	4 648
Deuxième trimestre	193	658	1 787	705	239	1 238	75	(90)	4 805
Troisième trimestre	221	846	1 948	805	244	1 294	68	(99)	5 327
Quatrième trimestre	232	1 111	2 117	830	298	1 665	190	(111)	6 332
TOTAL 2010	826	3 250	7 581	3 076	985	5 378	410	(394)	21 112

NOTE 24 – VENTES ET CHARGES PAR NATURE

24.1. Analyse des ventes

Les ventes sont constituées des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Ventes réalisées par les marques et enseignes	28 814	24 195	20 714
Royalties et revenus de licences	189	168	154
Revenus des immeubles locatifs	30	34	81
Autres revenus	254	218	163
TOTAL	29 287	24 615	21 112

24.2. Charges par nature

Le résultat opérationnel courant inclut notamment les charges suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Frais de publicité et de promotion	3 470	2 854	2 376
Loyers commerciaux	2 092	1 684	1 354
Charges de personnel	5 058	4 282	3 768
Dépenses de recherche et développement	69	63	46

Les frais de publicité et de promotion sont principalement constitués des coûts des campagnes média et des frais de publicité sur les lieux de vente ; ils intègrent également les frais du personnel dédié à cette fonction.

Au 31 décembre 2012, le nombre de magasins exploités par le Groupe dans le monde, en particulier par les groupes Mode et

Maroquinerie et Distribution sélective, est de 3 409 (3 250 en 2011, 2 779 en 2010).

Dans certains pays, les locations de magasins comprennent un montant minimal et une part variable, en particulier lorsque le bail contient une clause d'indexation du loyer sur les ventes. La charge de location des magasins s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Loyers fixes ou minimaux	923	716	597
Part variable des loyers indexés	501	424	273
Concessions aéroportuaires – part fixe ou minimale	219	227	281
Concessions aéroportuaires – part variable	449	317	203
LOYERS COMMERCIAUX	2 092	1 684	1 354

Les charges de personnel sont constituées des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Salaires et charges sociales	4 913	4 152	3 642
Retraites, remboursement de frais médicaux et autres avantages assimilés au titre des régimes à prestations définies	83	68	67
Charges liées aux plans d'options et assimilés	62	62	59
CHARGES DE PERSONNEL	5 058	4 282	3 768

NOTE 25 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Résultat de cessions	(4)	(3)	(34)
Réorganisations	(28)	(41)	(39)
Réévaluation de titres acquis antérieurement à leur première consolidation	-	22	-
Frais liés aux acquisitions de sociétés consolidées	(3)	(17)	-
Dépréciation ou amortissement des marques, enseignes, écarts d'acquisition et autres actifs immobilisés	(139)	(45)	(57)
Autres, nets	(6)	(2)	(4)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	(180)	(84)	(134)

Les dépréciations ou amortissements enregistrés en 2012 portent sur des actifs corporels à hauteur de 74 millions d'euros ; le solde est constitué d'amortissements ou de dépréciations de marques et écarts d'acquisition.

En 2011, les titres de Bulgari et d'Ile de Beauté acquis antérieurement à la date de prise de contrôle ont été réévalués à leur

valeur à cette date. Les frais d'acquisition étaient essentiellement liés à ces deux opérations.

En 2010, le résultat des cessions était principalement lié aux cessions de La Brosse et Dupont et de Montaudon.

Voir Note 2 Variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées.

NOTE 26 – RÉSULTAT FINANCIER

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Coût de la dette financière brute	(286)	(326)	(294)
Produits de la trésorerie et des placements financiers	77	99	54
Effets des réévaluations de la dette financière et instruments de taux	(2)	(3)	(1)
Coût de la dette financière nette	(211)	(230)	(241)
Dividendes reçus au titre des investissements financiers	176	54	16
Part inefficace des dérivés de change	(45)	(114)	(107)
Résultat relatif aux investissements, placements et autres instruments financiers	42	(1)	865
Autres, nets	(32)	(32)	(18)
Autres produits et charges financiers	141	(93)	756
RÉSULTAT FINANCIER	(70)	(323)	515

Les produits de la trésorerie et des placements financiers comprennent les éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Revenus de la trésorerie et équivalents	20	38	15
Revenus des placements financiers	57	61	39
PRODUITS DE LA TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS FINANCIERS	77	99	54



Les effets des réévaluations de la dette financière et des instruments de taux proviennent des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Dettes financières couvertes	(22)	(65)	(16)
Dérivés de couverture	16	63	14
Dérivés non affectés	4	(1)	1
EFFETS DES RÉÉVALUATIONS DE LA DETTE FINANCIÈRE ET INSTRUMENTS DE TAUX	(2)	(3)	(1)

La part inefficace des dérivés de change s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Coût financier des couvertures de change commerciales	(48)	(144)	(125)
Coût financier des couvertures d'actifs nets en devises	11	24	(9)
Variation de valeur de marché des dérivés non affectés	(8)	6	27
PART INEFFICACE DES DÉRIVES DE CHANGE	(45)	(114)	(107)

En 2012, le montant des dividendes reçus au titre des investissements financiers inclut un dividende exceptionnel perçu de Hermès International SCA de 120 millions d'euros (5 euros par action).

En 2010, le résultat relatif aux investissements, placements et autres instruments financiers incluait un montant de 1 004 millions d'euros relatif aux opérations Hermès équivalant au gain, net de frais, enregistré lors du dénouement de contrats d'equity linked

swaps ; ce gain correspond à la différence entre la valeur de marché des titres lors du dénouement de ces contrats, et leur valeur sur la base du cours du titre Hermès à la bourse de Paris le 31 décembre 2009.

En 2012, ainsi qu'en 2011 et 2010 hors opérations Hermès, le résultat relatif aux investissements, placements et autres instruments financiers provient de l'évolution des marchés ainsi que des charges de dépréciation d'investissements et placements financiers.

NOTE 27 – IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

27.1. Analyse de la charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Impôt courant de l'exercice	(2 113)	(1 702)	(1 512)
Impôt courant relatif aux exercices antérieurs	20	(2)	(6)
Impôt courant	(2 092)	(1 704)	(1 518)
Variation des impôts différés	175	169	32
Effet des changements de taux d'impôt sur les impôts différés	-	59	2
Impôts différés	175	228	34
CHARGE TOTALE D'IMPÔT AU COMPTE DE RÉSULTAT	(1 917)	(1 476)	(1 484)
Impôts sur éléments comptabilisés en capitaux propres	(102)	(58)	(3)

Le taux d'imposition effectif s'établit comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Résultat avant impôt	5 764	4 907	4 708
Charge totale d'impôt	(1 917)	(1 476)	(1 484)
TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF	33,3 %	30,1 %	31,5 %

La charge totale d'impôt pour l'exercice inclut, à hauteur de 30 millions d'euros, les effets de la contribution exceptionnelle applicable en France de 2011 à 2014.

27.2. Ventilation des impôts différés nets au bilan

Les impôts différés nets au bilan s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Impôts différés actifs	919	761	699
Impôts différés passifs	(4 727)	(4 673)	(4 097)
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS AU BILAN	(3 808)	(3 912)	(3 398)

27.3. Analyse de l'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition théorique

Le rapprochement entre le taux d'imposition théorique, qui est le taux légal applicable aux sociétés françaises, et le taux d'imposition effectif constaté dans les états financiers consolidés, s'établit de la façon suivante :

<i>(en pourcentage du résultat avant impôt)</i>	2012	2011	2010
Taux d'imposition en France	34,4	34,4	34,4
Changements de taux d'impôt	-	(1,3)	(0,1)
Différences entre les taux d'imposition étrangers et français	(5,9)	(6,0)	(5,6)
Résultats et reports déficitaires	0,1	0,2	0,4
Différences entre les résultats consolidés et imposables, et les résultats imposables à un taux réduit	4,4	2,5	1,9
Retenues à la source	0,3	0,3	0,5
TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF DU GROUPE	33,3	30,1	31,5

Depuis 2000, les sociétés françaises sont soumises à un supplément d'impôt dont le taux était de 3,3 % pour 2010, 2011 et 2012 portant ainsi le taux d'imposition théorique à 34,4 % pour chaque exercice.

27.4. Sources d'impôts différés

Au compte de résultat :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Évaluation des marques	8	39	(68)
Autres écarts de réévaluation	6	(4)	4
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	(2)	(5)	3
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	(16)	16	8
Provisions pour risques et charges ^(a)	-	10	26
Marge intra-groupe comprise dans les stocks	153	105	40
Autres retraitements de consolidation ^(a)	81	85	31
Reports déficitaires	(55)	(18)	(10)
TOTAL	175	228	34

(a) Principalement provisions réglementées, amortissements dérogatoires et location financement.

**En capitaux propres :**

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Réévaluation des terres à vignes à valeur de marché	(28)	(11)	(71)
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	(5)	(97)	(22)
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	(50)	27	14
TOTAL	(83)	(81)	(79)

Au bilan :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012 ^(b)	2011 ^(b)	2010 ^(b)
Évaluation des marques	(3 961)	(3 977)	(3 072)
Réévaluation des terres à vignes à valeur de marché	(595)	(567)	(556)
Autres écarts de réévaluation	(368)	(365)	(361)
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	(150)	(145)	(48)
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	(24)	31	(1)
Provisions pour risques et charges ^(a)	220	207	185
Marge intra-groupe comprise dans les stocks	600	430	323
Autres retraitements de consolidation ^(a)	422	394	59
Reportes déficitaires	48	80	73
TOTAL	(3 808)	(3 912)	(3 398)

(a) Principalement provisions réglementées, amortissements dérogatoires et location financement.

(b) Actif/(Passif).

27.5. Reportes déficitaires

Au 31 décembre 2012, au niveau de la société LVMH SA, les reportes déficitaires et crédits d'impôt non encore utilisés et n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés actifs représentent une économie potentielle d'impôt de 306 millions d'euros (301 millions d'euros en 2011, 290 millions d'euros en 2010).

Au 31 décembre 2012, au niveau de la société Christian Dior, les reportes déficitaires s'élèvent à 167 millions d'euros (277 millions d'euros en 2011, 217 millions d'euros en 2010).

Au 31 décembre 2012, l'intégralité des impôts différés constatés antérieurement ont été consommés, soit 29 millions d'euros. Les impôts différés actifs étaient reconnus à hauteur de 29 millions aux 31 décembre 2011 et 2010. Les reportes déficitaires non utilisés et n'ayant pas donné lieu à reconnaissance d'impôts différés actifs, représentent ainsi une économie potentielle d'impôt de 57 millions d'euros.

27.6. Consolidations fiscales

- Le régime français d'intégration fiscale permet à la quasi-totalité des sociétés françaises du Groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante reste redevable.

À compter du 1^{er} janvier 2004, l'ensemble du périmètre d'intégration fiscale de Financière Agache est entré dans le périmètre d'intégration fiscale de la société Groupe Arnault.

Ce régime a engendré pour le Groupe une diminution de la charge d'impôt courant de 92 millions d'euros en 2012 dont 92 millions d'euros pour LVMH (142 millions en 2011 et 115 millions d'euros en 2010 pour le Groupe).

- Les autres régimes de consolidation fiscale en vigueur, notamment aux États-Unis, ont engendré une diminution de la charge d'impôt courant de 28 millions d'euros en 2012 (52 millions en 2011 et 82 millions d'euros en 2010).

NOTE 28 – RÉSULTAT PAR ACTION

	2012	2011	2010
Résultat net, part du Groupe <i>(en millions d'euros)</i>	1 035	912	907
Impact des instruments dilutifs sur les filiales <i>(en millions d'euros)</i>	(9)	(7)	(5)
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE DILUÉ <i>(en millions d'euros)</i>	1 026	905	902
Nombre moyen d'actions en circulation sur l'exercice	3 173 352	3 173 352	3 173 352
Nombre moyen d'actions Financière Agache auto-détenues sur l'exercice	(3 619)	(3 619)	(3 619)
Nombre moyen d'actions pris en compte pour le calcul avant dilution	3 169 733	3 169 733	3 169 733
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE PAR ACTION <i>(en euros)</i>	326,53	287,72	286,14
Nombre moyen d'actions en circulation pris en compte ci-dessus	3 169 733	3 169 733	3 169 733
Effet de dilution des plans d'options	-	-	-
NOMBRE MOYEN D' ACTIONS EN CIRCULATION APRÈS EFFETS DILUTIFS	3 169 733	3 169 733	3 169 733
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE PAR ACTION APRÈS DILUTION <i>(en euros)</i>	323,69	285,51	284,57

NOTE 29 – ENGAGEMENTS DE RETRAITES, REMBOURSEMENT DE FRAIS MÉDICAUX ET AVANTAGES ASSIMILÉS

29.1. Charge de l'exercice

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Coût des services rendus	64	57	47
Effet de l'actualisation	36	33	31
Rendement attendu des actifs financiers dédiés	(25)	(24)	(19)
Amortissement des écarts actuariels	9	5	6
Coût des services passés	1	2	2
Modifications des régimes	(2)	(5)	-
CHARGE DE L'EXERCICE AU TITRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES	83	68	67
Rendement/(coût) effectif des actifs financiers dédiés	56	(10)	24

**29.2. Engagement net comptabilisé**

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Droits couverts par des actifs financiers	1 005	816	686
Droits non couverts par des actifs financiers	144	156	146
Valeur actualisée des droits	1 149	972	832
Valeur de marché des actifs financiers	(637)	(570)	(489)
Écarts actuariels non comptabilisés au bilan	(220)	(122)	(78)
Coût des services passés non encore comptabilisés au bilan	(3)	(4)	(6)
Éléments non reconnus	(223)	(126)	(84)
ENGAGEMENT NET COMPTABILISÉ	289	276	259
Dont :			
Provisions à plus d'un an	300	290	267
Provisions à moins d'un an	14	12	10
Autres actifs	(25)	(26)	(18)
TOTAL	289	276	259

29.3. Analyse de la variation de l'engagement net comptabilisé

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur actualisée des droits	Valeur de marché des actifs financiers	Éléments non reconnus	Engagement net comptabilisé
Au 31 décembre 2011	972	(570)	(126)	276
Charge de l'exercice	101	(25)	7	83
Prestations aux bénéficiaires	(66)	51	-	(15)
Augmentation des actifs financiers dédiés	-	(59)	-	(59)
Contributions des employés	8	(8)	-	-
Variations de périmètre et reclassifications	9	(5)	-	4
Modifications des régimes	(2)	-	2	-
Écarts actuariels : effets d'expérience ^(a)	13	(31)	18	-
Écarts actuariels : changements d'hypothèses ^(a)	128	-	(128)	-
Effet des variations de taux de change	(14)	10	4	-
AU 31 DÉCEMBRE 2012	1 149	(637)	(223)	289

(a) (Gains)/Pertes.

Les écarts actuariels liés aux changements d'hypothèses résultent principalement de la baisse des taux d'actualisation.

Les écarts actuariels liés aux effets d'expérience dégagés durant les exercices 2008 à 2011 se sont élevés à :

<i>(en millions d'euros)</i>	2008	2009	2010	2011
Écarts liés aux effets d'expérience sur la valeur actualisée des droits	(2)	(16)	(14)	(9)
Écarts liés aux effets d'expérience sur la valeur de marché des actifs financiers	96	(29)	(4)	(34)
ÉCARTS ACTUARIELS LIÉS AUX EFFETS D'EXPÉRIENCE ^(a)	94	(45)	(18)	(43)

(a) (Gains)/Pertes.

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'estimation des engagements au 31 décembre 2012 dans les principaux pays concernés sont les suivantes :

<i>(en pourcentage)</i>	2012					2011					2010				
	France	États-Unis	Royaume-Uni	Japon	Suisse	France	États-Unis	Royaume-Uni	Japon	Suisse	France	États-Unis	Royaume-Uni	Japon	Suisse
Taux d'actualisation ^(a)	3,0	3,2	4,3	1,5	2,0	4,65	4,9	4,7	1,75	2,25	4,5	5,1	5,4	1,75	2,5
Taux de rendement moyen attendu des placements	4,0	7,0	4,0	4,0	3,5	4,0	7,75	5,0	4,0	4,0	4,0	7,75	6,0	4,0	4,0
Taux d'augmentation future des salaires	3,0	4,0	3,8	2,0	2,5	3,0	4,0	3,8	2,0	2,5	3,0	4,0	4,2	2,0	2,5

(a) Les taux d'actualisation ont été déterminés par référence aux taux de rendement des obligations privées notées AA à la date de clôture dans les pays concernés. Des obligations de maturités comparables à celles des engagements ont été retenues.

Le taux de rendement moyen attendu, sur la base duquel la charge de l'exercice 2012 a été déterminée, se décompose de la façon suivante par type de placement :

<i>(en pourcentage)</i>	2012
Actions	6,5
Obligations	
- émetteurs privés	3,9
- émetteurs publics	2,1
Immobilier, trésorerie et autres actifs	2,3

L'hypothèse d'augmentation du coût des frais médicaux aux États-Unis est de 7,6 % pour 2012, puis décroît progressivement à partir de 2013 pour atteindre 4,5 % à l'horizon 2030.

Une augmentation de 0,5 % du taux d'actualisation entraînerait une réduction de 69 millions d'euros de la valeur actualisée des droits au 31 décembre 2012; une réduction de 0,5 % du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 70 millions d'euros.

29.4. Analyse des droits

L'analyse de la valeur actualisée des droits par type de régime est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Indemnités de départ en retraite et assimilées	189	157	134
Frais médicaux des retraités	48	45	46
Médailles du travail	14	12	11
Retraites complémentaires	874	741	617
Préretraites	1	2	3
Autres	23	15	21
VALEUR ACTUALISÉE DES DROITS	1 149	972	832



La répartition géographique de la valeur actualisée des droits est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
France	377	314	312
Europe (hors France)	433	370	268
États-Unis	210	175	147
Japon	107	103	93
Asie (hors Japon)	19	9	11
Autres pays	3	1	1
VALEUR ACTUALISÉE DES DROITS	1 149	972	832

Les principaux régimes constitutifs de l'engagement au 31 décembre 2012 sont les suivants :

- en France : il s'agit de l'engagement vis-à-vis des membres des organes de direction du Groupe, qui bénéficient, après une certaine ancienneté dans leurs fonctions, d'un régime de retraite complémentaire dont le montant est fonction de la moyenne des trois rémunérations annuelles les plus élevées ; il s'agit en outre des indemnités de fin de carrière et médailles du travail, dont le versement est prévu par la loi et les conventions collectives, respectivement lors du départ en retraite ou après une certaine ancienneté ;
- en Europe (hors France), les engagements concernent les régimes de retraite à prestations définies mis en place au Royaume-Uni par certaines sociétés du Groupe, la participation des sociétés suisses au régime légal de retraite (« Loi pour la Prévoyance Professionnelle »), ainsi que le TFR (Trattamento di Fine Rapporto) en Italie, dont le versement est prévu par la loi au moment du départ de l'entreprise, quel qu'en soit le motif ;
- aux États-Unis, l'engagement provient des régimes de retraite à prestations définies ou de remboursement des frais médicaux aux retraités, mis en place par certaines sociétés du Groupe.

29.5. Analyse des actifs financiers dédiés

Les valeurs de marché des actifs financiers, dans lesquels les fonds versés sont investis, se répartissent ainsi, par type de support :

<i>(en pourcentage)</i>	2012	2011	2010
Actions	35	39	45
Obligations			
- émetteurs privés	29	27	23
- émetteurs publics	18	15	18
Immobilier, trésorerie et autres actifs	18	19	14
VALEUR DE MARCHÉ DES ACTIFS FINANCIERS DÉDIÉS	100	100	100

Ces actifs ne comportent pas de biens immobiliers exploités par le Groupe, d'actions LVMH ou d'actions Christian Dior pour un montant important.

Le Groupe prévoit d'augmenter en 2013 les actifs financiers dédiés par des versements de 77 millions d'euros environ.

NOTE 30 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

30.1. Engagements d'achat

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Raisins, vins et eaux-de-vie	1 012	1 019	1 139
Autres engagements d'achats de matières premières	80	84	67
Immobilisations industrielles ou commerciales	205	154	168
Titres de participation et investissements financiers	108	171	181

Dans l'activité Vins et Spiritueux, une partie des approvisionnements futurs en raisins, vins clairs et eaux-de-vie résulte d'engagements d'achats auprès de producteurs locaux diversifiés. Ces engagements sont évalués, selon la nature des approvisionnements, sur la base des termes contractuels, ou sur la base des prix connus à la date de clôture et de rendements de production estimés.

Au 31 décembre 2012, l'échéancier des engagements d'achat est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	À moins d'un an	D'un à cinq ans	Au-delà de cinq ans	Total
Raisins, vins et eaux-de-vie	268	681	63	1 012
Autres engagements d'achats de matières premières	75	5	-	80
Immobilisations industrielles ou commerciales	107	81	17	205
Titres de participation et investissements financiers	10	69	29	108

30.2. Contrats de location

Dans le cadre de son activité, le Groupe souscrit des contrats de location d'espace ou des contrats de concession aéroportuaire; le Groupe finance également une partie de son équipement par des locations simples de longue durée.

Au 31 décembre 2012, les engagements futurs minimaux fixes non résiliables résultant de ces contrats de location simple ou de concession s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
À moins d'un an	1 354	1 158	943
D'un à cinq ans	3 380	2 977	2 338
Au-delà de cinq ans	1 614	1 300	1 049
ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DE LOCATIONS SIMPLES ET DE CONCESSIONS	6 348	5 435	4 330
À moins d'un an	15	19	20
D'un à cinq ans	25	30	42
Au-delà de cinq ans	1	1	5
ENGAGEMENTS REÇUS AU TITRE DE SOUS-LOCATIONS	41	50	67

En outre, le Groupe peut souscrire des contrats de location simple ou de concession comportant un montant garanti variable. Ainsi, en juin 2012, DFS a obtenu de l'aéroport de Hong Kong trois concessions supplémentaires d'une durée de cinq ans; l'accord de concession prévoit le versement d'une redevance

variable dont le montant est établi notamment par référence au nombre de passagers qui transitent par l'aéroport. Sur la base d'une estimation de ce nombre de passagers à la date de l'accord de concession, le montant de la redevance serait, sur une année civile, d'environ 300 millions d'euros.

30.3. Cautions, avals et autres garanties

Au 31 décembre 2012, ces engagements s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Avals et cautions	55	49	46
Autres garanties	797	851	764
GARANTIES DONNÉES	852	900	810
GARANTIES REÇUES	19	28	25

Les échéances de ces engagements se répartissent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	À moins d'un an	D'un à cinq ans	Au-delà de cinq ans	Total
Avals et cautions	13	28	14	55
Autres garanties	310	478	9	797
GARANTIES DONNÉES	323	506	23	852
GARANTIES REÇUES	15	1	3	19

Depuis l'exercice 2011, dans le cadre de la gestion globale des financements et de la trésorerie du Groupe, deux sociétés du groupe familial Arnault ont conféré à la société Financière Agache le droit d'acquérir un total de 6 300 000 actions LVMH et 2 500 000 actions Christian Dior, à un prix unitaire qui correspondra, en cas d'exercice de ce droit, au cours de bourse des actions concernées lors de leur acquisition par Financière Agache.

30.4. Passifs éventuels et litiges en cours

Dans le cadre de la gestion de ses activités courantes, le Groupe est impliqué dans ou a engagé diverses procédures concernant le droit des marques, la protection des droits de la propriété

intellectuelle, la mise en place de systèmes de distribution sélective, les contrats de licence, les relations avec ses salariés, le contrôle des déclarations fiscales, et toutes autres matières inhérentes à ses activités. Le Groupe estime que les provisions constituées au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de la clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable.

30.5. Autres engagements

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

NOTE 31 – PARTIES LIÉES

31.1. Relations du groupe Financière Agache avec le groupe Arnault

Le groupe Financière Agache est consolidé dans les comptes de Groupe Arnault SAS.

La société Groupe Arnault fournit au groupe Financière Agache

des prestations d'assistance dans les domaines du développement, de l'ingénierie, du droit des affaires et de l'immobilier ; en outre, le groupe Arnault donne en location au groupe Financière Agache des locaux à usage de bureaux.

Le groupe Arnault prend en location auprès du groupe Financière Agache des locaux à usage de bureaux et le groupe Financière Agache lui fournit également diverses prestations administratives.

Les transactions entre le groupe Financière Agache et le groupe Arnault peuvent être résumées comme suit, en valeur :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
• Facturations de services du groupe Arnault au groupe Financière Agache	(10)	(10)	(10)
Montant dû au 31 décembre	(2)	(2)	(2)
• Facturations d'intérêts financiers du groupe Arnault au groupe Financière Agache	(10)	(7)	(4)
Solde des comptes courants au passif du groupe Financière Agache	(352)	(332)	(236)
• Charge d'intégration fiscale	(14)	(11)	(7)
Solde des comptes d'intégration fiscale	(3)	(4)	(3)
• Facturations du groupe Financière Agache au groupe Arnault	2	2	3
Montant à recevoir au 31 décembre	-	-	-
• Facturations d'intérêts financiers du groupe Financière Agache au groupe Arnault	44	48	31
Solde des comptes courants à l'actif du groupe Financière Agache	1 197	1 644	1 746

31.2. Relations du groupe Financière Agache avec Diageo

Moët Hennessy SNC et Moët Hennessy International SAS (ci-après « Moët Hennessy ») détiennent les participations Vins et Spiritueux du groupe LVMH, à l'exception de Château d'Yquem, de Château Cheval Blanc et de certains vignobles champenois. Le groupe Diageo détient une participation de 34%

dans Moët Hennessy. Lors de la prise de participation, en 1994, a été établie une convention entre Diageo et LVMH ayant pour objet la répartition des frais communs de holding entre Moët Hennessy et les autres holdings du groupe LVMH.

En application de cette convention, Moët Hennessy a supporté 19% des frais communs en 2012 (19% en 2011 et 20% en 2010), soit un montant de 14 millions d'euros en 2012 (20 millions d'euros en 2011, 9 millions d'euros en 2010).

31.3. Organes de direction

La rémunération globale des membres du Conseil d'administration, au titre de leurs fonctions dans le Groupe, s'analyse de façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Rémunérations brutes, charges patronales et avantages en nature	11	13	11
Avantages post-emploi	1	1	1
Autres avantages à long terme	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-
Coût des plans d'options et assimilés	5	5	4
TOTAL	17	19	16

L'engagement comptabilisé au 31 décembre 2012 au titre des avantages post-emploi, net des actifs financiers dédiés, est de 4 millions d'euros (2 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 1 million d'euros au 31 décembre 2010).

NOTE 32 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2012 et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, le 27 mars 2013.



Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Siège social	Pourcentage d'intérêt
Financière Agache SA	Paris, France	Société mère
Christian Dior SA et ses filiales	Paris, France	69 %
LVMH SA et ses filiales	Paris, France	30 %
Sémyramis SAS	Paris, France	100 %
Coromandel SAS	Paris, France	100 %
Montaigne Services SNC	Paris, France	100 %
Agache Développement SA	Paris, France	100 %
Transept SAS	Paris, France	100 %
Markas Holding BV	Naarden, Pays-Bas	100 %
Westley International SA et ses filiales	Luxembourg	100 %
Le Peigné SA ^(a) et ses filiales	Bruxelles, Belgique	40 %

(a) Société mise en équivalence.

7. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Financière Agache, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les marques, enseignes et écarts d'acquisition font l'objet de tests de perte de valeur réalisés selon la méthode décrite dans la Note 1.12 de la section 1 « Principes comptables » de l'annexe. Dans ce cadre, nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre basée sur un ensemble d'estimations et examiné les données et les hypothèses utilisées par le Groupe pour réaliser ces évaluations.
- Nous nous sommes assurés que la Note 1.10 aux états financiers donne une information appropriée sur le traitement comptable des engagements d'achats de titres de minoritaires qui ne fait pas l'objet de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris-La Défense, le 5 avril 2013

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

Simon BEILLEVAIRE

ERNST & YOUNG et Autres

Olivier BREILLOT



Comptes annuels

1.	Bilan	102
2.	Compte de résultat	104
3.	Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	106
4.	Annexe aux comptes annuels	107
5.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	116



1. Bilan

Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31/12/2012			31/12/2011
		Brut	Amortis. et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles		-	-	-	-
Terrains		921	-	921	923
Constructions		726	438	288	317
Autres immobilisations corporelles				-	-
Immobilisations corporelles	<i>2.1/2.2</i>	1 647	438	1 209	1 240
Participations	<i>2.5</i>	4 455 126	83 437	4 371 689	4 320 027
Créances rattachées à des participations	<i>2.5</i>	660 578	54 357	606 221	595 433
Titres immobilisés		8	-	8	8
Prêts	<i>2.5</i>	11	-	11	14
Autres immobilisations financières	<i>2.5</i>	448	-	448	448
Immobilisations financières	<i>2.1/2.2/2.8</i>	5 116 171	137 794	4 978 377	4 915 930
ACTIF IMMOBILISÉ	<i>2.1/2.2</i>	5 117 818	158 232	4 979 586	4 917 170
Créances clients	<i>2.5/2.5</i>	49	26	23	70
Créances financières	<i>2.5/2.5</i>	735 772	19 159	716 613	1 121 379
Autres créances	<i>2.5/2.5/2.7</i>	868	45	823	2 022
Valeurs mobilières de placement	<i>2.5/2.7</i>	154 778	1 257	153 521	114 189
Disponibilités		36 327	-	36 327	20 318
ACTIF CIRCULANT	<i>2.8</i>	927 794	20 487	907 307	1 257 978
Charges constatées d'avance	<i>2.5</i>	1 166	-	1 166	1 318
Primes de remboursement des emprunts			-		8
TOTAL DE L'ACTIF		6 046 778	158 719	5 888 059	6 176 474

Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31/12/2012	31/12/2011
Capital	2.4	50 774	50 774
Primes d'émission, de fusion et d'apport		441 946	441 946
Réserve légale		5 077	5 077
Réserves réglementées		55 695	55 695
Autres réserves		540 432	540 432
Report à nouveau		2 461 721	2 388 320
Résultat de l'exercice		406 282	469 618
Provisions réglementées		-	-
Acompte sur dividendes répartis		(364 935)	(396 669)
CAPITAUX PROPRES	2.4	3 596 992	3 555 193
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2.5	14 667	18 898
Emprunts obligataires		512 719	688 727
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2.6	167 049	470 428
Emprunts et dettes financières divers		1 587 993	1 434 343
Dettes financières		2 267 761	2 593 498
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2.7	326	332
Dettes fiscales et sociales		2 014	2 175
Dettes d'exploitation		2 340	2 507
Autres dettes	2.7	5 995	5 985
DETTES	2.6/2.8	2 276 096	2 601 990
Produits constatés d'avance	2.6	304	393
TOTAL DU PASSIF		5 888 059	6 176 474



2. Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Montant net du chiffre d'affaires	-	-
Reprises sur provisions et amortissements	-	-
Transferts de charges	-	-
Autres produits	193	187
Produits d'exploitation	193	187
Autres achats et charges externes	872	971
Impôts, taxes et versements assimilés	144	71
Salaires et traitements	39	43
Charges sociales	39	32
Dotations aux amortissements	25	24
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-
Autres charges	82	151
Charges d'exploitation	1 201	1 292
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 008)	(1 105)

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31/12/2012	31/12/2011
Produits de participations		430 655	509 139
Produits d'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		-	-
Autres intérêts et produits assimilés		59 799	89 941
Reprises sur provisions et transferts de charges	2.5	15 218	2 869
Gains nets de change		-	979
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		641	767
Produits financiers		506 313	603 695
Dotations aux amortissements et aux provisions	2.5	20 230	39 405
Intérêts et charges assimilées		68 486	87 130
Pertes nettes de change		4 052	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	874
Charges financières		92 768	127 409
RÉSULTAT FINANCIER	2.9	413 545	476 286
RÉSULTAT COURANT		412 537	475 181
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		30	860
Reprises sur provisions et transferts de charges	2.5	-	-
Produits exceptionnels		30	860
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-	3 802
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		6	203
Dotations aux provisions		-	-
Charges exceptionnelles		6	4 005
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2.1	24	(3 145)
Impôts sur les bénéfices	2.11	6 279	2 418
RÉSULTAT NET		406 282	469 618



3. Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

<i>(en milliers d'euros)</i>	2008	2009	2010	2011	2012
1. Capital					
Capital social	50 774	50 774	50 774	50 774	50 774
Nombre d'actions ordinaires existantes	3 173 352	3 173 352	3 173 352	3 173 352	3 173 352
Nombre maximal d'actions futures à créer par exercice d'options de souscription	-	-	-	-	-
2. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	(6)	-	-	-	-
Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	87 432	203 329	189 524	508 596	417 598
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	2 418	6 279
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	3 030	222 637	195 013	469 618	406 282
Résultat distribué	22 594	63 467	79 334	396 669 ^(b)	364 935 ^(a)
3. Résultat par action <i>(en euros)</i>					
Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	27,55	64,07	59,72	160,27	131,60
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	0,95	70,16	61,45	147,99	128,03
Dividende brut distribué à chaque action^(b)	7,12	20,00	25,00	125,00	115,00^(a)
4. Personnel					
Effectif moyen <i>(en nombre)</i>	4	2	1	1	1
Montant de la masse salariale	1 247	508	40	43	39
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	506	175	32	32	39

(a) Proposition du Conseil d'administration pour 2012.

(b) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires.

4. Annexe aux comptes annuels

Événements marquants

Financière Agache a maintenu ses participations directes ou indirectes dans les filiales Christian Dior et LVMH.

Le montant total des dividendes reçus des participations s'est élevé à 431 millions d'euros en 2012.

Le résultat financier s'est établi à 413,5 millions d'euros.

Le résultat net s'est établi à 406,3 millions d'euros.

1. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au Règlement n° 99-03 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode du coût historique à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

1.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire et en fonction des durées d'utilisation estimées suivantes :

- constructions 20 à 50 ans ;
- installations générales, agencements et aménagements 4 à 10 ans ;
- matériel de transport 4 ans ;
- mobilier de bureau et matériel de bureau 3 à 10 ans.

1.2. Immobilisations financières

Les titres de participations ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage. Lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Dans les cas de participations directes et indirectes dans les sociétés cotées, la valeur d'usage est appréciée à partir d'une position globale de contrôle majoritaire, de la valorisation boursière et de la quote-part des capitaux propres consolidés retraités de ces sociétés.

La valeur d'usage des autres participations non cotées est généralement estimée en fonction de la quote-part des capitaux propres retraités des sociétés concernées.

Les résultats de cession partielle de titres de participation sont enregistrés en résultat financier et sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

1.3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque les perspectives d'encaissement s'avèrent inférieures à la valeur comptable.

1.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'acquisition est supérieure à leur valeur de marché établie comme suit :

- titres cotés : cours moyen du dernier mois ;
- autres titres : valeur probable de négociation ou valeur liquidative.

Les résultats des cessions des valeurs mobilières de placement sont calculés selon la méthode du « Premier entré - premier sorti ».

1.5. Provisions pour risques et charges

La Société constitue une provision pour les risques et charges certains ou probables à la clôture de chaque exercice dans le respect du principe de prudence.

1.6. Opérations en devises

En cours de période, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en euro à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités et valeurs mobilières de placement en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur aux cours de fin d'exercice.

Les résultats des opérations qui concourent à une position globale de change par devise (réalisés ou résultant de la réévaluation des positions à la clôture de la période) sont enregistrés en résultat et présentés pour leur montant net.



La différence résultant de la conversion au cours de clôture des dettes et des créances en devises qui ne concourent pas à une position globale de change est inscrite dans le poste « écart de conversion ». Les pertes de change latentes ne faisant pas l'objet de couverture sont provisionnées.

1.7. Résultat financier

Du fait de son type d'activité, la Société applique les principes suivants :

- les résultats de cession partielle de titres de participations sont enregistrés en résultat financier, et sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré ;
- les plus et moins-values nettes sur valeurs mobilières de placement comprennent les charges et produits liés aux cessions.

1.8. Résultat sur contrats d'option et contrats à terme

a) sur opérations de couverture

Les gains et pertes sont constatés en résultat, de manière symétrique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément couvert.

b) sur les autres opérations

Si la valeur de marché de l'instrument est génératrice d'une perte latente pour la Société par rapport à la valeur initiale de l'instrument, une provision pour risque est comptabilisée. Les gains latents ne sont pas pris en compte.

1.9. Capitaux propres

Conformément à la recommandation de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes, les acomptes sur dividendes sont inscrits en déduction des capitaux propres.

2. COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1. Immobilisations

<i>(en milliers d'euros)</i>	Augmentations		Diminutions	
	Valeurs brutes au 01/01/2012	Acquisitions, créations, virements	Cessions, virements	Valeurs brutes au 31/12/2012
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	923	-	2	921
Constructions et agencements	735	-	9	726
Installations générales, agencements et aménagements	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Mobilier et matériel de bureau	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	1 658		11	1 647
Participations	4 395 374	59 752	-	4 455 126
Créances rattachées à des participations	660 672	1 501	1 595	660 578
Titres immobilisés	8	-	-	8
Prêts	14	-	3	11
Autres immobilisations financières	448	-	-	448
Immobilisations financières	5 056 516	61 253	1 598	5 116 171
TOTAL	5 058 174	61 253	1 609	5 117 818

La progression des participations de 59,8 millions d'euros résulte de l'augmentation de capital d'une filiale.

Les « créances rattachées à des participations », d'un montant brut de 661 millions d'euros au 31 décembre 2012, sont constituées de prêts à moyen terme à l'origine accordés à des filiales de Financière Agache.

2.2. Amortissements et dépréciation sur actifs immobilisés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Situation et mouvements de l'exercice			Amortissements et dépréciations au 31/12/2012
	Amortissements et dépréciations au 01/01/2012	Augmentations dotations	Diminutions reprises	
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Constructions et agencements	418	25	5	438
Installations générales, agencements et aménagements	-	-	-	-
Mobilier et matériel de bureau	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	418	25	5	438
Participations	75 347	8 090	-	83 437
Créances rattachées à des participations	65 239	-	10 882	54 357
Titres immobilisés et prêts	-	-	-	-
Immobilisations financières	140 586	8 090	10 882	137 794
TOTAL	141 004	8 115	10 887	138 232

Les dotations et reprises de provisions sur immobilisations financières reflètent le niveau de situation nette des filiales concernées.

2.3. État des échéances des prêts et créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations	660 578	376 275	284 303
Prêts et autres immobilisations financières	459	2	457
Créances clients et comptes rattachés	49	49	-
Créances financières	735 772	735 772	-
Autres créances	868	868	-
Charges constatées d'avance	1 166	1 166	-
TOTAL	1 398 892	1 114 132	284 760

Créances rattachées à des participations

Les créances représentent des prêts à moyen terme à l'origine (dont intérêts courus de 1,3 million d'euros) accordés à des filiales de Financière Agache.

Créances financières

Les créances financières incluent les avances de trésorerie faites aux sociétés du Groupe dans le cadre du pool de trésorerie ou de conventions bilatérales.

Les intérêts courus relatifs aux créances financières s'élèvent à 2,0 millions d'euros.

Autres créances

Les autres créances incluent principalement des produits à recevoir sur swaps liés à des emprunts.

Charges et produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2012, les charges constatées d'avance concernent principalement des intérêts précomptés sur billets de trésorerie et des commissions d'engagement bancaires.



2.4. Capitaux propres

A. Composition du capital social

Le capital social est composé de 3 173 352 actions d'un nominal de 16 euros, dont 3 167 946 actions bénéficient d'un droit de vote double.

B. Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

Capitaux propres au 31/12/2011 (avant affectation du résultat)	3 555 193
Résultat	406 282
Dividendes distribués	-
Acompte sur dividendes	(364 935)
Variation des réserves réglementées	-
Variation du report à nouveau	452
Capitaux propres au 31/12/2012 (avant affectation du résultat)	3 596 992

2.5. Dépréciations et provisions

(en milliers d'euros)

	Montant 01/01/2012	Dotations	Diminutions	Montant 31/12/2012
Dépréciations				
Participations	75 347	8 090	-	83 437
Créances rattachées à des participations	65 239	-	10 882	54 357
Créances clients	26	-	-	26
Créances financières et autres créances	7 338	11 866	-	19 204
Autres valeurs mobilières de placement	1 005	266	14	1 257
Sous-total	148 955	20 222	10 896	158 281
Provisions pour risques et charges				
Litiges et risques divers	18 898	-	4 231	14 667
Sous-total	18 898	-	4 231	14 667
TOTAL	167 853	20 222	15 127	172 948
Amortissement de la prime sur emprunt	-	8	91	-
Dont Financier	-	20 230	15 218	-
Exceptionnel	-	-	-	-

Les dotations sur « participations » (8,1 millions d'euros), sur « créances financières et autres créances » (11,9 millions d'euros) et les reprises de provisions sur « créances rattachées à des participations » (10,8 millions d'euros) reflètent le niveau de situation nette des filiales concernées.

Les reprises nettes de provisions sur « Litiges et risques divers » s'élèvent à 4,2 millions d'euros.

2.6. État des échéances des dettes

Dettes (en milliers d'euros)	Montant brut	À un an au plus	D'un à cinq ans	À plus de cinq ans
Emprunts obligataires	512 719	12 719	500 000	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	167 049	167 049	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	1 587 993	1 587 993	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	326	326	-	-
Dettes fiscales et sociales	2 014	2 014	-	-
Autres dettes	5 995	5 995	-	-
Produits constatés d'avance	304	212	92	-
TOTAL	2 276 400	1 776 308	500 092	-

En octobre 2012, un emprunt obligataire de 275 millions d'euros a été émis à échéance octobre 2017.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit de 167 millions d'euros sont composés d'emprunts à court terme.

Les emprunts et dettes financières diverses comprennent :

- des encours de titres de créances négociables pour 723 millions d'euros ;
- des avances de trésorerie faites par les sociétés du Groupe à Financière Agache pour 865 millions d'euros.

La société Financière Agache, conformément aux usages en matière de crédit, a souscrit à des engagements de détention de pourcentage d'intérêts et de droits de vote de certaines de ses filiales et au respect d'un ratio « actifs sur dette financière nette ». Le niveau actuel de ce ratio assure à la Société une réelle flexibilité financière au regard de cet engagement.

2.7. Produits à recevoir et charges à payer rattachés aux postes de créances et de dettes

(en milliers d'euros)	Charges à payer Produits perçus d'avance	Produits à recevoir Charges constatées d'avance
Actif circulant		
Valeurs mobilières de placement	-	161
Autres créances	-	754
Charges constatées d'avance		1 166
Dettes		
Dettes financières	12 961	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	250	-
Dettes fiscales et sociales	9	-
Autres dettes	1 512	-
Produits constatés d'avance	304	-



2.8. Éléments concernant les entreprises liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	Éléments concernant les entreprises	
	liées ^(a)	ayant un lien de participation ^(b)
Actif immobilisé		
Participations	4 455 126	-
Créances rattachées à des participations	660 578	-
Actif circulant		
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Créances financières	735 772	-
Autres créances	-	-
Valeurs mobilières de placement	25 433	-
Charges constatées d'avance	-	-
Dettes		
Dettes financières	865 317	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1	-
Autres dettes	3 861	-
Produits constatés d'avance	120	-

(a) Entreprises susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidé (exemple : société mère, filiales, sociétés sœurs consolidées).

(b) Pourcentage de contrôle compris entre 10 et 50 %.

Au compte de résultat

Les charges et produits concernant les entreprises liées ou avec lesquelles la Société a un lien de participation, se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Produits	Charges
Produits de participations	430 655	-
Intérêts et autres	57 961	20 731

2.9. Charges et produits financiers

Le résultat financier s'élève à 413,5 millions d'euros. Il comprend principalement :

- des dividendes de participations pour 430,7 millions d'euros ;
- un produit net sur valeurs mobilières de placement de 7,9 millions d'euros ;
- une dotation nette aux provisions sur filiales de 9,1 millions d'euros ;
- des charges financières nettes liées aux emprunts pour 16,3 millions d'euros.

2.10. Charges et produits exceptionnels

Produits exceptionnels <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Produits divers sur opérations de gestion	-	-
Produits sur opérations en capital	30	860
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
TOTAL	30	860

Charges exceptionnelles <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2012	31/12/2011
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	3 802
Charges sur opérations en capital	6	203
Dotations aux provisions	-	-
TOTAL	6	4 005

2.11. Impôts sur les bénéfices

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2012			31/12/2011		
	Avant impôts	Impôts	Après impôts	Avant impôts	Impôts	Après impôts
Résultat courant	412 537	-	412 537	475 181	-	475 181
Résultat exceptionnel	24	(6 279)	(6 255)	(3 145)	(2 418)	(5 563)
TOTAL	412 561	(6 279)	406 282	472 036	(2 418)	469 618

2.12. Situation fiscale

La société Financière Agache est, depuis 2004, membre du groupe d'intégration fiscale dont Groupe Arnault est société mère intégrante. Financière Agache calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, et verse le montant de cet impôt à la société tête d'intégration.

3. AUTRES INFORMATIONS

3.1. Engagements financiers

Engagements sur instruments financiers à terme

Instruments de couverture

La société Financière Agache utilise, pour son propre compte, différents instruments de couverture de taux d'intérêt qui répondent à sa politique de gestion. Celle-ci a pour objectif de se prémunir de l'effet de possibles variations de taux d'intérêt sur l'endettement existant, tout en veillant à ne pas prendre de positions spéculatives.



La nature des instruments en vie au 31 décembre 2012 et le montant des sous-jacents (hors ceux à court terme) s'analysent de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant du sous-jacent			Valeur de marché
	Échéance			
	2015	2016	2017	31/12/2012
SWAPS	125 000	75 000	275 000	(8 315)

Couverture de change

Dans le cadre de sa politique de financement et de couverture de changes, la société Financière Agache a réalisé des opérations de couverture de change pour un montant de 358 millions de dollars.

Engagements donnés

- Financière Agache s'est portée garante de financements accordés à certaines de ses filiales pour un montant total de 1 508 millions d'euros.
- Par ailleurs, des titres ont été déposés auprès d'un établissement financier, sans être gagés, dans le cadre de la mise en place d'une ligne de crédit de 300 millions d'euros (confère 2.6).
- Dans le cadre de la cession de participations, des filiales de Financière Agache ont accordé des garanties d'actif et de passif usuelles en la matière et Financière Agache s'est portée fort des engagements desdites filiales.

Engagement reçus

Depuis l'exercice 2011, dans le cadre de la gestion globale des financements et de la trésorerie du Groupe, deux sociétés du groupe familial Arnault ont conféré à la société Financière Agache le droit d'acquérir un total de 6 300 000 actions LVMH et 2 500 000 actions Christian Dior, à un prix unitaire qui correspondra, en cas d'exercice de ce droit, au cours de bourse des actions concernées lors de leur acquisition par Financière Agache.

3.2. Rémunération des organes d'administration et de direction

Une rémunération brute de 82,3 milliers d'euros a été versée aux organes d'administration et de direction en 2013 au titre de l'exercice 2012.

3.3. Honoraires des Commissaires aux comptes

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ernst & Young et Autres		Mazars	
	2012	2011	2012	2011
	Montant	Montant	Montant	Montant
Commissariat aux comptes	98	96	98	96
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des Commissaires aux comptes	2	4	5	7
TOTAL	100	100	103	103

3.4. Identité de la société consolidant les comptes de Financière Agache

Siège social

Groupe Arnault SAS : 41 avenue Montaigne – 75008 PARIS.

3.5. Informations complémentaires sur les titres de participation et les valeurs mobilières

Liste des filiales et participations

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Bénéfice/ perte au 31/12/2012
A. Titres dont la valeur brute excède 1 % du capital			
1. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)			
Agache Développement	428	100,00 %	(2)
Coromandel	21 303	100,00 %	(659)
Montaigne Services	18	99,90 %	3
Financière Agache Private Equity	1 239	100,00 %	11
Sémyrhamis	4 064 851	100,00 %	415 873
Markas Holding	1 577	100,00 %	(52)
Westley International	4 746	100,00 %	(8 014)
2. Participations (capital détenu par la société entre 10 % et 50 %)			
3. Autres			
Christian Dior	3 018 500	8,35 %	311 413 ^{(a)(b)}
LVMH	10 637 957	1,58 %	1 666 669 ^(b)
Filiale étrangère	115 372	40,36 %	80 880
B. Autres (titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital)			
Filiales françaises	110		(96)

(a) Hors titres retenus en valeurs mobilières de placement.

(b) Compte tenu du décalage de date de clôture de Christian Dior, les données comptables fournies sont celles du 30 avril 2012.

Information sur les titres immobilisés de l'activité de portefeuille « TIAP »

Non significatif.

Information sur les valeurs mobilières

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur nette 31/12/2012
Actions	28 433
Sicav, FCP et FCPR	-
Certificats de dépôt, Billets de trésorerie, Bons du trésor	20 002
Hedge Funds et fonds de Private Equity	2 529
Dépôts à terme	102 557
VALEURS MOBILIÈRES	153 521



5. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Financière Agache, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La Note 1.2 de la section « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et les méthodes comptables relatives aux immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans cette Note et des informations fournies dans les Notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris-La Défense, le 5 avril 2013

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

Simon BEILLEVAIRE

ERNST & YOUNG et Autres

Olivier BREILLOT

Honoraires perçus en 2012 par les Commissaires aux comptes

	Ernst & Young et Autres				Mazars			
	2012		2011		2012		2011	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<i>(en milliers d'euros, hors taxes)</i>								
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
• Financière Agache	98	1	96	1	98	3	96	4
• Filiales consolidées	13 469 ^(a)	74	9 459	64	3 768 ^(a)	96	2 363	96
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des Commissaires aux comptes :								
• Financière Agache	2	-	4	-	5	-	7	-
• Filiales consolidées	840	5	1 622 ^(b)	11	40	1	4	-
Sous-total	14 409	80	11 181	76	3 911	100	2 469	100
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales consolidées								
• Juridique, fiscal, social ^(c)	3 121	17	2 837	19	-	-	-	-
• Autres	611	3	738	5	-	-	-	-
Sous-total	3 732	20	3 575	24	-	-	-	-
TOTAL	18 141	100	14 756	100	3 911	100	2 469	100

(a) Dont, respectivement, 3 624 milliers d'euros (Ernst & Young et Autres) et 343 milliers d'euros (Mazars) au titre du changement de date de clôture de Christian Dior et de certaines de ses filiales.

(b) Le montant de 2011 incluait des prestations liées aux audits post-acquisition de Bulgari et Ile de Beauté.

(c) Principalement, prestations d'assistance fiscale hors de France, permettant aux filiales et aux expatriés du Groupe de répondre à leurs obligations déclaratives locales.



Déclaration du Responsable du Rapport financier annuel

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le Rapport de gestion figurant en page 5 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 25 avril 2013

Florian OLLIVIER
Président-directeur général



FINANCIERE AGACHE

41, avenue Montaigne – Paris 8^e